Jacques Cartier

et

Samuel de Champlain



OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

Parlons français : Petit traité de prononciation

Prix, cartonné. . . . . 50 sous.



Héros d'autrefois

Jacques Cartier
et
Samuel de Champlain

PAR

JOSEPH DUMAIS
FONDATEUR DU Souvenir Patriotique

AVEC UNE PRÉFACE DE J.-A. DE PLAINES



QUÉBEC
Imprimerie de l'ACTION SOCIALE LIMITÉE

1913

PRÉFACE



Monsieur le professeur Joseph Dumais, déjà avantageusement connu au Canada français et en Acadie, par ses cours de diction française et par ses conférences patriotiques sur notre histoire, ne pouvait mieux commencer la série des publications du « Souvenir patriotique » — *une société qu'il a fondée et dont le beau nom dit le but excellent, — que par l'histoire, populaire et néanmoins assez riche d'érudition, des deux premiers héros de notre grande histoire.*

Il convenait, en effet, que le début de cette série fut consacré aux commencements mêmes de notre histoire, d'autant que ces commencements sont d'un intérêt toujours empoignant pour nous, et d'une grandeur de conception digne de toute admiration.

La grandeur de l'histoire, comme d'ailleurs son intérêt, ne dépend pas en effet principalement des masses d'hommes qu'elle peut faire mouvoir dans le récit d'évènements ordinaires, elle dépend plutôt de la grandeur morale des héros qu'elle met en mouvement, sous l'impulsion d'un puissant idéal, pour la réalisation d'une œuvre d'autant plus élevée et plus glorieuse qu'elle est plus ardue et plus périlleuse.

Or les débuts de notre histoire ont ce caractère de grandeur au plus haut degré.

Ces premières expéditions, qui se lançaient à travers le grand et redoutable océan, avec des ressources si mo-

destes et des moyens de transport si rudimentaires, devaient être entreprises avec un courage bien héroïque. Elles devaient porter avec elles une civilisation d'autant plus élevée, qu'elles affrontaient de plus grands dangers.

Il fallait que les âmes d'alors eussent une foi égale à leur intrépidité, pour abandonner un pays riche en belles cultures, d'un climat agréable et salubre, d'une civilisation avancée, pour venir embrasser ici tous les sacrifices d'une vie de privation, sous un climat très rude ; pour venir s'exposer à tous les découragements, à tous les dégoûts, à toutes les difficultés, à tous les dangers qu'opposait à leur œuvre une barbarie aussi rebutante que cruelle.

Oh ! quels français et quels chrétiens que ces premiers canadiens ! Quels beaux gestes que les leurs ! Quelle foi et quelle force d'âme ils avaient pour porter la religion aux infidèles, pour répandre le nom et la civilisation de la France, dans toute l'Amérique du Nord.

Dans les exploits de Jacques Cartier, comme dans ceux de Champlain, la même foi conquérante et le même patriotisme héroïque marquent nos origines du double cachet qui restera la caractéristique de toute notre histoire et la condition de notre vie nationale elle-même. Français et catholique, catholiques et français, toujours.

Inspirés et soutenus par ce double idéal, qui n'en faisait qu'un dans la vie et la pensée de Champlain et de Cartier, nous continuons, comme tous nos pères, d'unir notre patriotisme à notre foi, comme Cartier et Champlain enlaçaient aux grands bras de la croix, l'écusson glorieux du roi de France.

C'est cette grande croix, solidement plantée en terre canadienne, qui a maintenu ici la civilisation française, et c'est encore autour d'elle que se rassemblent, après trois

siècles d'histoire, les patriotes qui veulent maintenir les traditions glorieuses du passé, pour orienter sagement les destinées de l'avenir.

Dans leur ignorance et leur barbarie, les sauvages dégénérés voyaient la croix d'un œil de mécontentement et même de haine, ils osèrent l'injurier et s'attaquer à elle.

Nos pères estimèrent avec fierté que leur première gloire et leur premier devoir était de protéger la croix, de la relever, lorsqu'elle tombait, de la faire respecter et honorer de tous.

Avec cette préoccupation, que quelques contemporains jugeraient trop désintéressée, au premier rang de leurs pensées, ils firent assez bonne et assez grande figure dans l'histoire. On a pu dire avec vérité que tout un peuple fut ici héroïque. Certes, ce n'est pas en restant fidèles aux traditions et aux exemples de leurs pères, que les fils d'une telle race de héros seront exposés à dégénérer.

Tant que la croix et le pur idéal de la civilisation française traditionnelle domineront respectés au-dessus de toutes les têtes, tant que les bras de cette croix seront l'indication reconnue de la route nationale, les canadiens, comme leurs premiers ancêtres, marcheront vers de glorieuses et providentielles destinées.

Quoi qu'en puissent penser et dire ceux qui manifestement n'y comprennent rien, notre histoire est une histoire providentielle.

L'action, non seulement ordinaire, mais manifeste et extraordinaire de la Providence se montre bien marquée dans les commencements et dans la suite de cette histoire. Nos premiers pères et nos ancêtres s'appuyaient d'ailleurs constamment sur la protection divine, ils comptaient sur l'aide et le concours de la Providence, pour l'exécution de

leurs projets, comme sur le premier facteur et la première force. D'ailleurs, les intérêts de Dieu venaient toujours au premier rang dans tous leurs desseins.

Ces explorateurs entreprenants, ces fondateurs prévoyants étaient chrétiens d'esprit, de cœur, de caractère ; ils savaient que si l'avenir d'une race dépend de la force et de l'intelligence de ceux qui furent ses pères, ce même avenir dépend plus encore de la fidélité des fils à rester enfants de Dieu, il dépend surtout du suprême ordonnateur des peuples et de toute l'histoire, de Dieu dont la providence conduit les nations aussi facilement que la brise incline à son gré les brins d'herbe.

Il est toujours bon et il est particulièrement opportun de rappeler aujourd'hui ces exemples et ces leçons. Une école s'est levée parmi nous, qui tend à dénaturer et à faire oublier notre passé, qui tend surtout à en effacer toute trace d'action surnaturelle et providentielle. Ce n'est pas simplement le naturalisme, c'est même l'athéisme qu'elle voudrait introduire dans notre vie nationale, après l'avoir implanté pour ainsi dire, dans l'histoire de notre passé.

Cartier et Champlain, tout comme Maisonneuve, ont donné dans leur vie, fidèlement racontée par l'histoire, le premier démenti à ces fausses histoires, comme à ces fausses théories d'apostasie nationale, aussi impolitiques qu'anti-historiques. L'histoire de ces premiers pères de notre race, nos grands ancêtres à nous, est un acte de foi autant que de courage, un acte de religion autant que de patriotisme.

C'est ce que l'on verra avec bien des détails intéressants, avec bien des renseignements sur la géographie et les mœurs des premiers jours de notre Canada, dans le livre fort attachant offert aujourd'hui au public canadien.

De ses voyages d'observation et d'étude aux pays d'origine de Cartier et de Champlain, l'auteur a rapporté d'intéressants souvenirs, dont il a illustré ses récits.

Des vues et des portraits soigneusement exécutés ajoutent encore au charme des souvenirs, parlent aux yeux et à l'esprit, rendent l'ouvrage plus intéressant et plus attachant pour toute classe de lecteurs.

Cartier et Champlain devront à M. Dumais d'être mieux connus dans les milieux populaires et même dans les milieux instruits. Et les lecteurs du présent ouvrage seront reconnaissants à l'auteur d'avoir diligemment éveillé pour eux, bien de patriotiques souvenirs, les premiers de notre histoire, souvenirs qui sont une source glorieuse de fierté autant que de force, pour toute notre race.

J.-A. de PLAINES.



AVANT-PROPOS



Il y a deux ans lorsque nous donnions, un peu partout dans le Québec, une conférence sur l'héroïque Dollard des Ormeaux et ses compagnons, afin de recueillir des fonds pour élever un monument à ces braves qui firent le sacrifice de leur vie pour sauver la Nouvelle-France, voyant l'intérêt que portait nos auditeurs, jeunes et vieux, au récit de cette page glorieuse de notre histoire, nous avons formé le projet de préparer et de donner chaque année, deux conférences historiques avec projections lumineuses.

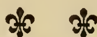
Les deux premières conférences furent données au cours de l'année scolaire 1911-1912 et obtinrent un très vif succès.

Ayant promis aux membres du « Souvenir Patriotique » de publier ces conférences, nous nous acquittons de notre promesse. Nous leur présentons cette brochure d'un aspect agréable, trompe l'œil peut-être, car nous nous demandons si ces conférences, jugées intéressantes à l'audition, souffriront la froide critique du lecteur! Nous sommes bien peu préparés pour entreprendre la tâche formidable d'historien. Plusieurs nous dirons, sans doute, que nous aurions mieux fait de laisser nos manuscrits dans leurs cartons. Hélas! nous n'avons pas le talent de narrateur d'un Garneau, d'un Chapais, d'un Dionne, d'un Gosselin ou d'un Decelles, pour parler des gloires d'autrefois, faire le récit des exploits accomplis sur terre et sur mer par nos intrépides aïeux lorsque le drapeau fleurdelisé, caressé mollement par la brise de nos grands bois ou fouetté par les vents impétueux de nos lacs immenses et de notre beau fleuve, se déroulait fièrement sur les remparts de la Nouvelle-France.

Nous avons plus de bonne volonté que d'habileté : voilà pourquoi nous ne pouvons offrir à nos lecteurs que des faits assez sèchement racontés. Cependant nous tenons à déclarer que ces faits, nous les avons puisés aux meilleures sources et que, non contents de lire tout ce qui a été publié d'intéressant sur les héros dont nous parlons, nous avons tenu à nous documenter par les yeux, en visitant les pays où ils vécurent.

Notre ambition — car nous en avons une — se borne à ceci : instruire le peuple des beautés de notre histoire en faisant des conférences sur les pages glorieuses de l'épopée nationale, afin de développer et de faire grandir dans le cœur de tout Canadien, ce sentiment de fierté française qui fait notre force, fierté dont l'existence est menacée par l'américanisme envahisseur et par le terre à terre qui en découle, fierté que nous ne pourrons faire revivre qu'en nous rapprochant, par la pensée, de notre vieille Mère Patrie que nous n'avons cessé de chérir, en nous efforçant de resserrer les liens qui nous unissent à Elle et en mettant en pleine lumière, les nobles figures et les grandes choses des temps héroïques du passé.

Pour commencer notre œuvre patriotique, nous ne pouvions guère vous présenter de personnages plus glorieux et plus justement sympathiques que le découvreur du Canada et le fondateur de Québec. Nous nous sommes efforcés, dans ce cadre restreint, de faire ressortir les belles qualités, la piété, la noblesse de caractère et la grandeur d'âme de ces hommes illustres. Si nous avons pu contribuer à vous les faire connaître et aimer davantage ce sera un grand pas de fait vers le but que nous voulons atteindre.





JACQUES CARTIER
d'après le tableau conservé au Musée de Saint Malo.

L'Amérique du nord avant Jacques Cartier

———

Par qui et quand l'Amérique fut-elle découverte ?... Si nous ouvrons un de nos manuels de géographie, nous trouvons, en réponse à cette question, un nom glorieux et une date mémorable : Christophe Colomb, 1492.

Pourtant, si le célèbre navigateur génois fut, de tous les Européens, le premier à prendre possession, au nom du roi d'Espagne, des terres découvertes au Nouveau Monde, il ne fût certainement pas le premier à les visiter. Il est même plus que probable que ces pays d'outre-mer étaient connus des marins dès la plus haute antiquité. Les hardis Phéniciens et les entreprenants navigateurs de Tyr, n'avaient-ils pas, bien avant Jésus-Christ, sillonné la « mer obscure », ainsi qu'ils appelaient l'océan Atlantique ? Les premiers trafiquaient déjà aux îles Canaries et, dans leurs courses vagabondes, ils avaient dû aborder au nouveau continent. D'après la tradition, les Arabes et les noirs d'Afrique avaient aussi, à des époques très reculées, traversé la mer océane. Mais les siècles succédèrent aux siècles, de nouvelles générations de marins renouvelèrent les exploits accomplis par leurs prédécesseurs, et les récits qu'ils firent de leurs lointains voyages, formèrent le thème de plusieurs légendes remarquables dont quelques-unes subsistent encore.

Vers la fin du dixième siècle, le peuple le plus brave, le plus audacieux et le plus redoutable qu'ait connu

l'Europe : les Northmans, entre en scène. Navigateurs expérimentés, ils ne craignaient pas de s'aventurer au loin dans leurs petites barques. Ces vaisseaux, construits en chêne, étaient très solides, bien pontés et résistaient admirablement aux tempêtes des mers du nord, qu'ils sillonnaient en tous sens. Pourvus de tout ce qu'il fallait pour les petites et les grandes pêches, ils étaient également armés pour la poursuite de quelque ennemi. Leur forme permettait de tenter un abordage ou de le repousser par l'avant ou par l'arrière.

Non contents de faire la chasse, la pêche et la guerre, les farouches Northmans aspiraient à la suprématie sur mer ainsi qu'à la conquête de terres nouvelles.

L'Islande était connue depuis longtemps lorsque Éric le Rouge, fils de Thorwald, né à Breidafjord, en Norvège, vers l'an 935, forcé de s'expatrier à cause d'un meurtre dont il s'était rendu coupable, vint s'y réfugier. Il n'était dans cette île que depuis peu de temps, lorsqu'un nouveau crime lui attira une nouvelle condamnation. Banni de l'Islande pour une période de trois ans, il fit voile de Jardar en 982 et, après quelques jours de navigation, découvrit une terre qu'il nomma Groenland — terre verte — espérant que ce nom alléchant aurait pour effet d'attirer vers ces rivages d'autres habitants de l'île des glaces — l'Islande. — L'endroit où il s'établit, est maintenant connu sous le nom d'Erichsfjord.

De retour en Islande en 985, il vanta tellement le Groenland, qu'il réussit à armer une flotille de 35 vaisseaux pour aller y fonder des établissements. Malheureusement, ces vaisseaux furent assaillis par une

violente tempête et la plupart sombrèrent avec leurs équipages. Quatorze seulement parvinrent à destination.

Éric le Rouge avait plusieurs fils, tous se firent marins. En 999, l'un d'eux : Leif Ericson, vint à la cour du roi Olaf Tryggvason, en Norvège, et se convertit au Christianisme. Voyant le zèle de ce nouveau chrétien, le roi lui donna pour mission de faire connaître la parole du Christ au Groenland, et c'est en l'an 1000 que, poussé par des vents contraires, il atteignit un pays merveilleux où la vigne et le maïs poussaient à l'état sauvage. Un de ses hommes s'étant grisé, à l'instar de Noé, en mangeant du raisin, Leif Ericson donna à cette contrée le nom de Vinland — Terre de la Vigne.

Cependant, avant d'atteindre ce pays de Cocagne, qui n'est autre que la partie sud de la Nouvelle-Angleterre et particulièrement le Rhode-Island, le Viking avait reconnu les côtes d'une île qu'il nomma Helluland, et plus au sud, celles d'une terre qui fut baptisée : Markland; c'était Terreneuve et la Nouvelle-Écosse.

Ces pays étaient habités par des tribus de Skrellings ou Esquimaux. Ces tribus, très nombreuses autrefois, s'étendaient beaucoup plus au sud que maintenant.

Au cours de ce voyage, certains historiens prétendent que Leif Ericson avait longé les côtes du nouveau monde jusqu'à New-York et même jusqu'à la Virginie.

Revenu au Groenland, il enthousiasma tellement ses frères en leur vantant les beautés du pays visité et la douceur de son climat que, l'année suivante, l'un d'eux, Thorwald Ericson, voulut s'y rendre. Le vieil Eric désirait aussi faire le voyage, mais, au moment

de s'embarquer, il fit un faux pas, trébucha et n'osa aller plus loin, car chez ces aventuriers, aussi superstitieux que braves, c'était un très mauvais présage.

Parti de Brathalid, en 1002, Thorwald eut une fin tragique. Au cours d'un engagement avec les Skrellings, qui ne voulaient pas le laisser s'établir dans leur pays, il fut percé d'une flêche et mourut. Ses compagnons retournèrent au Groenland et annoncèrent cette triste nouvelle au vieil Éric. Thorstein, l'aîné des garçons, voulut retourner au Vinland, afin de venger la mort de son frère. Malgré les prières de sa jeune femme, Gudride, il s'embarquait quelques jours après. On ne le revit plus. Ballotté par les vagues géantes, durant plusieurs mois le jouet des vents contraires, il n'atteignit même pas Terreneuve, qui n'était pourtant qu'à 150 milles du Groenland, et fut rejeté dans un port inhabité de son pays, très loin de Brathalid, où il mourut.

Quelques années se passèrent. Gudride se consola assez facilement en épousant un entreprenant armateur islandais nommé Thorfien Karlsefne. Celui-ci avait conçut le projet de coloniser le Vinland.

Au printemps de l'année 1007, il armait une flotille de plusieurs vaisseaux, montés par 160 hommes, et s'embarquait, avec sa femme qui n'avait pas voulu le laisser partir seul, pour ce lointain pays. La traversée fut dure. Neuf matelots furent la proie des vagues.

On prétend que Karlsefne vint s'établir à l'endroit où est aujourd'hui New-York, qu'il nomma ce lieu Leifsbudir (maison de Leif) en l'honneur de Leif Ericson, et qu'il y séjourna trois ans. Quelques savants américanistes croient avoir trouvé des preuves du séjour

des Northmans, près de Taunton, dans l'État de Massachusetts. Sur un rocher nommé « Dighton Rock », situé à six milles et demi de cette ville, sur le côté est de la rivière Taunton, on peut voir, entouré d'hiéroglyphes indiens, une inscription attestant le séjour dans ces parages de Karlsefne et de ses compagnons.

Pendant son séjour au Vinland, Gudride mit au monde un fils qui reçu le nom harmonieux de Snorre. Ce fils est le premier américain de race blanche dont l'histoire fasse mention. Il devint le chef d'une famille qui s'est illustrée en Islande.

Cependant, les Skrellings ne voyaient pas d'un bon œil l'établissement des Northmans chez eux. Ils s'appliquèrent si bien et avec un tel succès à les chasser du pays, qu'en 1010, Karlsefne se voyait forcé de retourner en Islande.

L'année suivante, une fille d'Éric le Rouge, l'intrépide Freydis, aussi courageuse que ses frères, vint habiter quelque temps Leifsbudir. Mais les farouches Skrellings, après avoir massacré une partie de ses compagnons, l'obligèrent à plier bagage avec ceux qui lui restaient.

Le Vinland ayant acquis la réputation de pays merveilleux, mais très inhospitalier, on n'osa plus faire de nouvelles tentatives pour le coloniser. Plus de cent ans après, en 1121, Éric, évêque de Groënland, désireux de faire connaître la parole de Dieu chez les peuplades barbares de l'occident, s'embarquait pour le Vinland. On ne sait ce qu'il advint de cette expédition.

Plusieurs siècles s'écoulèrent et le fameux pays des Skrellings n'exista plus, chez les peuples européens, qu'à l'état de souvenir. Parfois, des marins, au retour

de longs voyages, prétendaient avoir visité des contrées lointaines, par delà l'Atlantique, mais, dans les Cours d'Europe, on n'ajoutait que fort peu d'importance à leurs récits.

Les pêcheurs gallois et irlandais, aussi entreprenants et bons navigateurs que les Northmans, connaissaient, s'il faut en croire les historiens de ces pays, l'existence du continent que nous habitons, bien avant Cabot et Colomb.

Les pêcheurs basques, tout nous porte à le croire, visitaient déjà les pêcheries de Terreneuve avant le quinzième siècle. On disait autrefois, en pays basque, qu'un navigateur nommé Jean de Échaïde, avait découvert une terre immense de l'autre côté de l'océan Atlantique. Sur la septième feuille de l'atlas de Bianco, faite en l'année 1436, on voit, très à l'ouest, dans l'Atlantique, une île Stocafixa ou Storafixa dont la position correspond assez bien à celle de Terreneuve.

Les Normands et les Bretons connaissaient aussi depuis très longtemps les bancs de Terreneuve. Marc Lescarbot rapporte que « de toute mémoire et dès « plusieurs siècles, nos Dieppois, Malouins, Rochelais « et autres mariniers du Hâvre de Grâce, de Honfleur, « et autres lieux, font des voyages ordinaires en ces « païs-là pour la pêche des « molues ».

Les Anglais, eux aussi, ne devaient pas tarder à entrer en scène.

Une chronique de Bristol nous apprend qu'en 1480, un nommé John Jay, l'un des citoyens les mieux connus de cette ville, fréta un petit vaisseau pour aller à la recherche d'une terre nommée « île de Bra-

sylle » située, croyait-on, quelque part à l'ouest de l'Irlande.

De 1490 à 1497, les armateurs de Bristol équippèrent, chaque année, plusieurs vaisseaux qu'ils envoyèrent en découverte du côté de l'Ouest.

Enfin, en 1496, un navigateur vénitien nommé Giovanni Gabotto, mieux connu sous le nom de Jean Cabot, obtenait du roi Henri VII d'Angleterre, des lettres patentes l'autorisant, lui et ses trois fils : Louis, Sébastien et Sanctus ou Santius, à explorer l'Atlantique, à la recherche de terres nouvelles et particulièrement, les côtes d'Asie, que l'on croyait pouvoir atteindre en allant vers l'Ouest.

Ayant obtenu du Roi deux caravelles, Cabot et ses fils, montés sur le *Saint-Mathieu*, firent voile de Bristol-on-Avon, pour des pays inconnus, le 2 mai 1497. Le 24 juin, ils atteignaient le continent américain dont ils longeaient la côte jusqu'au cap Floride. De là, ils revenaient en Angleterre et faisaient leur entrée triomphale dans l'Avon, le six du mois d'août.

Cabot fit un second voyage aux terres nouvelles en 1498, mais on ne sait pas du tout à quel endroit de la côte il mit pied à terre, pas plus au premier qu'au second voyage. « Des indices seulement, dit Henry « Harrisse, autorisent la supposition que ce navigateur, « au printemps de 1497, atterrit dans une région méri- « dionale et que l'exploration se fit de l'Ouest à l'Est. « Dans cette hypothèse, il peut avoir relevé le cap « Race en retournant à Bristol. »

Certains historiens prétendent que Cabot mourut au cours de son deuxième voyage ; ceci est faux, puisqu'on le retrouve à Londres le 24 septembre 1498.

Naturellement, les Anglais affirment que Jean Cabot découvrit le continent américain avant Christophe Colomb, puisque ce dernier n'avait découvert que des îles, dans ses premiers voyages. Les gens de Bristol réclament le Vénitien comme un des leurs et lui ont élevé un superbe monument — Cabot Tower — au centre de la ville, sur une haute colline appelée « Brandon Hill.» La première pierre de ce monument fut posée le 24 juin 1897, par l'un de nos anciens gouverneurs : le marquis de Dufferin, pour commémorer le 400ième anniversaire du voyage de Jean Cabot et de ses fils aux Terres neuves.

Après les Cabot, deux gentilshommes portugais : Gaspar et Miguel Corte Real, furent les premiers à suivre la route de l'Ouest-Nord-Ouest. « Les documents, dit M. Harrisse, n'attestent la présence d'aucun Européen à Terreneuve, avant Gaspar Corte-Real ».

En l'an 1500, au moment où Cabral découvrait le Brésil, Corte-Real partait de Lisbonne pour les terres neuves. Il vint atterrir au Groënland dont il longea la côte sud-ouest jusque vers le 67° et s'en revint à Lisbonne.

Le 15 mai 1501, il repartait avec trois vaisseaux et découvrait la terre après quelques semaines de navigation, vers le 58°. Il longea la côte du Labrador et de l'Ile de Terreneuve en se dirigeant vers le sud, fit prisonniers soixante Indiens de la Tribu Naskapis, découvrit et nomma le cap de Bonne vue: «*cabo de Boa Vista*,» l'île Bacalao et le cap Razé (*cabo Raza*), se rendit jusqu'à la Baie de Plaisance qu'il nomma *Grande Baie*, puis il construisit un petit fort à l'embouchure

du Gander ou de la Rivière des Exploits. Il renvoya deux de ses caravelles à Lisbonne avec les prisonniers sauvages et des dessins qui constituent les premiers renseignement géographiques sérieux que l'on ait sur Terreneuve.

Gaspar Corte-Real ne revint pas. Le 10 mai 1502, Miguel partait de Lisbonne avec trois caravelles, à la recherche de son frère. En arrivant à Terrneuve, les vaisseaux prirent chacun une direction différente. On s'était donné rendez-vous à la Baie de Saint-Jean pour le 20 août. L'été se passa à fouiller, sans succès, les côtes de Terreneuve et du Labrador. Le 20 août arrivé, deux des caravelles étaient au rendez-vous, mais celle de Miguel n'y était pas et on l'attendit en vain durant plusieurs semaines. Alors, on décida de retourner au Portugal, avec de nouveaux renseignements sur les terres visitées. Et de Miguel comme de Gaspar l'on n'entendit plus parler.

En 1503, le roi de Portugal : Emmanuel le Fortuné, envoya deux vaisseaux pour retrouver les frères disparus, mais les recherches furent vaines : les infortunés avaient péri ainsi que tous leurs compagnons.

Entre mars et mai 1501, deux navigateurs des îles Azores : Francisco Fernandez et Joao Gonzalès, visitèrent les terres nouvelles pour le compte du roi Henri VII d'Angleterre.

« On ne désigna et on ne put désigner « Terreneuve » « comme île, dans le sens que nous attachons à ce « terme, dit le célèbre américaniste déjà cité : M. Har- « risse, que 34 ans, au moins, après la découverte. « Jusqu'alors, « Terra-Nova » ne signifia que « pays « nouvellement découvert » et il s'appliqua d'une ma-

« nière vague à la région qui comprend le Labrador, « Terreneuve et le Canada ».

Ce fut cette contrée que l'on connut, pendant le XVIième siècle, sous le nom général de *Baccalao* ou de *Terre des Morues.*

Alors que l'Angleterre ne semblait attacher que très peu d'importance à ces terres de l'Amérique du Nord, le Portugal les considérait déjà comme son domaine d'outremer. Les expéditions anglaises n'avaient pour but que de découvrir une route permettant d'atteindre le Cathay et le Zipangu : le pays de l'or, des épices et des richesses fabuleuses. Plusieurs fois ils prétendirent l'avoir trouvée. Jusqu'au traité d'Utrecht, Terreneuve ne fut pour eux qu'une quantité négligeable.

Dès que l'on connut d'une façon certaine l'existence d'immense territoires au delà de l'océan Atlantique, les expéditions se succédèrent sans interruption, mais ces expéditions avaient surtout pour but : la pêche à la morue et la traite des pelleteries.

D'après une tradition citée par Ramusio, dont un capitaine dieppois serait l'interprète, les Bretons firent de nombreux voyages à Terreneuve et au Canada, mais particulièrement à l'île du Cap Breton, dès l'année 1504.

En 1505, le géographe allemand : Johannes Ruysch fait un voyage d'exploration sur les côtes de l'Amérique du Nord.

La même année, des armateurs de Rouen, équippent des flotilles de morutiers pour les bancs de Terreneuve.

En 1506, Jean Ango, riche armateur de Dieppe, renommé pour son intelligence et ses grandes qualités,

attire auprès de lui les plus hardis capitaines du temps, entre autres : Pierre Crignon et Thomas Aubert, de Dieppe ; Gamart, de Rouen ; Jean Denys, de Honfleur ; Parmentier, etc. Jean Denys et Gamart font un voyage en Amérique, en 1506.

Vers 1508, Jean Ango envoie en Amérique un de ses navires : *La Pensée* sous le commandement de Thomas Aubert, Ce vaisseau revint l'année suivante ramenant sept Indiens. Comme ces Peaux-Rouges avaient conservé leurs accoutrements bizarres et qu'ils avaient apporté leurs barques et leurs armes, ils firent grande sensation à Dieppe et à Rouen.

Les marins de LaRochelle n'avaient pas été les derniers à prendre la direction de l'Amérique Septentrionale. André Thévet, l'auteur d'une Cosmographie universelle, dit que quatorze ans avant le voyage de Corte-Real, c'est-à-dire en 1488, les terres neuves avaient été visitées par des capitaines rochelais.

Dès le 14 octobre 1506, le gouvernement portugais percevait un droit fiscal sur le poisson apporté de Terreneuve, preuve d'un développement précoce des pêcheries portugaises dans ces parages. Mais, en dépit des prétentions portugaises, les Français furent les seuls, selon les Anglais, à posséder des établissements permanents à Terreneuve, au XVIième siècle ; eux seuls savaient dépecer la morue et la mettre en caques.

Cependant, en dépit des nombreuses expéditions, on connaissait fort peu de chose sur les terres neuves et leur étendue. Les navigateurs ne songeaient qu'à leurs propres affaires et pas du tout à prendre possession, au nom de leur Roi, des pays qu'ils visitaient. Les relevés des côtes étaient très mal faits et absolument

insuffisants pour donner une idée exacte des lieux. Le plus ancien tracé des côtes de l'Amérique du Nord que l'on connaisse, a été fait par Robert de Bailly en 1520. Sur son globe, de Bailly sépare l'Asie de l'Amérique. Plus tard, en 1541, sur une carte préparée par un dieppois: Nicolas Desliens, Terreneuve nous apparaît comme une île et séparée du Labrador. Mais ce n'est qu'après les voyages de Cartier, que les Iles du Golfe Saint-Laurent, l'île du Cap Breton, l'île du Prince Édouard, l'île d'Anticosti et quelques autres de moindre importance, sortent du chaos. La partie sud du Golfe apparaît aussi, à peu près telle que nous la connaissons, sur les cartes de cette époque.

Un navigateur portugais : Joao Alvarez Fagundes, explora les côtes de la Nouvelle-Écosse, le sud de Terreneuve et l'intérieur du Golfe Saint-Laurent, vers l'an 1520, mais nous n'avons de lui aucune carte.

Le premier navigateur dont la relation de voyage ait été conservée, dit Paul Gaffarel dans son ouvrage : *Les découvreurs français*, est Verrazano.

Giovanni de Bernardo da Verrazano, fils d'Andréa da Verrazano et de Fiametta Capelli, naquit à Florence en 1485. Il appartenait à une excellente famille dont le dernier descendant : le chevalier Andréa di Verrazano, mourut à Florence en 1819.

Dès sa jeunesse, il manifesta le désir de courir le monde et, lorsqu'il vint à la cour de François premier, il prétendit avoir visité tous les points du globe connus à cette époque. Plein d'assurance, il dit au roi de France qu'il se faisait fort de trouver la route de Chine, en allant vers l'occident et que, si Sa Majesté voulait lui donner le commandement d'une expédition,

non seulement il irait planter le drapeau fleurdelisé à Cathay, mais qu'il prendrait possession de toutes les terres et îles auxquelles il aborderait.

François 1er, séduit par ce langage plein de sincérité, et désireux de s'attacher un homme aussi précieux, accueillit favorablement cette proposition. Quatre navires, munis de tout ce qu'il fallait pour un voyage de plusieurs mois, furent mis à la disposition du pilote florentin et, au printemps de 1523, il partait avec la certitude d'accomplir la promesse qu'il avait faite au roi. Mais, l'homme propose et Dieu dispose. Assaillie par une violente tempête, la petite flotille fut poussée vers les côtes pittoresques mais dangereuses de la Bretagne. Forcé d'abandonner deux de ses navires qui faisaient eau, Verrazano modifia sensiblement son itinéraire. Il mit le cap vers les côtes d'Espagne avec deux vaisseaux armés en guerre : la *Dauphine* et la *Normande*, afin d'intercepter quelques galions revenant d'Amérique chargés d'or. Mais ayant reçu de la cour de France l'ordre de continuer son voyage d'exploration, il partit d'un rocher, près de Madère, le 17 janvier 1524, avec un seul vaisseau : la *Dauphine*, un équipage de 50 hommes et des provisions pour huit mois. Il atteignit les côtes de l'Amérique à la hauteur de la Caroline du Nord, visita sept cents lieues de côte, mit pied à terre là où les indigènes se montraient accueillants, longea le Maine et la Nouvelle-Ecosse, remonta jusqu'au 50ième degré de latitude, puis s'en revint en France. Le 8 juillet, il entrait en rade de Dieppe. A Paris, il fit au roi un récit fantastique de ce qu'il avait vu. Cependant, on ne sait pas du tout quels sont les endroits visités

par ce fameux marin. S'il est vrai, comme le veulent certains historiens, qu'il donna au Canada le nom de Nouvelle-France, nous sommes disposé à croire qu'il dut lui jeter ce nom — comme on lance une amarre — du gaillard d'arrière de sa caravelle.

Après 1524, on ne sait pas au juste ce que fit Verrazano. Son compatriote Ramusio, à qui nous sommes redevables de renseignements précieux sur les navigations du XVIième siècle, nous dit qu'il fit un autre voyage d'exploration en 1525, au service de François 1er, et que, voulant aborder sur une terre inconnue, il fut fait prisonnier par les Sauvages, rôti vivant et mangé par ces cannibales, ainsi que les matelots qui l'accompagnait, sous les yeux de ceux de l'équipage resté à bord et qui, fous de terreur, n'osaient, crainte de subir le même sort, porter secours au capitaine et à leurs infortunés camarades.

Ceci nous paraît être de la pure fantaisie. La version de Don Gonzalès de Barcia semble beaucoup plus digne de foi que celle de l'historien italien. Celui-ci raconte que Verrazano fut fait prisonnier par les Espagnols, près des îles Canaries, alors qu'il faisait le métier de pirate, et pendu, en 1527, par ordre de l'empereur Charles-Quint. (1)

---

(1) Les corsaires — qu'il ne faut pas confondre avec les pirates, car les premiers étaient au service de l'État et les autres n'étaient que de vulgaires bandits ou agissaient comme tels — ne se contentaient pas seulement d'intercepter les galions espagnols et portugais chargés des richesses du Pérou, du Brésil et du Mexique ; des prises moins riches étaient également l'objet de leurs convoitises. Ainsi, en 1524, un navire de Rouen revenant de Terreneuve, chargé de morue, fut capturé par un vaisseau anglais commandé par le capitaine Christopher Coo.

En 1527, un nommé John Rut, croisant dans la baie de Saint-Jean de Terreneuve, cherchant sans doute quelque bonne prise, tombe au beau milieu d'une flotille de onze morutiers normands et se voit forcé de filer doux avec de pareils gars.

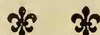
Un écrivain américain, M. Henry C. Murphy, auteur d'un ouvrage intitulé : « *The voyage of Verrazano* », dit que le navigateur florentin fut un imposteur et un fieffé menteur. Il ajoute que le fameux récit de son voyage est calqué sur les documents du pilote portugais Estevan Gomez, qui explora les côtes orientales de l'Amérique, pour le compte de Charles-Quint, en 1525. Gomez avait déjà fait plusieurs voyages aux Indes Occidentales et aux Terres Neuves. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir exploré, le premier et consciencieusement, les côtes de l'Acadie, et de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à l'île de Nantucket.

De plus en plus, en Angleterre et en France — surtout en France — on s'intéressait aux terres neuves. Des tentatives de colonisation étaient faites par des particuliers. Marc Lescarbot rapporte qu'un baron de Léry et Saint-Just, vicomte de Gueu ou Guen, vint en 1628, s'établir sur l'île de Sable avec quelques hommes, et qu'il y séjourna cinq ans, vivant de poissons et du lait de quelques vaches. S'il n'avait pas fait naufrage sur ce banc de sable, il fit preuve d'un fort mauvais goût en choisissant cette île désolée, de préférence aux terres riches et fertiles situées non loin de là.

Le 10 juin 1527, deux vaisseaux : le *Samson* et *La Mary Gilford*, partaient de Plymouth afin de découvrir un passage par le détroit de Davis. Le 1er juillet, une tempête les sépara et le *Samson* se perdit corps et biens. *La Mary Gilford* atteignit Terreneuve et de là, longea la côte Est de l'Amérique jusqu'aux Antilles, puis retourna en Angleterre.

De 1525 à 1530, plusieurs capitaines normands,

notamment Jacques de Rufosse, du navire « *La Bonne Aventure* » ; Jehan Blondel de « *La Sibille* » et des « *Michel* » ; Guillaume Dagyncourt, Nicolas Duport et Luys Luce, propriétaires de « *La Marie des Bonne Nouvelles* », commandée par Jehan Dieulois, visitent Terreneuve, le Labrador et les îles du Golfe Saint-Laurent. Mais il était réservé à un navigateur malouin de donner un nom aux terres entrevues, de faire de nouvelles découvertes, de pousser plus loin ses recherches, de fouiller avec méthode les côtes et l'entrée des rivières, d'étudier les ressources des pays visités, les mœurs, les coutumes et le parler des indigènes et surtout, de prendre possession, au nom du roi de France, des terres, fleuves et rivières de l'Amérique du Nord. C'est de ce brave marin, de cet illustre enfant de Saint-Malo, de celui qui fut le véritable découvreur de la Nouvelle-France, l'habile capitaine-général et maître-pilote : Jacques-Cartier, dont il sera maintenant parlé dans ce récit.





SAINT MALO,
Vue prise de Saint Servan,



LES PORTES CARTIER,
Ancien manoir de Jacques Cartier, près de Rothéneuf.

De mousse à loup de mer



Dans un ouvrage très intéressant et très documenté intitulé : « Memoir of Jacques Cartier, Sieur de Limoilou », publié aux États-Unis, il y a quelques années, l'auteur : M. James Phinney Baxter, de Portland, Maine, débute par ces mots, que je donne ici comme sujet de méditation :

« The early history of Canada which, from what « has been preserved, we know to have been full of « romantic interest, has been strangely neglected by « the French who do not seem to have regarded the « discoveries and adventures of their brave country « men, who so nobly strove to secure a magnificent « domain for their fatherland, as of sufficient import- « ance to demand particular consideration ». — ce qui, « traduit librement, peut se lire comme suit : — « L'Histoire des premiers temps de la colonie française « au Canada, telle qu'elle nous est connue par les « documents anciens, Histoire pourtant si pleine de « faits remarquables, palpitants d'intérêt comme un « beau roman, semble étrangement ignorée des Fran- « çais. Jusqu'à présent, ils n'ont paru attacher que « fort peu d'importance aux glorieuses découvertes « et aux héroïques aventures de leurs braves compa- « triotes qui, jadis, donnèrent à la France un immense « empire par delà l'Atlantique. »

Si l'on a pu reprocher aux Français trop d'indifférence envers leur ancienne colonie et ceux qui la découvrirent, la colonisèrent, la firent grande et prospère,

quels reproches ne méritons nous pas, nous les fils du sol, descendants des héros de la Nouvelle-France, pour le peu d'intérêt que nous portons aux choses de notre Histoire. Prenons notre bonne part du cinglant soufflet de l'auteur américain et faisons en sorte de ne pas en mériter d'autres à l'avenir.

Le peuple français est le peuple le plus léger de la terre, dit-on souvent ; c'est aussi celui qui conserve le mieux son sang-froid à l'approche d'un danger.

Tout dernièrement, en 1911, à propos de la question marocaine, au moment où les relations entre la France et l'Allemagne étaient très tendues et que, partout, on croyait la guerre imminente entre ces deux pays, les journaux nous ont appris le désarroi qui existait à la Bourse de Berlin. L'affolement était général. Les valeurs baissaient, baissaient..., les faillites se succédaient rapides et les ruines se chiffraient par centaines. Que se passait-il en France ? Les esprits étaient-ils surrexités ? Oui, certainement, mais les bruits de guerre n'en étaient pas la cause ! La Bourse était calme, les gens étaient calmes—du moins, sous ce rapport—et les affaires allaient leur petit train-train. Cependant tout le monde était prêt à se battre ; on ne voulait pas que la France fît de concessions, mais on en parlait froidement, posément ; ce qui agitait tous les esprits, c'était : l'enlèvement de la « *Joconde* », c'était la disparition du Louvre, du fameux tableau de l'artiste italien : Léonard de Vinci !...

Faire la guerre en riant, sans perdre une bouchée, et, entre deux batailles, s'occuper de choses absolument étrangères au conflit, tel semble avoir été, de tout temps, le caractère du Français.

Sous François 1er, comme sous le règne de ses prédécesseurs, les pays d'Europe étaient souvent en guerre et l'épée de la France n'avait pas le temps de se couvrir de rouille. Cependant, c'est entre deux batailles que se firent les grands revirements économiques et artistiques de cette merveilleuse contrée. La guerre venait-elle de se terminer avec un pays? vite on se reprenait à vivre, à grandir et à prospérer.

Le 5 août 1529, le traité de Cambrai ou « *paix des Dames* », était signé entre Louise de Savoie, au nom de son fils François 1er, et Marguerite d'Autriche, au nom de son neveu Charles-Quint. Aux termes de ce traité, le roi de France épousait Eléonore d'Autriche, veuve d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, et sœur aînée de Charles-Quint. François 1er renonçait aussi à la Flandre, à l'Artois ainsi qu'à ses prétentions sur Naples.

La paix rétablie, rien n'empêchait plus le grand vaincu de Pavie de travailler à relever le prestige de la France, en agrandissant son royaume.

Depuis les prétendues découvertes de Verrazano, aucun voyage d'exploration n'avait été fait par des Français, de la part du Roi, dans l'Amérique du Nord. Mais alors, piqué de voir la morgue insolente des Espagnols et des Portugais qui prétendaient être les seuls maîtres du Nouveau-Monde, François 1er, s'entretenant un jour avec son premier amiral: Philippe de Chabot, prononça sur un ton de défi, ces paroles fameuses : — « Eh quoi! ils partagent tranquillement « entre eux toute l'Amérique, sans souffrir que j'y « prenne part comme leur frère! Je voudrais bien « voir l'article du testament de notre père Adam « qui leur lègue ce bel héritage ».

Vers cette époque, on parlait beaucoup à Saint-Malo et autres ports bretons, d'un hardi navigateur dont le mérite personnel et la science nautique étaient fort appréciés. Il se nommait Jacques Cartier.

Fils de Jamet Cartier — Jamet, d'après Pierre Margry, est le synonime familier de Jacques — et de Dame Gesseline Jansart, demeurant à Saint-Malo, rue de Buhen, aujourd'hui rue de Châteaubriand, « jouxte » l'ancien hôpital Saint-Thomas, tout près de la maison où devait naître plus tard l'auteur du *Génie du Christianisme*, maison qui sert maintenant d'annexe au *Grand Hôtel de France et de Châteaubriand*, Jacques était le deuxième d'une famille de cinq enfants dont Jehanne, l'aînée, date de naissance inconnue ; Jacques, né dans la dernière partie de l'an 1491, sous le règne de Charles VIII ; un enfant dont le nom n'est pas inscrit au registre, baptisé le 31 décembre 1494 ; Lucas, né le 10 novembre 1498, et Bertheline, née le 15 octobre 1500 ou 1501.

On ne trouve rien, dans les archives de Saint-Malo, au sujet de la naissance de Jacques Cartier. Nous sommes également pauvres de détails concernant sa jeunesse. Il est certain qu'il dût la passer sur mer, car, tout jeune encore, il avait su se distinguer par ses prouesses, et ses concitoyens l'estimaient tellement, qu'au retour de ses voyages, il était invariablement invité à faire l'office de parrain à plusieurs baptêmes ! C'était le « *compère* » attitré des gens de Saint-Malo, et, ma foi, les gentes « *commères* » devaient se sentir bien fières de marcher aux côtés d'un beau gas, d'un rude marin comme le jeune Cartier.

De 1510 à 1555, les registres de la paroisse de Saint-

Malo attestent qu'il fut présent à quarante-cinq baptêmes et que, sur ce nombre, il fut parrain vingt-trois fois ! Le premier enfant qu'il tient sur les fonds baptismaux, est celui de sa sœur Jehanne, mariée à Jean Nouel. Cet enfant, baptisé le 21 août 1510, reçut le nom d'Étienne. Nous le retrouverons plus tard, naviguant avec son oncle, dans des courses lointaines.

Quoiqu'il eût passé les premières années de sa jeunesse à faire l'apprentissage hasardeux du métier de marin, Jacques avait pourtant reçu une éducation remarquablement soignée pour le temps et pour le milieu dans lequel il se trouvait. Pour un jeune loup de mer, il avait sans doute de fort bonnes manières, puisqu'il fréquentait des gens d'une condition et d'une position sociale bien supérieures à la sienne. Notre héros était particulièrement bien reçu dans la famille de Messire Honoré des Granches ou des Granges, chevalier du Roy, grand connétable de la ville et de la cité de Saint-Malo et de la Ville-ès-Gars, près Chateau-Malo. Ses visites chez le Sieur des Granges étaient même assez fréquentes et pour cause !... Le grand connétable avait une fille, une jolie fille nommée Catherine, (1) un beau brin de fille, comme on dit, et depuis qu'il avait vu la douceur de ses grands yeux de sirène, pour une fois, le hardi marin en avait complètement perdu la boussole !... Il ne la retrouva que le 2 mai 1519, lorsque la douce Catherine lui jura, au pied des autels, une fidélité éternelle. Voici l'extrait des registres où cet évènement est consigné :

2 mai 1519.

« Reçurent la bénédiction nuptiale Jacques Cartier

---

(1) La mère de Catherine se nommait Françoise du Mast.

« maître pilotte ès port de Sainct-Malo, fils de Jamet « Cartier et de Geseline Jansart, et Marie Katerine Des « Granche fille de Messire Honoré des Granches, che- « valier du Roy nostre Sire et connétable de la ville et « cyté de S-Malo ».

Cependant, Jouon des Longrais, dans ses « *Documents Nouveaux* », page 11, dit : « On indique cons- « tamment 1519 comme date de ce mariage à cause de « la mention « avril 1519 » mise en interligne du Regis- « tre des mariages, un peu avant l'inscription de « Jacques et de Catherine. Il y a bien des chances « cependant pour qu'il s'agisse d'avril 1520, car l'année « commençant toujours à Pâques à Saint-Malo, Mes- « sire Lancelot Ruffier, vicaire-curé qui enregistrait « alors les publications de mariage, ou celui qui a « ajouté cette date au Registre, n'a pu inscrire « Avril « 1519 » qu'à partir du 24 avril, jour de Pâques de « cette année, et s'il eût eu en vue les six derniers jours « de ce mois nous lirions l'annotation ordinaire « après « Pâques ». La date se réfère plutôt au premier jour « d'avril appartenant encore à 1519 suivant l'ancien « régime, mais à 1520 suivant le nôtre. La publica- « tion de trois bans signalée au Registre par la marque « ordinaire 000 dut commencer ce jour même, 1er avril « 1520 dimanche des Rameaux, et le mariage avoir « lieu après la Quasimodo ».

En 1523 ou 1524, alors que ses qualités de marin intrépide et expérimenté commençaient à être connues au loin, Cartier fit probablement un voyage au Brésil sur un navire portugais. Par la suite, il dut visiter plusieurs fois les côtes de l'Amérique Méridionale et se trouver souvent et longtemps en contact

avec les Portugais, car il connaissait très bien cette langue. En France, il servit plusieurs fois d'interprète à des marins portugais dont les navires avaient été capturés par des corsaires normands ou bretons.

Au moment ou notre héros entre au service de la France, François 1er se prépare donc à revendiquer sa part de l'héritage de notre premier père, par delà l'Atlantique.

Jacques Cartier a 42 ans. C'est un marin robuste, rompu à toutes les fatigues, entreprenant, connaissant à fond son métier, non pas seulement en simple caboteur, mais tout comme les officiers les plus instruits de la Marine royale. Il possède toutes les qualités requises pour entreprendre un voyage d'exploration, faire un relevé des côtes et préparer des cartes exactes des lieux visités.

Son nom est déjà connu à la cour de France, et Philippe de Chabot, amiral de France, Seigneur de Brion, comte de Buzançois et de Charny, ami d'enfance de François 1er, se charge de le présenter au grand monarque.

En voyant Cartier, le Roi, d'un simple coup d'œil l'estima à sa juste valeur. Aussi s'empressa-t-il d'accepter ses services. Il lui donna le commandement d'une expédition ayant pour but l'établissement de postes ou comptoirs de commerce et de colonies agricoles dans les pays transatlantiques.

Nous sommes au début de l'année 1534. Munis de ses lettres patentes, Cartier fait rapidement, en homme d'expédition, ses préparatifs de départ. Il

arme deux petits navires de soixante tonneaux. (1)

Ayant recruté avec soin, mais beaucoup de difficulté, un équipage de soixante-un hommes, il fixe le jour du départ au 20 avril.

Enfin, les préparatifs sont terminés, chacun a dit un dernier adieu à sa famille ; tous les marins sont à leurs postes ; le Vice-amiral Charles de la Meilleraie les passe en revue, leur fait prêter serment d'obéissance au capitaine et leur enjoint de se « bien et fidèlement comporter au service du Roy ». Un coup de sifflet retentit strident, les amarres qui retiennent les navires au rivage — Saint-Malo n'avait pas encore de quais à cette époque — sont larguées, les poulies grincent, les voiles se hissent et, sous la poussée d'une brise légère, les petites nefs se détachent lentement du bord et glissent sans bruit vers la haute mer, traçant un sillage blanc sur les eaux claires de la Manche.

A Dieu va ! Ils sont partis, les braves marins ! Sur la plage dont on s'éloigne rapidement, à mesure que la brise du large fraichit et gonfle les voiles blanches, des tabliers s'agitent, — les mouchoirs n'avaient pas encore été inventés — des voix tremblantes, voix d'enfants, voix de femmes en pleurs crient : Adieu ! Au revoir ! cependant que, penchés sur les bastingages, les yeux humides, les marins qui s'en vont vers l'inconnu, regardent tristement les êtres chers dont ils s'éloignent pour longtemps et peut-être pour toujours.

---

(1) On entendait par tonneau de mer, un poids de 2000 livres à seize onces la livre poids de marc, comme mesure de compte employée pour mesurer la capacité d'un vaisseau,

Charles et Paul Bréard. Documents relatifs à la marine normande.

De Saint-Malo beau port de mer,
Deux petits vaisseaux sont partis
Naviguer sur l'eau et s'y promener ;
Vivent Dieu, la France et Jacques Cartier

Ils s'en vont sur les flots amers,
Découvrir de lointains pays
Pour le grand monarque François premier
Vivent Dieu, la France et Jacques Cartier.

Le voyage fut très rapide. Grâce aux vents d'Est qui ne cessèrent de souffler, vingt jours suffirent pour traverser l'Atlantique. Le dix mai, les deux navires étaient en vue du cap de Bonnevue, aujourd'hui Bonavista, situé sur la côte est de Terreneuve. Chassé par les glaces, Cartier se dirige vers le sud et vient se mettre à l'abri dans une baie qu'il nomme Sainte-Catherine — aujourd'hui Catalina — en l'honneur de sa femme.

Après avoir passé dix jours dans cette baie, il remet le cap vers le nord. Bientôt on découvre une île qui semble être le refuge de tous les oiseaux aquatiques, car ils sont légions ; il y en a tellement, que l'air en est obscurci. Le maître-pilote et ses hommes se livrent avec entrain au plaisir de la chasse et font une provision de quatre à cinq tonneaux, pour chaque navire, d'oiseaux nommés « *apponatz* », « *margaux* » et « *godets* », dont la chair est appétissante.

Cartier donna à cette île le nom d'Ile des Oiseaux. Elle a été rebaptisée depuis « *Funk Island* ».

Après cette chasse fructueuse, les vaisseaux remontèrent encore plus au nord. Le 27 mai, on entre dans le détroit qui sépare Terreneuve du Labrador. Ici — comme de nos jours du reste — les icebergs sont nombreux ; il y en a d'énormes qui rendent la navigation difficile et dangereuse. Une côte fort pittoresque, formée de hautes falaises rocheuses dépourvues

de toute végétation, se présente à la vue des navigateurs. Comme quelques uns des rochers ont l'aspect de véritables forteresses, Cartier donne à ce qu'il croit être un golfe, le nom de Golfe des Châteaux. C'était le détroit de Belle-Ile. *Chateau Bay* désigne maintenant un hâvre situé à l'extrémité Sud-Est du Labrador.

Après avoir reconnu l'île de Quirpont qu'il trouve à l'entrée et à laquelle il donne le nom de Sainte-Catherine, notre explorateur, tournant vers l'ouest, pénètre dans ce golfe, longe la côte du Labrador et arrive bientôt à Blanc-Sablon où il fait escale. Ensuite, il visite le port des Ilettes — *Bradore Bay* — et la baie de Brest — *Old Fort Bay* — où il renouvelle son approvisionnement d'eau et de bois.

Le 11 juin, fête de Saint-Barnabé, l'équipage a le bonheur d'entendre la Sainte Messe. Comme il n'y avait pas de prêtre à bord, Cartier récita à haute voix les prières de la messe.

En remontant vers le fleuve de Saint-Jacques — aujourd'hui la baie des Rochers — on rencontre un navire de pêche de LaRochelle se dirigeant vers la baie de Brest.

Partout les côtes sont arides et rocailleuses et le pays, à première vue, semble si peu propice à la colonisation que le capitaine en éprouve un profond désappointement. Voici la description qu'il en fait : —
« Si la terre était aussi bonne qu'il y a de bons hables
« (ports) se serait ung bien ; mais elle ne se doibt
« nommer Terre-Neuffve, mais pierres et rochiers ef-
« froyables et mal rabottez, car en toute la dite coste
« du Nort, je n'y vy une charreté de terre, et si descendy

« en plusieurs lieux ; fors à Blanc-Sablon, il n'y a que « de la mousse et que de petits bouays avortez (petits « arbres rabougris) ; fin, j'estime mieulx que autre- « ment que c'est la terre que Dieu donna à Cayn. »

Un peu plus loin, un port qu'il dit être le plus beau du monde, s'ouvre devant lui. Il lui donne son nom. C'est bien regrettable qu'on ne l'ait pas conservé au lieu de lui substituer celui de *Checatica*.

Cartier, voyant que le golfe s'élargissait à mesure que l'on avançait vers l'Ouest, voulu explorer la côte qu'il apercevait à sa gauche, c'est à dire, la côte nord de Terreneuve.

Le premier endroit qu'il toucha fut nommé le cap Double, parce que l'on apercevait deux caps « l'un pardessus l'autre ; c'est aujourd'hui la Pointe-Riche. Plus loin, il donne à des montagnes de belle apparence le nom de « Monts des Granches ». On voit qu'il n'oubliait pas sa famille ! Au Sud-Ouest de ces monts, il découvre le cap Pointu, connu maintenant sous le nom de « Tête de Vache ».

Du 17 au 24 juin, poussés de côté et d'autre par de forts vents de l'Est et du Nord-Est, les deux navires entrent d'abord dans une baie remplie de petites îles rondes auxquelles Cartier donne le nom de « Colombiers », et à la baie, celui de « Saint-Julien », maintenant « Bonne Baie ». Sept lieues plus loin, il aperçoit au Sud-Est le cap Nord de la baie des îles qu'il nomme : Cap Royal. Doublant ce cap, il traverse une baie et de l'autre côté, trouve un autre cap qu'il nomme : Cap Delatte, pointe Sud de la baie des îles. Le 24 juin, il aperçoit le cap Saint Jehan, ainsi nommé en l'honneur de Saint Jean-Baptiste. C'est maintenant

le cap de l'Anguille. De là, Cartier entre résolument dans le golfe et prend la direction des îles de la Magdeleine. Il touche aux îles Margaux, à l'île Bryon, nommée en l'honneur de son protecteur : Philippe de Chabot, seigneur de Bryon. (1) « La terre de cette « île est très bonne, dit-il, et un seul arpent vaut mieux « que toute la Terre Neuve. »

Le 29 juin, il laissait derrière lui la dernière des îles de la Magdeleine, nommée par lui : île d'Allezay, (2) maintenant île du Corps Mort, et le lendemain on était en vue de l'île Saint-Jean aujourd'hui l'île du Prince-Edouard. Bientôt après, il longe les côtes du Nouveau-Brunswick en remontant vers le Nord, et visite la baie de Miramichi. Cherchant toujours un passage vers l'Ouest, il vient se réfugier dans une petite baie qu'il nomme Saint-Martin, aujourd'hui Port-Daniel, dans la Gaspésie, où il reste quelques jours.

Laissant les vaisseaux dans ce port, il explore la côte en chaloupe et pénètre dans une grande baie que les sauvages de l'endroit nommaient : *Mowebaktabaak* — ce qui signifie grande baie,—et trouvant qu'il y faisait très chaud, il lui donne le nom de : Golfe de la Chaleur.

« Ce pays, dit-il, est plus chaud que n'est l'Espagne « et le plus beau qu'il est possible de voir, tout esgal, et « uny et il n'y a lieu si petit où il n'y ait des arbres « combien que ce soyent sablons, et où il n'y ait du « froment sauvage qui a l'espy comme le seigle et le « grain comme de l'avoine, et des poids aussi épais

(1) Quelques Anglais, plus ignorants que méchants, nous voulons bien le croire, nomment cette île *Byron Island* et prétendent que c'est un Anglais qui lui a donné ce nom en l'honneur de Lord Byron.

(2) Peut-être bien « *Alizon* » en l'honneur de sa belle-sœur : Alizon des Granges.

« comme s'ils avaient été semez et cultivez, du raisin
« blanc et rouge avec la fleur blanche dessus, des frai-
« ses, meures, roses rouges et blanches, et autres fleurs
« de plaisante, douce et agréable odeur. Aussi, il y a
« là beaucoup de belles prairies et bonnes herbes et
« lacs où il y a grande abondance de saumons. »

Le 12 juillet, désireux d'explorer ce golfe ou baie de la chaleur, Cartier quittait la baie de Saint-Martin. Une semaine fut consacré à cette exploration. Le 20, il longeait l'île Bonaventure et le cap Percé ou de Prato et le 22, il pénétrait dans la baie de Gaspé, au pays des Honguedos. Les Sauvages l'ayant reçu d'une façon amicale, le hardi marin voulut prendre possession du pays et fit planter, sur une hauteur, près de l'entrée du port, une croix de trente pieds, ornée d'un écusson aux armes de France surmonté de cette inscription : Vyve le Roy de France ».

Ceci n'eut pas le don de plaire aux Honguedos, car, dès que Cartier et ses hommes furent retournés dans leurs vaisseaux, le grand chef ou Sagamo, accompagné de ses trois fils, montant dans un canot, vint demander le capitaine et lui fit un long discours, avec force gestes, pour lui faire comprendre que ce pays lui appartenait et que lui, Cartier, n'avait pas le droit d'y planter des croix sans sa permission. Là-dessus, le capitaine malouin invita le chef et ses fils à monter à bord de son vaisseau, leur fit cadeau de haches et de couteaux, les fit boire et manger et leur témoigna tant d'amitié que les Sauvages furent bientôt tout à fait conquis. Cartier ayant demandé au Sagamo la permission d'emmener deux de ses fils en France pour leur faire apprendre la langue du pays, l'autorisation lui

fut accordée avec empressement. De leur côté, les deux jeunes Honguedos, (Taignoagny et Domagaya) habillés et coiffés à l'Européenne par les marins, étaient ravis de faire un si beau voyage.

Le 25 juillet, le vent soufflant de l'Ouest, on levait l'ancre à l'aurore et bientôt le petit village honguedo, protégé par le signe du salut et l'écusson de France, disparaissait à l'occident.

Au sortir de la Baie des Chaleurs, obliquant vers le Nord-Est, Cartier traversa un bras de mer qu'il nomma : détroit de Saint-Pierre, entre l'île d'Anticosti et la côte nord et vint jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière Nataskouan, près d'un cap nommé Tiéno en l'honneur du chef des Sauvages de l'endroit. Quelques jours plus tard, le 9 août, il touchait à Blanc-Sablon. Il en partait le 15, jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, après avoir récité les prières de la Messe, pour retourner en France.

Le voyage fut rapide, car le 5 septembre, les deux petits navires entraient au port de Saint-Malo, après une absence de cent-trente-sept jours.

Jacques Cartier revenait en France avec la satisfaction du devoir accompli. Il avait reconnu et pris possession de plus de pays en une seule saison que tous ses prédécesseurs pendant un demi-siècle. Il avait compris le beau rôle que la France était appelée à jouer sur cet immense territoire qu'il voulait mieux connaître : rôle de civilisatrice et d'éducatrice dans le bien ; voilà pourquoi il le lui avait réservé en y arborant les armes de son Roi suspendues au signe de la Rédemption, qui est aussi celui de la véritable civilisation.



Le Monument Jacques Cartier sur le bastion de la Hollande, Saint Malo.

Deuxième voyage de Jacques Cartier



Elégante caravelle retenue par un câble — le Sillon — aux falaises dentelées de la côte d'Emeraude, la petite ville de Saint-Malo brave, sans broncher, depuis plus de mille ans, les fureurs de la Manche, comme elle a bravé, jadis, les flottes anglaises et hollandaises qui voulaient la conquérir.

Bâtie sur un rocher, au sommet duquel un saint ermite nommé Aaron avait construit sa cabane vers le milieu du sixième siècle, la pittoresque ville bretonne doit son nom au pieux moine gallois Malo qui se réfugia chez ce bon solitaire et devint son élève.

Apôtre zélé et prédicateur entraînant, Malo fut bientôt l'idole de tous ceux qui l'entendaient. Il fut même choisi comme évêque, malgré son refus, par les chrétiens de l'antique cité d'Aleth, ville gallo-romaine sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui Saint-Servan.

L'histoire de Saint-Malo-la-Belle est glorieuse. Souvent assiégée par des flottes ennemies, elle dut au courage et à la fermeté de ses habitants, plus encore qu'à ses travaux de défense, de ne jamais tomber en leur pouvoir.

Berceau d'hommes illustres tels que : Chateaubriand, Maupertuis, Gouin de Beauchêne, Thévenard, les frères Lamennais, là naquirent aussi des marins fameux : Duguay-Trouin, Mahé de la Bourdonnais, Porcon de la Barbinais ; des corsaires redoutables qui

firent trembler, sur toutes les mers, les ennemis de la France et particulièrement ses amis d'aujourd'hui : les Anglais. Ils étaient légion ces corsaires, et tous plus braves les uns que les autres ! Parmi les plus connus, citons les Porée, les LeFer, les Jocet, les Bouvet, les Magon, les Danycan, les Niquet, les Sauveur, les Debon et surtout, l'invincible Robert Surcouf.

Les historiens ont raconté les exploits de ces héros bretons et les poètes ont chanté les beautés de la cité malouine et de ses environs. Qui ne connaît ces jolis vers de Chateaubriand :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance.

Après avoir séjourné quelque temps dans cette ville pittoresque que baigne les flots verts de la Manche, nous comprenons bien l'attachement du poète pour son rocher, car il nous est resté de Saint-Malo et des environs : Saint-Servan et sa vieille tour du Solidor, la Vicomté et Dinard d'un côté, Paramé et Rothéneuf de l'autre, un souvenir charmé et un vif désir de revoir encore ce joli coin de la Bretagne.

. . . .

L'hiver qui suivit le retour de Jacques Cartier, fut employé aux préparatifs d'une nouvelle expédition.

Dès l'automne, François Ier faisait parvenir à son « très cher et bien-aimé » Jacques Cartier une nouvelle commission avec des pouvoirs plus étendus que la première ; en voici le texte :

« Philippe Chabot, etc., etc., admiral de France, « etc., etc., au cappitaine et pillotte maistre Jacques « Cartier de Sainct-Malo, SALUT !

« Nous vous avons commins et depputé commet-
« tons et depputons, du vouloir et commandement du
« roy, pour conduire, mener et employer troys navyres
« équippés et advitaillés chaincun pour quinze moys,
« au parachèvement de la navigation par vous jà com-
« mencée à descouvrir oultre les Terres-Neufves ; et
« en icelluy voyaige essayer de faire et accomplir ce
« qu'il a pleu à mondit seigneur vous commander et
« ordonner : pour l'équipage duquel vous achapterez
« ou frêterez à tel prix raisonnable que adviserez, etc.,
« et sellon que vous congnoistrez estre bon pour le bien
« de ladicte navigation, les dicts troys navyres pran-
« drez et louerez le nombre des pillottes, maistres et
« compaignons, etc. qu'il vous semblera être requis et
« nécessaire pour l'accomplissement d'icelle navigation.
« Desquelles choses faire, équipper, dresser, mettre sus,
« nous vous avons donné et donnons pouvoir, com-
« mission et mandement espécial; avec la charge et in-
« tendance d'iceulx navyres, voyaige et navigation,
« tant à l'aller que retourner. Mandons et comman-
« dons à tous les dicts pillottes, maistres, etc., vous
« obeyr et suyvre pour le service du roy, en ce que
« dessus, comme ils feraient à nous mêmes, etc.

« Donné sous nostre seing et scel d'armes le pénul-
« tième jour d'octobre l'an 1534.»

Vers le milieu de mai 1535, tout était prêt. On n'attendait plus que les vents favorables qui ne tardèrent pas à souffler. L'équipage s'était préparé à ce long voyage qui, pour un bon nombre, devait être le grand voyage dont on ne revient pas. Mais laissons

Cartier raconter lui-même la cérémonie qui précéda le départ de sa flottille :

« Le dimanche, jour et fête de la Pentecoste, sei-
« zième jour de may, en l'an mil cinq cens trente cinq
« du commandement du cappitaine et bon vouloir
« de tous, chacun se confessa et reçumes tous ensem-
« blement nostre créateur en l'église cathédrale de
« Sainct-Malo. Après lequel avoir reçu, fûmes nous
« présenter au cueur de la dicte église devant révérend
« père en Dieu monsieur de Sainct-Malo lequel en son
« état épiscopal nous donna sa bénédiction. »

Le « révérend père en Dieu » n'était autre que l'évêque de Saint-Malo : Monseigneur François Bohier.

A l'endroit où s'est agenouillé Cartier, on voit aujourd'hui cette inscription en mosaïque :

ICI
S'EST AGENOUILLÉ
JACQUES CARTIER
POUR RECEVOIR LA BÉNÉDICTION
DE L'ÉVÈQUE DE SAINT-MALO
A SON DÉPART POUR LA DÉCOUVERTE DU
CANADA LE 16 MAI 1535.



HONORÉ MERCIER
PREMIER MINISTRE DE QUÉBEC
SOUVENIR DE SA VISITE
1891.

Les trois navires sous le commandement de Cartier étaient : « *La Grande Hermine* » de 120 tonneaux,

mesurant à peu près 67 pieds de l'étrave à l'étambot, par 23 pieds de largeur ; c'était le vaisseau du capitaine général qui avait sous ses ordres les officiers suivants : le maître Thomas Frosmont, Claude de Pontbriand, fils du seigneur de Montreuil et échanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Jehan Poullet et plusieurs autres gentilshommes. Le « *Courlieu* » rebaptisé : « *La Petite Hermine* », du port d'environ soixante tonneaux, avait 57 pieds de long par 17 de large. Elle avait pour capitaine : Macé Jalobert et pour second : Guillaume Le Marié. La galiote « L'Émérillon », jaugeant 40 tonneaux, de 48 pieds de long par 15 de large, était commandée par le capitaine Guillaume LeBreton-Bastille et avait pour maître d'équipage : Jacques Maingart. D'après plusieurs historiens, deux prêtres : Dom Anthoine et Guillaume LeBreton, accompagnaient l'expédition. L'équipage se composait de 110 hommes plus les Honguedos : Taignoagny et Domagaya, qui avaient appris assez de français pour servir d'interprètes.

Le mercredi, 19ième jour de mai, le vent étant devenu bon et convenable, la petite flotille, mettant le cap vers l'Ouest, sortait rapidement de la rade et disparaissait dans les brumes du couchant.

La traversée fut longue et orageuse. Séparé par la tempête dès le 25 juin, les vaisseaux ne se rejoignirent que le 26 juillet dans le Golfe des Châteaux.

Le 10 août, fête de Saint-Laurent, Cartier visite une baie à laquelle il donne le nom du saint du jour. C'est aujourd'hui la baie Sainte-Geneviève.

Parti de cette baie le 12, on se dirigea vers le Sud et, le 15, les vaisseaux longeaient l'île d'Anticosti, que

les Sauvages nommaient « Natiscotec ».[1] Comme c'était la fête de l'Assomption, Cartier, auquel les Honguedos avaient appris que c'était une île, la nomma : île de l'Assomption.

Par le Sud de cette île, était la Gaspésie, en honguedo « *Katsepioui* », ce qui veut dire : « détaché ». C'était le pays des deux interprètes et dès qu'ils virent poindre au loin la cîme de leurs montagnes, du haut des vergues où ils étaient perchés, ils manifestèrent leur joie en criant à pleine voix : « Honguedo ! Honguedo ! ! .... Malgré les splendeurs qu'ils avaient entrevues, dit l'Abbé Ferland, ils portaient leurs regards avec bonheur, vers la terre de leurs ancêtres. Et ils avaient le droit de la contempler avec un juste orgueil, car la France ne leur avait rien offert de plus majestueux que les monts Notre-Dame, de plus noble que la baie de Gaspé, de plus beau que le bassin où ils avaient souvent, dans leur enfance, poussé le léger canot de leur père, le vieux chef honguedo ». Et l'Abbé Ferland a raison. Après un séjour à l'étranger, on apprécie mieux son pays. En revoyant la terre natale, les rives enchanteresses de notre beau fleuve, en aspirant à pleins poumons les émanations balsamiques de nos forêts, quelle joie remplit tout notre être, avec quelle fierté, quel élan, quel orgueil ne chantons-nous pas :

O Canada ! mon pays, mes amours !



Par ses interprètes, qui semblaient beaucoup mieux renseignés en géographie canadienne que ne le sont de

---

(1) Anticosti est une corruption de Natiscotec.

nos jours nombre de nos compatriotes, Cartier avait appris qu'à la rivière Trinité commençait le royaume de Saguenay et terres habitables et, qu'en amont du grand fleuve de Silenne, ainsi qu'ils nommaient le Saint-Laurent, lequel allait toujours se retrécissant, il y avait le royaume de Canada — mot huron qui signifie : ville, bourgade — et que plus loin encore, vers le sud-ouest, se trouvait le royaume d'Hochelaga. (1) Le fleuve se continuait beaucoup plus loin encore, si loin, qu'ils n'avaient jamais entendu dire qu'aucun homme en avait vu le « bout », la source, et que l'eau était douce depuis Canada.

Après avoir exploré consciencieusement, selon son habitude, les rives du fleuve, touchant le 19 août, aux Sept-Iles ; le 29, à un groupe d'îles qu'il nomma: îlots Saint-Jean, près du Bic, et à l'île du Bic—mot qui vient de « *bicoque* »,—le pilote malouin arrivait le 1er septembre à l'embouchure de la rivière Saguenay — du montagnais « *Sakenip* », « qui jaillit, » — et est « icelle « rivière, dit-il, entre haultes montaignes de pierre nue « sans y avoir que peu de terre, et nonobstant y croît « grand quantité d'arbres et de plusieurs sortes qui « croissent sur la dicte pierre nue comme sur bonne « terre, de sorte que, y avons veu arbre suffisant à « master navire de trente tonneaux, aussi vert qu'il « soit possible de veoir lequel était sur un rocq sans y « avoir aucune saveur de terre ».

---

(1) Monsieur P.-G. Roy, dans son intéressant ouvrage sur les noms géographiques, nous donne l'opinion, de deux prêtres : l'abbé Arnault et l'abbé Mainville, sur la signification du mot *Hochelaga.* Le premier dit que ce mot signifie : « endroit où l'on surprend quelqu'un (sans doute dans une embuscade) et où l'on se moque de lui ». — Le second dit que c'est une corruption du mot « oseraco » qui peut signifier trois choses : 1° La chaussée des castors. 2° Endroit où l'on fait les haches. 3° Lieu où l'on passe l'hiver.

Quatre barques de Sauvages du village de Tadoussac — « sommets arrondis » — viennent au devant des navires et font au capitaine et à ses hommes les salutations usuelles.

Le lendemain, en sortant du Saguenay, « l'*Émérillon* », poussée par les courants qui rendent la navigation si dangereuse à l'embouchure de cette rivière, faillit s'échouer sur les battures de l'île Rouge.

En remontant le fleuve, à quelques lieues du Saguenay, Cartier voit des poissons qui lui étaient inconnus, « gros comme marsouins, aussi blanc que neige, « sans avoir aucune tache que les gens du pays nom- « ment : « *adhothuys* », et trouvent fors bons à man- « ger.» Ce poisson que Champlain nomme « marsouin blanc » et qui nous paraît être le « *belouga artica* » ou « *épaulard* », est encore très nombreux dans ces parages.

Le 6 septembre, on arrive à une île près de laquelle il y a d'énormes tortues. Cette île est couverte de beaux arbres et il y a quantité de « couldres franches « chargées de noisilles. Et parce, dit Cartier, la nomâ- « mes l'ylle ès Couldres ». Le 8, une messe solennelle est chantée sur cette île. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici les vers que l'Abbé H.-R. Casgrain a écrit sur l'arrivée du Découvreur à l'île aux Coudres et sur la première messe célébrée dans la Nouvelle-France.

L'ARRIVÉE DE JACQUES CARTIER

Le grand Colomb venait de percer le mystère
Qui depuis si longtemps voilait cet hémisphère.
Le roi de nos déserts, l'immense Saint-Laurent
Couvrait, seul, notre sol de ses bras de géant,

Et les muscles mouvants de sa puissante épaule
N'avaient jamais porté que les glaces du pôle.
Seul, l'enfant des forêts, poursuivant l'orignal,
Foulait la fleur sauvage et le sol virginal.

Par un beau soir d'été, l'on vit trois blanches voiles
Remonter la rivière aux clartés des étoiles.
A leur étrange aspect, les farouches indiens
Et les oiseaux de mer et les monstres marins,
Surpris d'être troublés dans leur paix si parfaite,
Disparaissent soudain dans leur sombre retraite.
Les vaisseaux d'outre-mer glissent silencieux
A l'ombre des grands caps et des monts sourcilleux.

Un homme que la foi, que le génie inspire
Est là, debout, pensif, sur l'avant du navire :
C'est le grand découvreur du Canada, Cartier,
Le délégué du ciel et du roy chevalier.
A côté de la croix, symbole d'espérance,
Il vient planter ici le drapeau de la France.

LA MESSE

L'aurore avait jeté sur les pas du soleil
Sa corbeille de rose et son manteau vermeil,
Lorsque les mariniers trouvèrent un asile
Pittoresque et champêtre au rivage de l'île.
Ce nouveau continent est un présent du ciel ;
Et c'est là qu'aujourd'hui le marin immortel
Veut en faire au Seigneur un hommage sublime,
En y faisant offrir l'adorable victime.
Un autel de feuillage et de mousse est dressé
Au sommet du coteau, sur un tronc renversé.
Au dessus, un massif de coudriers et d'ormes,
Ombrageant le rocher de leurs branches énormes
Ressemblent aux arceaux d'un temple naturel.
Des lianes on voit les verdoyants cordages
Retomber en festons au dessus de l'autel,
Et des cierges bénis, parmi les fleurs sauvages,
Dont les pieuses mains du prêtre et des marins
Ont jonché le sol vierge et les degrés divins.
Sur les bras de la croix rustique se balance
Un faisceau d'étendards aux armes de la France.

Cependant est venu le moment solennel,
Et le prêtre gravit les marches de l'autel.
L'équipage vêtu de ses habits de fête
S'agenouille, et Cartier se prosterne à leur tête.
Notre patrie a vu bien des jours glorieux :
Mais jamais elle n'eut d'instant plus précieux.
Le prêtre auguste et saint, avec la blanche hostie
Élève vers le ciel un regard qui supplie.
Pour la première fois en ce pays nouveau
Est offerte la chair et le sang de l'Agneau.
Le flot attentif baise avec respect la plage,
Et la brise au rameau suspend son doux ramage,
Car ce vaste désert est devenu sacré
Depuis que du Sauveur le Sang l'a consacré.
La France américaine, en ce moment suprême
A reçu l'onction de son premier baptême.
Et Cartier crut ouïr dans les hauteurs des cieux
Joint à la voix du prêtre, un chant mystérieux :
C'était l'hymne d'amour et de reconnaissance
De la terre et des mers chantant leur délivrance.
C'était la sainte voix de leur ange gardien
Qui priait au berceau du peuple Canadien.

. . . .

Le même jour, la flottille arrive à une île longue de « dix lieues et large de cinq » située à l'entrée du royaume de Canada. Là, de nombreux Sauvages viennent au-devant des navires et font une réception très cordiale aux « visages pâles ». Le 9, le grand chef ou « *agouhanna* « de Canada, nommé Donnacona, arrive suivi de douze canots chargés d'Indiens. Après avoir reçu les serments d'amitié du chef, Cartier continue sa route afin de trouver un havre sur pour mettre ses vaisseaux à l'abri. Il arrive bientôt au pied d'un haut promontoire sur le flanc duquel se dressent de nombreuses cabanes. C'est Stadaconé résidence de l'Agouhanna. A droite du promontoire, coule une rivière aux courbes capricieuses, nommée par les indigènes : « *Cabir-Coubat* », dans laquelle sa flottille trouvera un bon refuge.

Après avoir rendu visite à Donnacona et constaté que la terre de Stadaconé est aussi bonne que celle de France, qu'il y pousse de fort beaux arbres tels que « chênes, ormes, frênes, noyers, ifs, cèdres, vignes, au- « bépines qui portent le fruit aussi gros que prunes de « damas, et aultres arbres : soubs lesquels croît de aussi « beau chanvre que celuy de France, qui vient sans « semence ny labour,» Cartier retourne aux vaisseaux qu'il a laissés à l'ancre près de l'île. Avant de monter dans la rivière Cabir-Coubat, il veut visiter cette île où les arbres semblent fort beaux et la terre très bonne. Il y trouve tellement de vignes qu'il la nomme : *île Bacchus*. Plus tard, il changera ce nom en celui d'île d'Orléans, en l'honneur du fils de François Ier, le duc d'Orléans.

Le lendemain, 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, à l'heure où

Les rayons du soleil couchant sur l'onde pleine
Jettent de leurs reflets la lueur incertaine,
En face du rocher où Québec doit surgir,
Trois navires, portant les couleurs de la France,
A la rive sauvage où le flot les balance
Lentement viennent attérir. (1)

Ils entrent majestueusement dans la rivière que Cartier nomma rivière Sainte-Croix, (2) salués par les cris de joie des habitants de Stadaconé. Mais, Taignoagny et Domagaya, demeurés à terre depuis leur arrivée, avaient changé d'allure, ils semblaient machiner quelque coup et fuyaient les Français. Ils refu-

---

(1) Fragment d'une pièce de Napoléon Legendre.

(2) Plus tard les Récollets, nommeront cette rivière « Saint-Charles » en l'honneur du Père Charles de Bouës, grand vicaire de Pontoise et fondateur de leur ordre dans la Nouvelle-France.

sèrent de remonter dans les bateaux. Le capitaine vit bientôt qu'il se tramait quelque chose dans l'ombre et il apprit que Taignoagny cherchait à l'empêcher de remonter jusqu'à Hochelaga. Le fourbe vint même le prévenir du danger qui le menaçait s'il remontait le fleuve. Il lui annonça que leur Dieu : *Cudragny*, avait envoyé trois messagers chargés de dire aux visages pâles que, s'ils persistaient à se rendre à Hochelaga, ils mourraient tous parce qu'il y avait beaucoup de neige et de glace ! Ce qui amusa beaucoup l'équipage.

Le 19 septembre, laissant la « *Grande Hermine* » et la « *Petite Hermine* » sous bonne garde, Cartier, accompagné des gentilshommes et d'une cinquantaine d'hommes de l'équipage, partit pour Hochelaga avec « l'*Émérillon* » et deux barquès. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Taignoagny et Domagaya avaient refusé de faire le voyage.

En route, le brave Malouin, ne cessait de s'émerveiller de ce qu'il voyait des deux côtés du fleuve. Il y avait bien lieu de manifester de la joie car le pays était pittoresque au suprême degré, les bois aussi beaux que les plus beaux de France, la vigne poussait partout à l'état sauvage, les rivières abondaient en poissons de toutes espèces, les oiseaux tels que : « cygnes, oultar-« des, faisans, perdrix, merles, mauvis, toutres, char-« donnereulx, serins, roussignols, passes solitaires et « aultres, étaient en grand habondance » ; les sous-bois fourmillaient de gibier et partout, les naturels lui faisaient l'accueil le plus cordial qu'il fut possible de désirer — « d'aussi grand amour et privaulté que si eus-« sions été du pays ».

A Ochelaï, bourgade située à l'endroit connu

aujourd'hui sous le nom de : Pointe du Platon, près de Lotbinière, le chef lui offre, en gage d'amitié, deux de ses enfants : une fillette de sept ou huit ans et un petit garçon de deux ou trois ans. Le Capitaine accepta la petite fille, mais refusa le petit garçon parce qu'il était trop jeune.

Le 28 septembre, notre explorateur pénètre dans un grand lac, élargissement du fleuve, où l'eau est peu profonde, où la marée ne se fait plus sentir et à l'extrémité duquel il ne parait y avoir « aucun passaige n'y sortye ». Comme il y a danger de naviguer avec « l'Émérillon » dans ces eaux peu profondes, on met la galiote à l'ancre et l'on cherche un passage avec les barques. Bientôt on trouve plusieurs rivières à la tête du lac — qui n'est autre que le lac Saint-Pierre — nommé par Cartier, lac d'Angoulême, et, après avoir cotoyé des îles merveilleuses — les îles de Berthier et de Sorel, — on retrouve la voie principale. Enfin, le 2 octobre, les deux barques arrivent au royaume d'Hochelaga.

Jamais Roi, visitant ses loyaux sujets, n'eut réception plus enthousiaste que celle qui fut faite au pilote malouin, par les indigènes de la famille huro-iroquoise, habitants de ce royaume. La relation de ce voyage la rapporte comme suit : « Se rendirent au devant de « nous plus de mil personnes tant hommes femmes que « enfans ; Lesquels nous firent aussy bon racueil que « jamais père feist à enfants, menant ioye merveilleuse. « Car les hommes en une bande dansoyent. Les « femmes d'aultre et les enfans de l'aultre, et après « ce nous apportèrent force poisson et de leur pain « faict de gros mil, qui getteoient dedans nos dictes

« barques en sorte qu'il sembloit qu'il tumbast de « l'aer ».

Dès que le Capitaine eut mit pied à terre, il fut entouré par cette foule hospitalière qui lui souhaitait la bienvenue en criant : « *Aguyaze* ! *Aguyaze* ! !, ce « qui est leur dire de « salut et ioye ». Les femmes « apportèrent leurs enfans à brassée » pour les lui faire toucher et faisaient mille autres démonstrations d'amitié.

Après avoir distribué à tous de menus présents, Cartier se retira dans une des barques, mais les Sauvages, en signe d'allégresse, restèrent sur la rive. Ils passèrent la nuit près du fleuve et firent des feux de joie.

Cartier demeura deux jours à Hochelaga. Il visita la ville, et l'Agouhanna, au cours d'une réception, en signe d'amitié et de déférence, lui mit sa couronne sur la tête. En échange, Cartier lui fit baiser un crucifix qu'il portait et il le lui suspendit au cou. Comme ce chef était perclus de rhumatisme, le capitaine lui frictionna les membres. Alors tous les malades et les infirmes tels que « aveugles, borgnes, boiteux, impo- « tens et gens si très vieux que les paupières des yeux « leur pendoyent iusques sur les joues » lui furent amenés. On les couchait à ses pieds pour qu'il les toucha « tellement qu'il sembloit que Dieu fust là descendu « pour les guérir ».

Ému de pitié, le bon Malouin récite pieusement sur ces misérables l'évangile de Saint-Jean : *In principio erat verbum*, fait le signe de la croix sur eux, « priant Dieu qu'il leur donne congnoissance de notre « saincte foye et grâce de recouvrer chrestienté et

« baptesme ». Ensuite il lit à haute voix la Passion de Notre Seigneur. Tous les Sauvages l'écoutent dans le plus profond silence, levant les yeux au ciel et « faisans pareilles cérémonies qu'ils nous veoient faire ».

Après avoir visité la montagne à laquelle il donne le nom de « Mont-Royal » et contemplé, de cette hauteur, un panorama grandiose, Cartier prend congé de ses hôtes. Ceux-ci l'accompagnent sur une grande distance, dans leurs légères pirogues.

Le 5 octobre, on rejoignait « l'Émérillon ». Le 7, on passait à l'embouchure du Saint-Maurice ou Métabéroutin, qui reçut le nom de rivière du Fouez ou de Foi. Cartier explora cette rivière sur une partie de son cours, fit planter une croix dans l'une des îles qui se trouvent à l'embouchure et continua sa route. Le 11, on entrait dans la rivière Sainte-Croix.

Craignant peut-être une attaque de la part des Sauvages, les marins demeurés au havre de Sainte-Croix, avaient élevé un fort devant les navires, afin d'être prêts à toute éventualité, mais il ne furent pas inquiétés.

Donnacona fit une réception très cordiale au Capitaine et à ses hommes.

L'automne se passa à visiter les tribus voisines et à prendre tous les renseignements possibles sur le pays et ses ressources.

Cartier, en fin observateur, étudiait aussi les mœurs et les coutumes des Sauvages ; il nous en a laissé de fort piquants récits. Ainsi, parlant du sort lamentable des veuves, il dit : « depuis que leur mary est « mort jamais ne se remarient ains (mais) font le deuil « de la dicte mort toute leur vie, et se teignent le visage

« de charbon pellé et de graisse espez comme l'espes-
« seur du dos d'ung cousteau, et à cela congnoist on
« que elles sont veufves ».

Plus loin, nous parlant de l'usage très répandu du « *quiéouta* » ou tabac, il dit : « Ilz ont aussi une herbe « de quoy ils font grand amastz l'été durant pour « l'yver. Laquelle ils estiment fort et en usent les « hommes seulement en façon que ensuit. Ilz la font « seicher au soleil, et la portent à leur col en une petite « peau de beste en lieu de sac, avec ung cornet de « pierre ou de boys : puis à toute heure font poudre « de la dicte herbe, et la mettent en l'ung des boutz « du dict cornet, puis mettent ung charbon de feu « dessus, et sussent par l'autre bout, tant qu'ils s'em- « plent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par « la bouche et par les nazilles, côe par ung tuyau de « cheminée, et disent que cela les tient sains et chaulde- « ment et ne vont jamais sans avoir lesdictes choses. « Nous avons esprouvée la dicte fumée, après laquelle « avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir mis « de la pouldre de poyvre tant est chaude ». Puis, par- lant de leur endurance au froid il dit : « Et sont « tant hommes femmes qu'enfans plus durs que beste « au froid. Car de la plus grand'froidure que ayons « veu, laquelle estait merveilleuse et âpre venaient « par dessus les glaces et neiges tous les jours à nos « navires, la plupart d'eulx tous nudz, qui est chose « fort à croire qui ne la veu ». Il finit par ces mots : « A ce que nous avons veu et peu entendre de ce dit « peuple, me semble qu'il seroit aisé à dompter. Dieu « par sa saincte miséricorde y vueille mettre son regard « Amen. »

Donnacona avait annoncé à Cartier que ; dans le royaume de Saguenay, on rencontrait des hommes blancs vêtus de drap de laine comme lui : sans doute quelques pêcheurs rochelais, basques, bretons ou normands, visiteurs annuels de ces parages. L'Agouhanna disait aussi avoir vu ailleurs des hommes curieusement charpentés, entre autres, « les *Picquemyans* qui n'ont « qu'une jambe, » et un autre peuple « qui ne mange « pas et qui, n'ayant pas de fondement, ne digère pas » ! Ceux-ci devaient-être comme les prétendus habitants de la lune desquels on nous disait, dans notre enfance, qu'ils ont les jambes fendues jusqu'aux oreilles ! Comme ces peuples n'ont laissé aucune trace de leur séjour dans la Nouvelle-France, on peut se demander si Donnacona n'avait pas exploré l'astre des nuits, la blonde Phoébée, bien avant l'immortel Cyrano de Bergerac !..

L'automne avait fait place à l'hiver et les glaces retenaient captifs dans la rivière Sainte-Croix les trois petits navires venus de France. Les rapports avec les Sauvages de Stadaconé étaient moins cordiaux qu'au début ; l'on sentait une certaine gêne dans les relations quotidiennes et l'on se tenait sur ses gardes ; les deux interprètes étaient surtout l'objet d'une discrète surveillance.

Hélas ! aux craintes que donnaient au Capitaine ces « *agojuda* » ou traîtres, vint s'ajouter une angoisse terrible. Un jour du mois de décembre, un des hommes, revenant de Stadaconé, rapporta qu'une maladie terrible décimait la population de cette bourgade et que déjà, une cinquantaine de personnes étaient mortes. Cartier fit défendre l'entrée du fort et des vaisseaux aux Sauvages, mais en dépit de ces précau-

tions, cette affreuse maladie : le scorbut, fit bientôt son apparition parmi l'équipage. Tous les jours, il s'en déclarait de nouveaux cas, et « vers la my-février, « dit la relation, de cent dix hommes que nous étions, « il n'y en avait pas dix sains, en sorte que l'ung ne « pouvoit secourir l'autre qui estoit chose piteuse à « veoir, considéré le lieu où nous estions. Car les gens « du pays venaient tous les jours devant notre fort, « qui peu de gens veoyent, et ia y en avoit huict de « mors et plus de cinquante en qui on ne esperoit plus « de vie. »

Ne connaissant aucun remède contre ce fléau, le bon Capitaine implorait la miséricorde divine et, comme tous les marins, fidèle serviteur de Marie, il ne cessait de lui demander secours et protection. Une image de la Vierge avait été suspendue à un arbre distant du fort d'une portée de flêche. La messe y fut célébrée et tous ceux qui pouvaient encore se lever, se traînèrent, sur la neige durcie, jusqu'au pied de l'arbre, en chantant les sept psaumes de David, puis les litanies « en priant la dicte vierge qu'il lui pleust « prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous ». Après la messe, Cartier promit solennellement de faire un pélerinage au sanctuaire fameux de Notre-Dame de Rocamadour, si Dieu lui accordait la grâce de retourner en France. Pourtant, avant de lui accorder cette grâce, Dieu voulait éprouver dûrement ce bon et fidèle serviteur. Il fut heureusement préservé du scorbut avec trois ou quatre de ses hommes, mais l'épidémie lui en enleva vingt-cinq parmi lesquels un gentilhomme : Philippe de Rougemont, natif d'Amboise. Il n'avait que vingt-deux ans.

Un jour, Cartier rencontra, près du fort, Domagaya qu'il croyait malade du scorbut et lui demanda comment il s'était guéri. Celui-ci répondit qu'il avait fait usage d'un remède merveilleux. Le capitaine ayant insisté pour connaître ce remède, disant que son serviteur avait contracté cette maladie en allant chez Donnacona, l'interprète lui dit qu'on le préparait en faisant bouillir l'écorce et les feuilles de l'*Ameda* ou épinette blanche, qu'il fallait boire de cette infusion et appliquer le marc sur les parties malades. L'effet de ce remède fut si rapide qu'après six jours de traitement, tous les scorbutiques étaient sur pieds. Le remède avait opéré des miracles, car ceux qui souffraient d'autres maladies, avaient été radicalement guéris.

Vers la fin de février, Donnacona, Taignoagny et Domagaya, accompagnés de plusieurs hommes de la tribu, partirent pour la chasse. Ils ne devaient être que quinze jours absents, mais deux mois se passèrent avant leur retour. Cette absence prolongée fit naître de nouveaux soupçons dans l'esprit du Capitaine. Il se dit que ce voyage devait avoir pour but de soulever les peuplades voisines contre les Français. Il s'aperçut bientôt que ses craintes étaient justifiées car, le 21 avril, les traîtres étaient de retour avec un nombre considérable d'étrangers.

Avec un équipage affaibli par la maladie et diminué de vingt-cinq, il fallait jouer au plus fin avec ces rusés et hypocrites enfants des bois. Afin de mater les autres et de les tenir en respect, Cartier prit le parti de frapper à la tête et de s'emparer, par la ruse, de

l'Agouhanna et des deux fauteurs de discorde : Taignoagny et Domagaya.

Le 3 mai, fête de la Sainte-Croix, le Capitaine fit planter, près du fort, une croix de 35 pieds de hauteur portant, sous le croisillon, les armes de France.

Vers trois heures de l'après-midi, les Sauvages s'étant rassemblés nombreux devant le fort et près des vaisseaux, le Capitaine invita Donnacona et les deux Honguedos à venir boire et manger à bord, comme ils en avaient l'habitude. Après s'être fait tirer l'oreille assez longtemps, ils consentirent ; mais voyant que l'on éloignait les femmes, Cartier comprit que c'était une manœuvre préméditée et que l'on se préparait à les attaquer. Alors, il donna l'ordre à ses gens de se saisir de Donnacona, de Taignoagny, de Domagaya « et de deux aultres des principaulx qu'il montra, « puis qu'on feist retirer les aultres ».

Les prisonniers furent tenus sous bonne garde, mais on les traita avec beaucoup d'égards.

Pendant la nuit, les habitants de Stadaconé, consternés de voir leur grand chef prisonnier, vinrent se lamenter près des navires ; ils criaient à tout instant : « Agouhanna, Agouhanna ! » Le lendemain midi, afin de les rassurer sur le sort de Donnacona et des autres prisonniers, qu'ils accusaient les Français d'avoir fait mourir, le Capitaine fit monter l'Agouhanna sur l'un des bastions du fort. Celui-ci fit une longue harangue à ses sujets et les rassura, disant que lui et les autres prisonniers étaient bien traités, qu'ils faisaient bonne chère, « et que après avoir parlé au Roy de France et « compté ce qu'il avait veu au Saguenay et aultres « qu'il reviendrait dedans dix ou douze lunes et que le

« Roy lui ferait un grand présent ». — Alors, tous joyeux, les Sauvages poussèrent de grands cris et manifestèrent leur contentement en sautant et en gambadant. En signe de paix et de bonne amitié, on apporta au Capitaine vingt-quatre colliers d'ésurgny, coquillage très précieux à leurs yeux, et, le lendemain, 5 mai, quatre femmes apportèrent à l'Agouhanna des vivres pour le voyage. »

Le samedi, 6 mai, « *La Grande Hermine* » et « *l'Émérillon* » auxquels on avait fait une toilette printanière, toutes voiles déployées, sortaient de la rivière Sainte-Croix, au milieu des bruyantes clameurs des habitants de Stadaconé et des bourgades voisines, des cris souvent répétés de: « Agouhanna », et reprenaient le chemin de France.

Faute de marins pour faire la manœuvre, Cartier s'était vu forcé d'abandonner « *La Petite Hermine* » aux sauvages de Sicadin, bourgade située non loin du fort.

En 1843, la coque d'un vaisseau ayant la forme de ceux du XVIième siècle, fut découverte, enfouie sous plusieurs pieds de vase, à l'entrée du ruisseau Saint-Michel, sept ou huit arpents en amont de l'embouchure du Lairet, où les vaisseaux avaient hivernés, et sur la rive gauche duquel s'élevait le fort. Se trouvait-on en présence des restes de « *La Petite Hermine* » ? On le crut, surtout après avoir fait examiner une partie des débris par une commission d'archéologues de Saint-Malo. Ceux-ci émirent l'opinion que ce vaisseau remontait au temps de Cartier. Alors, on sépara en deux parties le bois et les vieux ferrements, une moitié fut envoyée au Musée de Saint-Malo, où elle

occupe une place d'honneur, l'autre fut déposée au Parlement de Québec et brûla avec cet édifice le 18 avril 1883.

Longtemps les Sauvages de Canada suivirent dans leurs « casnouys » d'écorce de bouleau, le navire portant leur Seigneur ; longtemps les échos de la rive se renvoyèrent, plaintifs, leur « *hedgaguehanyga Agouhanna* », leur dernier adieu au chef qu'ils ne devaient plus revoir, puis les cris s'affaiblirent et se turent, les pirogues disparurent dans le lointain et l'on n'entendit plus que la voix éternellement grondeuse de la chute Montmorency, le clapotis de plus en plus rageur des vagues, le sifflement produit par les rapides battements d'ailes d'innombrables canards, outardes et autres oiseaux aquatiques que l'on faisait lever en passant, les commandements brefs du Capitaine à ses matelots et la chanson d'un mousse qui, perché dans les huniers, jetait joyeusement cet adieu au pays qu'il quittait sans regret :

A tout je préfère
Le toit de ma mère
Le rocher de Saint-Malo
Que l'on voit sur l'eau
De loin sur l'eau.

. . . .

Le vent étant favorable, on atteignit bientôt l'île aux Coudres, mais comme la navigation offrait certains dangers à cause des hautes eaux, des courants et des vents capricieux, Cartier, en homme prudent, jugea à propos d'y séjourner quelques jours. Il en repartit le 16 et vint se réfugier, pour y passer la nuit, dans une île où il y avait beaucoup de lièvres « et par ce la nom-

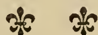
« mâmes l'isle ès liepvres ». Mais une tempête qui s'éleva pendant la nuit le força de retourner à l'île aux Coudres d'où il ne put repartir que le 21 mai.

Le retour s'effectua heureusement. On longea la côte jusqu'à Honguedo, puis le Golfe Saint-Laurent fut exploré avec soin ainsi que la côte ouest de Terreneuve.

Le 4 juin, jour de la Pentecôte, les deux vaisseaux pénétraient dans une baie, au sud de Terreneuve, que Cartier nomma « havre du Saint-Esprit ».

Du 11 au 16 juin, on se tint aux îles Saint-Pierre près desquelles se fait la pêche des « molues ». Plusieurs navires « tant de France que de Bretagne » s'y trouvaient.

Le 19, après avoir fait escale dans la baie de Rougnoze, près du cap Razé, pour renouveler l'approvisionnement d'eau et de bois, et y avoir laissé une barque, Cartier mettait le cap sur Saint-Malo où il arrivait sain et sauf, dix-sept jours plus tard, le 6 juillet, « par la « grâce du créateur, lequel prions, dit-il, faisant fin à « nostre navigation, nous donner sa grâce et paradis à « la fin. Amen.»





Les débris de la "Petite Hermine," Musée de Saint Malo

Vers l'immortalité



Cartier n'eut pas, à son retour en France, la réception grandiose qu'il méritait pour avoir mené son entreprise à bonne fin. Cependant, s'il ne le combla pas de faveurs et de titres, François Ier n'en tenait pas moins le pilote malouin en très haute estime.

Mandé à la cour, notre explorateur fit au roi un récit détaillé de son voyage, vanta la beauté des terres découvertes et insista sur les avantages que la France pourrait en retirer en y établissant des colonies. Il appuya fortement sur la grande œuvre d'évangélisation à accomplir parmi les nombreuses tribus indiennes et, lorsque le 17 octobre 1540, il recevait de nouvelles lettres patentes le nommant Capitaine-général et Maître-pilote du Roi, le désir du monarque de faire connaître la parole de Dieu aux hordes payennes des bords du Saint-Laurent, y était clairement exprimé : « Nous renvoyons, disaient-elles, notre cher et bien « aimé Jacques Cartier, dans les pays de Canada et « d'Hochelaga, et jusqu'à la terre de Saguenay, s'il « peut y aborder, avec bon nombres de navires et « d'hommes de toutes sortes d'arts et de métiers, afin « d'entrer plus avant dans ces pays, de converser avec « leurs peuples et d'habiter avec eux (s'il en est be- « soin) ; pour mieux parvenir à notre dite intention, « et faire ainsi une chose agréable à Dieu, notre Cré- « ateur et Rédempteur, en procurant la glorification de « son Saint nom et l'augmentation de notre mère la

« Sainte Église catholique dont nous sommes dit et « qualifié le premier fils.»

Pourquoi le roi de France donna-t-il à François de la Roque, Sieur de Roberval, surnommé le petit roy de Vimeux, gentilhomme dur et hautain, la conduite de cette expédition avec le titre de Lieutenant-général de la Nouvelle-France ! La disgrâce de l'amiral Philippe de Chabot, le protecteur de notre héros, en fut probablement la raison. Il est certain que Cartier se sentit humilié d'être sous les ordres de cet homme, car le 23 mai 1541, fatigué d'attendre Roberval qui n'avait pas encore terminé ses approvisionnements, il partit sans lui.

Sa flotille se composait de cinq vaisseaux parmi lesquels l'*Emérillon.*

Après une traversée très orageuse, les cinq vaisseaux entraient, le 23 août, dans la rivière Sainte-Croix.

Cartier raconta à Agona, l'agouhanna qui avait succédé à Donnacona, que ce dernier était mort quelques années auparavant et que les autres Indiens, heureux de vivre en France, n'avaient pas voulu revenir à Stadaconé. Le fait est qu'ils étaient tous morts, à l'exception de la petite fille du chef d'Ochelaï ; ils n'avaient pu, ces libres enfants des bois, se faire au régime de vie de la Cour et des châteaux de France.

Mais en apprenant que leurs amis étaient morts, les Sauvages auraient pu croire que les visages pâles les avaient fait mourir et ils eussent certainement cherché à les venger.

Cependant, redoutant un peu le voisinage d'amis bruyants, mais sur lesquels on pouvait difficilement se fier, le Capitaine-général ne voulut pas rester dans le

havre de Sainte-Croix. Il chercha un abri plus sûr et un endroit plus convenable pour établir un fort et commencer les travaux de colonisation. Il trouva bientôt, à quelques milles au-dessus du promontoire de Stadaconé, au cap Rouge, l'endroit désiré : voici la description qu'il nous en donne : « Il y a une petite rivière « qui n'a pas plus de cinquante pas en largeur ; l'em- « bouchure de la dite rivière est vers le sud et s'en va « en tournoyant vers le nord en forme de serpent et à « l'entrée de la dite rivière, vers l'est, il y a une haute « colline à pic, à mont laquelle nous pratiquâmes un « chemin ou sentier en forme d'escalier et au bout, « nous y construisîmes un fort pour protéger le petit « fort qui était au dessous ainsi que les navires et aussi, « afin d'observer tout ce qui pouvait passer, tant par « le grand fleuve que par cette petite rivière.»

On donna au fort le nom de : « Charlesbourg-Royal » en l'honneur du duc Charles d'Orléans, l'un des fils de François Ier.

S'étant ainsi fortifié contre les Sauvages, avec lesquels il ne fallait jamais manquer de vigilance pour ne pas s'exposer à quelques fâcheuses surprises, Cartier attendit patiemment M. de Roberval. Mais comme l'automne approchait et que le Lieutenant-général ne donnait pas signe de vie, il envoya deux de ses vaisseaux, l'un commandé par son beau-frère : Macé Jalobert, l'autre par son neveu et filleul : Étienne Nouel, pour voir s'il n'était pas à Tadoussac, Honguedo ou Terreneuve. Il adressait aussi une lettre au Roi, dans laquelle les incidents du voyage étaient racontés, ce qu'il avait fait depuis l'arrivée à Stadaconé et ce qu'il se proposait de faire. Il se plaignait aussi de l'extrême

lenteur de M. de Roberval, et il avait bien raison, puisque celui-ci n'avait pas encore terminé ses préparatifs de départ et ne put faire voile pour l'Amérique cette année-là.

Dès que Jalobert et Nouel furent partis, Cartier laissant le fort de Charlesbourg-Royal sous le commandement de l'un de ses officiers : le vicomte de Beaupré, remonta le fleuve avec deux barques, dans l'intention de se rendre le plus loin possible au delà d'Hochelaga.

Parti le 7 septembre, il fit une courte visite au père de sa protégée, le chef, d'Ochelaï, et le 11, il arrivait à Hochelaga. Les habitants du royaume furent très contents de le revoir et lui firent une cordiale réception. L'explorateur remonta le fleuve jusqu'aux rapides de Lachine, mais ne pouvant passer outre, il revint au Cap Rouge où il apprit de fâcheuses nouvelles : les Sauvages n'apportaient plus de provisions ; Stadaconé regorgeait de Peaux-Rouges venus d'un peu partout et ce rassemblement était bien de nature à inspirer des inquiétudes, surtout aux approches de l'hiver. En effet, les Indiens se montrèrent tellement hostiles, dès que les vaisseaux furent immobilisés par les glaces, ils firent la vie si désagréable à ces braves pionniers, qu'au printemps de 1542, aussitôt que la débâcle fut faite, ne recevant pas les secours attendus, Cartier se vit forcé, bien à regret, de rentrer en France.

Quelle ne fut pas sa surprise, en arrivant à Terreneuve le 7 juin, de croiser la flottille du Lieutenant-général ! Celui-ci était parti de LaRochelle le 16 avril, avec trois vaisseaux de fort tonnage et deux cents personnes parmi lesquelles plusieurs femmes et quelques gentilshommes. Cette nièce légendaire de Roberval,

dont parle Thévet, cette gracieuse Marguerite de Roberval dont la triste histoire nous a été racontée par plusieurs de nos écrivains, était-elle réellement sur l'un des vaisseaux? Roberval eût-il l'inhumanité d'abandonner la pauvre enfant sur une île déserte parce qu'elle aimait un de ses lieutenants? Qui nous le dira, preuves en main! L'histoire est remplie de sombres récits auxquels il est souvent difficile d'ajouter foi, car ils ne reposent que sur des données assez vagues. D'ailleurs, on ne peut pas toujours se fier aux relations des navigateurs d'antan. Le goût des aventures leur donnait aussi le goût de la fantaisie, et ils brodaient souvent des choses merveilleuses sur un bien pauvre canevas. Le pilote de Roberval : Jean Alphonce le Saintongeois, dont nous avons des relations de voyage, est un de ceux-là ; il est sujet à caution.

Roberval pria Cartier de retourner avec lui, mais celui-ci, sans doute vexé de l'avoir attendu si longtemps, répondit évasivement. Il faut croire que le retour ne lui plaisait guère car, la nuit suivante, il appareilla secrètement et fila à l'anglaise, laissant le petit roi de Vimeux se débrouiller tout seul.

Les raisons qu'il donna au Roi, en arrivant à Paris parurent suffisantes à Sa Majesté. Cependant, l'année suivante, ce n'est pas lui, comme le prétendent certains historiens, qui fut chargé de rapatrier Roberval. Il est maintenant hors de doute que Cartier ne fit pas ce quatrième voyage.

Dans un travail très documenté lu devant la Société Royale, le 28 mai 1890, M. l'abbé Hospice Verreau, ancien principal de l'École Normale Jacques Cartier, le démontre clairement. Ayant subi le contre-coup de

la disgrâce de son protecteur, Cartier loua ses vaisseaux pour aller à Canada et c'est le lieutenant de Roberval : M. Paul de Senneterre, qui ramena en France le Lieutenant-général, après son infructueux essai de colonisation au Cap Rouge.

Trop franc et trop digne pour se faire courtisan et solliciter les faveurs royales, notre héros, froissé de se voir traiter si injustement, se retira à Saint-Malo et chercha la tranquillité et l'oubli auprès de sa vaillante compagne, dans sa maison de la rue de Buhen.

Cependant, il ne devait pas trouver de sitôt la paix et le repos si mérité qu'il cherchait, car il eut à supporter les ennuis d'un long procès que Roberval lui fit au sujet de l'argent octroyé par le roi pour le troisième voyage aux terres de la Nouvelle-France. Celui-ci accusait Cartier d'avoir gardé une partie de cet argent.

Indigné de se voir ainsi soupçonné de malhonnêteté, le brave marin démontra clairement, lors de sa comparution devant les commissaires enquêteurs, que, bien loin d'avoir gardé une parcelle des fonds à lui confiés, il avait été obligé de payer de sa poche une somme de 1638 livres ! Ce procès se termina le 21 juin 1544 par le renvoi de la poursuite du Sieur de Roberval.

Après ce procès, la bonne réputation du capitaine malouin s'accrut encore. Son nom devint synonime de loyauté, de probité, de justice et de désintéressement. Ses concitoyens lui prouvèrent à plusieurs reprises en quelle estime ils le tenaient. Jusqu'à sa mort, on le trouve partout où il y a une question difficile à résoudre, un conseil à donner, un service à rendre. Celui qui avait donné à la France un empire immense

par delà l'Atlantique, vivait la vie simple des petits bourgeois, se mêlait au peuple et dépensait tous ses revenus, à soulager les miséreux. Il était la Providence des veuves de marins, toujours nombreuses, hélas ! dans les ports bretons, et les pauvres orphelins trouvaient en lui un père, un conseiller et un ami.

N'ayant point d'enfants, il adorait ceux des autres. Il aimait à entendre leurs cris joyeux et à voir leurs ébats. Il les recevait par bandes dans son petit domaine de Limoilou ; il les accompagnait au fort de la Varde ou suivait, d'un œil attendri, leurs courses sur la plage et leurs escalades des superbes rochers de Rothéneuf.

Ces vieux loups de mer, sans cesse exposés aux dangers, vivant de longues semaines entre le ciel et l'eau, éloignés des êtres chers, seuls avec leurs pensées et leurs souvenirs, ont un grand fond de tendresse, un besoin d'aimer que nous, les terriens, toujours distraits par le panorama changeant qui nous environne, ne connaissons pas. Ah ! les braves gens que les marins ! Droiture, loyauté, honneur, voilà leur code ! Et quels bons chrétiens que ces marins bretons! Sincères, fervents, pieux, charitables ; mais combien différent du nôtre est leur genre de vie ! Alors que nous sommes empressés à servir le Veau d'or et toujours prêts à commettre quelque nouvelle lâcheté pour obtenir ses faveurs, eux, les sans-peur, par les temps de tourmente, sous la voûte constellée d'étoiles, ou sous les sombres nuages chassés par l'ouragan, quand le tonnerre gronde, que le vent siffle dans les cordages, et qu'à tout instant une vague écumante vient balayer le pont et menace de les engloutir, perdus sur cette immen-

sité liquide et loin de tous secours, ils s'entretiennent avec Dieu.

Jacques Cartier mourut, probablement à Limoilou, vers 5 heures du matin, mercredi le 1er septembre 1557, âgé de 66 ans. On prétend qu'il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Malo.

Nous sommes encore dans l'ignorance la plus complète sur les derniers moments de l'illustre navigateur. Une maladie contagieuse, ressemblant quelque peu à la peste bubonique, mais moins maligne, sévissait alors à Saint-Malo et dans les environs. Cartier la contracta-t-il en allant soigner les personnes qui en étaient atteintes et ensevelir celles qui en mouraient ? c'est fort possible, car nous savons combien il aimait à soulager les souffrances d'autrui.

Par son testament, le bon capitaine léguait ses biens à Jacques des Granges et à Jehanne Cartier. Sa femme, demeurant à Limoilou, devait jouir, sa vie durant, des revenus de ce domaine.

Cette propriété de peu d'étendue, située non loin du bourg de Rothéneuf, à environ trois-quarts de mille de la côte et connue aujourd'hui sous le nom de « Portes-Cartier », n'était pas une seigneurie, car le Capitaine-général et Maître-pilote de François 1er ne fut pas anobli ; du moins, jusqu'à présent, rien n'a été découvert pour prouver qu'il reçut des lettres de noblesse. S'il s'intitulait « seigneur de Limoilou », c'est parce que l'usage permettait, à cette époque, d'ajouter à son nom celui d'une terre, d'une ferme, d'une maison de ville et même celui de la rue où l'on habitait.

Catherine des Granges survécut près de dix huit

ans à son mari. Elle mourut au commencement d'avril 1575, dans ce manoir de Limoilou qu'elle n'avait pas quitté parce que c'était la résidence favorite de son fidèle Jacques.

Après Cartier, les pêcheurs bretons, normands, rochelais et basques continuèrent à visiter les pêcheries de Terreneuve et du Labrador, les côtes de la Norembègue et le fleuve Saint-Laurent. Tadoussac devint le rendez-vous de ceux qui faisaient la traite des pelleteries, mais après le malheureux essai de Roberval, de longues années s'écoulèrent sans qu'aucune tentative fût faite pour coloniser la Nouvelle-France.

Par lettres patentes en date du 14 janvier 1588, un neveu de Cartier : Jacques Nouel, et un cousin de sa femme : Étienne Chaton de la Jannaye, obtenaient du roi Henri III un privilège pour le trafic des mines et pelleteries au pays du Canada « pendant « douze ans avec concession de 60 personnes extraites « des prisons pour servir à l'exploitation des mines » en considération des pertes souffertes par leur oncle lors de son troisième voyage.

Comme il fallait s'y attendre, ce privilège fit naître de nombreux mécontentements. Les négociants de Saint-Malo protestèrent si hautement contre ce qu'ils appelaient une entrave à la liberté du commerce, qu'en juillet de la même année, le privilège était retiré.

Pour se reposer des fatigues de la mer et s'éloigner d'un monde de jaloux, de menteurs et de fourbes, Cartier était venu chercher la tranquillité et le repos près de son cher rocher de Saint-Malo. Après sa mort,

le silence se fit autour de sa tombe et la paix du sépulcre lui assura l'oubli qu'il avait tant cherché. Longtemps, longtemps le nom pourtant si glorieux de ce brave, resta inconnu aux générations de navigateurs malouins. Seuls les fils de cette Nouvelle-France qu'il avait découverte et explorée, conservaient encore son souvenir. Au cours des fêtes patriotiques, sa mémoire était glorifiée, et depuis longtemps, son nom servait à désigner certaines parties du territoire qu'il avait donné à la France.

Pourtant, les Malouins, si fiers de leurs grands hommes, ne pouvaient ignorer éternellement celui qui avait fait plus que tous les autres pour son pays.

Il y a quelques années, un brave curé de Saint-Malo : M. l'abbé Bourdon, demandait, au moment de rendre sa belle âme à Dieu, qu'une somme de cent francs — vingt piastres — fût prélevée sur son maigre héritage en vue d'une souscription pour ériger un monument à Jacques Cartier.

Un aimable et doux poète : M. Louis Tiercelin, devait mener l'entreprise à bonne fin. Un autre poète que nous connaissons tous, puisqu'il est venu visiter ses parents d'Amérique avec sa « douce », sa gracieuse compagne : M. Théodore Botrel, le populaire barde breton, contribua largement à en assurer le succès.

Commencée en 1899, cette œuvre patriotique fit son petit bonhomme de chemin et, grâce au zèle de son président, des membres du comité et de leurs amis, le 23 juillet 1905, un superbe bronze, dû à l'habile ciseau du sculpteur George Bareau, était offert à la ville de Saint-Malo.

Depuis, sur le bastion élevé de la Hollande, campé sur son bloc de granit comme il l'était sur le pont de la *Grande Hermine*, — « l'homme de rêve et d'action, — comme disait le dévoué président du comité, lors du dévoilement de la statue — les yeux pleins de « sa pensée anxieuse, le bras tendu dans son effort « suprême, Jacques Cartier est debout magnifique- « ment, au bord de cette mer qu'il fit sienne, en lui « arrachant ses secrets, désormais plus vivant sur ces « remparts, où il doit demeurer comme un parfait « exemplaire des marins d'autrefois, l'orgueil et le « modèle de ses compatriotes, aujourd'hui ».

Après ces belles paroles, ne convient-il pas de répéter ici quelques unes des strophes que notre distingué poète Chapman écrivit pour la circonstance ?

Gloire à Cartier ! le jour où cet homme héroïque
Prenait pied sur le sol vierge de l'Amérique,
Le jour où, déployés au vent, ses pavillons,
Du vieux Stadaconé rasaient le promontoire,
Un nouvel astre d'or dans le ciel de l'Histoire,
Sur le grand nom français allumait ses rayons.

Gloire à Cartier ! Parti du fond de l'Armorique,
Il a frayé la route à ce groupe homérique
Qui de nos bois perçant la sombre immensité,
Sondant tous les recoins du nouvel hémisphère,
Éclaireur du progrès en marche, a su tant faire
Pour la Gaule chrétienne et pour l'humanité.

Grâce à lui, des rameaux du grand chêne de France
Ont été transplantés au bord d'un fleuve immense,
Et ces rameaux ont fait, malgré l'adversité,
Des arbres débordant de jeunesse et de sève,
Berçant les frondaisons sereines d'où s'élève
La chanson du travail et de la liberté.

Gloire à Cartier ! Jamais fils de la vieille Gaule
Pour son pays n'aura rempli plus noble rôle,
Ni laissé sous nos cieux un nom plus vénéré ;
Et l'oubli qui pesait sur sa tombe inconnue,
Où nui fervent n'ira courber sa tête nue,
Vous l'avez, fiers bretons, fièrement réparé.



Désormais, le souvenir de celui qui fut non seulement un marin expérimenté, prudent et habile, mais un capitaine doux et bon, un maître qui savait se faire obéir sans menaces parce qu'il savait se faire aimer; de ce cœur d'apôtre et de vrai Chrétien dont la plus grande ambition fut de faire connaître le Christ chez les peuples barbares qu'il visitait, vivra éternellement. Oui, son souvenir vivra sur la côte d'Émeraude, parce que la devise des Bretons de Saint-Malo : « *Toujours fidèles* » en est un sûr garant ; il vivra sur les bords du Saint-Laurent, en Acadie, par delà les cîmes altières des Laurentides et des Alleghenys, dans la Nouvelle-Angleterre, au bords de nos grands lacs et jusque dans les plaines reculées de l'Ouest, parce que « bon sang ne peut mentir », et que dans nos veines coule un sang généreux dont nous avons bien le droit d'être fiers, mais aussi, parce que nous ne ferons jamais mentir la poétique devise de la Province-Mère, notre chère Province de Québec :

« JE ME SOUVIENS »

BIBLIOGRAPHIE



Ouvrages consultés

Histoire du Canada : — F.-X. Garneau.
" " " L'abbé Ferland.

History of New France (Charlevoix) : — John Gilmary Shea.

History of America : — Justus Winsor.

History of Acadia : — Ganong.

Découverte de l'Amérique par les Normands. : — Gabriel Gravier.

Documents relatifs à la marine normande : — Charles et Paul Bréard.

Discoveries of the Norsemen in America : — Joseph Fischer, S. J.

Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent : — Paul Gaffarel.

Les découvreurs français : — Paul Gaffarel.

Pre columbian Discovery of America by the Northmen : — B.-F. de Costa.

Découvertes et évolutions cartographiques : — H. Harrisse.

Jean et Sebastien Cabot : — H. Harrisse.

Official guide to the city of Bristol : — John Latimer and others.

Les navigateurs français : — L. Guérin.

The voyage of Verrazano : — Henry C. Murphy.

Les navigateurs français du XVIième au XVIIème siècle : — Pierre Margry.

Saint-Malo historique : — Édouard Prampain.

Picturesque Canada : —

Côtes de la Gaspésie : — L'abbé Ferland.

New Relation of Gaspesia : — Leclercq.

La Nouvelle-France : — Eug. Guenin.

Labrador : — W.-C. Gosling.

The Saint Lawrence : — Sam.-Ed. Dawson.

The St. Lawrence River : — G.-W. Browne.
Le Saint-Laurent historique : — A. Leclaire.
Noms géographiques : — P.-G. Roy.
Nouvelles glanes historiques : — E. Gosselin.
Biographie des Malouins célèbres : — Abbé F.-G.-P.-B. Manet.
Mélanges d'histoire et de littérature : — Benjamin Sulte.
Jacques Cartier, recherche sur sa personne et sa famille : — Hte. Harvut.
Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux terres neuves du Canada, Norembègue, etc.
Jacques Cartier : — Dr N.-E. Dionne.
Bref récit de la navigation faite par le capitaine Jacques Cartier, etc. : — M. d'Avezac.
Jacques Cartier : — Jouon des Longrais.
Jacques Cartier au Canada en 1534 : — H. Michelant et A. Ramé.
Relation originale de Jacques Cartier : — M. d'Avezac.
Histoire de Jacques Cartier : — Miriem.
Jacques Cartier and his four voyages to Canada : — Hiram B. Stephens.
Memoir of Jacques Cartier, sieur de Limoilou : — Hon. James Phinney Baxter.
The precursors of Jacques Cartier : — H.-P. Biggar.
Étude sur les voyages de Jacques Cartier : — L'abbé Hospice Verreau.
Notes au sujet du premier fort du Cap Rouge. Manuscrit de la collection Wilson.
Documents inédits sur le Canada : — Alf. Ramé.
Québec in the 17th century : — James Douglass.
Memorial des fêtes franco-canadiennes pour l'érection du monument Jacques Cartier à Saint-Malo : — Louis Tiercelin.
Documents divers : — Docteur Hervot de S. Malo.
Le nouveau Larousse illustré.
Divers ouvrages, documents, cartes, etc., consultés au Musée de Saint-Malo, au Musée de la marine et à la Bibliothèque Nationale, Paris.

Samuel de Champlain



BROUAGE. — ENFANCE DE CHAMPLAIN. — PREMIERS VOYAGES



S'il est un nom dans l'histoire de l'Amérique du nord, qui doit nous être cher, à nous les descendants d'une race fière, s'il est une mémoire que nous devons conserver à jamais et transmettre, comme un précieux dépôt, à nos fils et à nos filles, c'est le nom et c'est la mémoire de l'illustre fondateur de Québec, le premier apôtre de la civilisation et de la colonisation sur les bords du Saint-Laurent, le grand capitaine saintongeois Samuel de Champlain dont nous retraçons ici, bien en abrégé forcément, la vie aventureuse et mouvementée.

En entreprenant de faire connaître et aimer davantage la plus grande de nos gloires nationales, nous n'avons qu'une crainte : c'est de ne pouvoir trouver d'expressions assez élogieuses, pour traduire toute l'admiration, toute la vénération que nous éprouvons pour ce grand héros chrétien, digne émule, par le courage et les vertus, de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche.

Samuel Champlain naquit à Brouage, dans la Saintonge, ancienne province du Sud-ouest de la France.

Brouage, jadis l'un des meilleurs ports de mer de l'Europe occidentale, place si puissante au temps du

cardinal de Richelieu, n'est plus aujourd'hui sur la carte de France. Elle fait partie d'une commune voisine : Hiers.

Cette ville fortifiée, théâtre de luttes épiques entre huguenots et catholiques, avait, vers la fin du XVIième siècle, une population considérable pour son étendue, puisque quatre mille soldats y étaient en garnison. Aujourd'hui, c'est une ville morte dont la plupart des maisons tombent en ruines ; sa population ne dépasse guère deux cents cinquante habitants. Son port de mer, autrefois si florissant, dans lequel les nombreux vaisseaux de guerre et de commerce trouvaient un abri sûr, n'existe plus ; l'océan s'est retiré, ne laissant aux pauvres pêcheurs qu'un étroit canal qui assèche à marée basse. L'exploitation naguère si considérable des marais salants, disparait aussi avec les eaux de l'Atlantique, et les vieux *sauniers* contemplent d'un œil mélancolique, les nombreux *marais gâts* — gâtés ou desséchés — dans lesquels l'eau de mer ne pénètre plus et que recouvre une herbe chétive.

Du côté de l'océan, mais toujours de plus en plus loin de la vieille forteresse aux murs croulants, on voit encore quelques nappes d'eau, et sur les digues qui les entourent, quelques tas de sel « le meilleur sel de France et de Navarre » nous disait notre aimable cicerone : monsieur l'abbé Navarre, ancien desservant de Brouage, maintenant curé de la petite commune de Moëze.

Une profonde mélancolie se dégage de ce pays plat et silencieux. Mais que de charme dans cette promenade en voiture entre Rochefort et l'antique cité de Champlain ! Treize kilomètres à parcourir sur une route superbe comme le sont toutes les routes de

France. Non loin de Rochefort, nous passons la Charente en bac, puis nous traversons le village de Soubise qui a donné son nom à l'une des branches de l'illustre famille des Rohans : les princes de Rohan-Soubise. Encore quelques kilomètres et nous voici à Moëze. Ici deux monuments attirent notre attention : le clocher de l'Église, d'architecture ogivale, qui date du XIVième siècle, et dans le cimetière une croix hosannière, de la Renaissance, dite : « Temple de Moëze » construite sous le règne de Louis XIII. Puis la route bordée de tamarins et d'ormes courbés par les vents du large, traverse une plaine d'une grande étendue. Par-dessus les tamarins, à gauche, point presque imperceptible, s'élève à l'horizon une tour dont les ruines sont encore très imposantes : c'est la Tour de Broue ; elle date du onzième siècle ; elle fut construite au bord de la mer ; maintenant, elle en est à quatorze kilomètres (9 milles et demi). Lorsque Brouage n'était encore qu'un hameau, ses habitants allaient souvent à Broue, et du latin « *Broue ire* » on fit Brouage. D'ici, de là, quelques clochers dans le lointain, puis voici Brouage au milieu de la plaine.

Après avoir franchi l'étroit canal, on pénètre dans l'ancienne ville forte par une large brêche pratiquée dans les remparts. A peine à l'intérieur des murs, une impression de tristesse nous saisit, tristesse semblable à celle que l'on éprouve en pénétrant dans une maison abandonnée où, jadis, vécurent des êtres chers, tristesse des pièces vides dont chaque coin nous rappelle un souvenir, tristesse des fenêtres sans rideaux, aux vitres brisées, derrière lesquelles plane un silence

sépulcral et qui semblent des yeux que la douleur ou l'effroi ont dilatés démesurément.

Dans une rue où l'herbe pousse entre les pavés, à côté d'une maison de modeste apparence appartenant jadis à Claude d'Acigné, marquis de Carnavalet, gouverneur de Brouage, mort en 1686, notre guide nous montre le mur de façade à moitié détruit d'une maison. Il n'existe plus ni portes ni fenêtres et les pierres du seuil et de l'embrasure de la porte ont été enlevées récemment et remplacées par d'autres. Pourquoi ? Pour faire plaisir à un amateur de reliques ! On lui a vendu ces pierres pour quelques piastres. Et c'est tout ce qui reste de la maison dans laquelle naquit, vers l'an 1567, celui qui devait, quarante et un ans plus tard, fonder Québec et travailler à assurer la suprématie de la langue française sur les bords du Saint-Laurent.

Après un dernier regard attristé sur les restes de cette modeste maison de pêcheur qui fut plus qu'un palais pour Samuel de Champlain, nous nous acheminons vers l'église Saint-Pierre dont on aperçoit la tour carrée par dessus les toits. Cet édifice, plus que modeste, date du XVIième siècle. A droite du parvis, une colonne surmontée d'un globe, monument de piètre apparence, comparé à ceux de Québec, de Saint Jean, N. B. et de la Pointe à la Chevelure (Crown Point, N. Y.) nous apprend que les Saintongeois de la Charente-Inférieure ont voulu honorer la mémoire du plus illustre de leurs compatriotes.

Dans l'église réparée récemment avec l'argent généreusement souscrit par nos bons Québécois, à la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de cette



BROUAGE.



BROUAGE

Ruines de la maison de Champlain.

Coin pittoresque des remparts.

ville, nous éprouvons une agréable surprise, car la voûte en planches blanchies à la chaux et les bancs, très rares dans les églises de France, nous rappellent quelque modeste église de nos campagnes.

A droite de la porte, nous pénétrons dans une petite pièce et ce n'est pas sans émotion que nous nous avançons vers l'unique meuble qui en occupe le centre: les fonds baptismaux, modeste bénitier tout blanc, en bois peint et dont le couvercle est surmonté d'une petite croix de fer. C'est ici que le capitaine Antoine Champlain, ancien pêcheur qui s'était fait des rentes, vint faire baptiser le fils qu'il avait eu de son excellente compagne et légitime épouse Marguerite LeRoy. C'est au centre de cette pièce que fut accompli l'acte qui fit du petit Samuel, un chrétien, et chrétien sincère comme il le fut jusqu'à sa mort, efforçons nous tous de l'être.

Les calvinistes étaient alors en possession de Brouage. Ils en furent délogés à trois reprises : en 1570, en 1574 et finalement en 1577. Il serait donc téméraire de prétendre que l'enfance de Champlain se passa paisiblement. Au contraire, il respira dès le berceau la poudre des combats, et du haut des remparts élevés en 1569, sous le règne de Charles IX, par les ingénieurs italiens Bellarmati et Befano, il huma les âpres émanations du large se mêlant aux senteurs pénétrantes du goudron, de l'étoupe et des cordages.

Si nous ignorons tout de l'enfance de Jacques Cartier, nous ne sommes pas plus riches en ce qui concerne la jeunesse de Samuel de Champlain. La date de sa naissance est toujours problématique et comme les registres de l'église Saint-Pierre furent probablement

détruits par les réformés pendant les guerres de la Ligue, nous ne saurons jamais à quoi nous en tenir là-dessus. Lui-même ne parle jamais de son âge pas plus que de son enfance.

Est-ce sa bonne mère ou le curé de Brouage qui développa les talents extraordinaires dont il était doué ? nous nous perdons encore en conjectures ; toujours est-il que, grâce à sa précocité, il sut profiter beaucoup des connaissances qu'on lui avait inculquées. Il avait un goût inné pour l'étude et la lecture était son passe-temps favori. C'est ainsi qu'il orna son intelligence et devint, sous tous les rapports, l'un des hommes les plus remarquables de son temps.

S'il eut toutes les occasions possibles de s'entraîner au métier de soldat, il ne négligea pas de se renseigner à fond sur toutes les choses de la navigation. En vrai fils de marin, il avait un faible pour les aventures et les courses vers de lointains horizons. Plus tard il écrira :

« Après avoir passé trente huict ans de mon aage
« a faire plusieurs voyages sur mer et courir maints
« périls et hazards (desquels Dieu m'a préservé) et
« ayant toujours eu désir de voyager ès lieux lointains
« et estrangers où ie me suis grandement pleû, princi-
« palement en ce qui despendait de la navigation,
« apprenant tant par expérience que par instruction
« que j'ay receue de plusieurs bons navigateurs qu'au
« singulier plaisir que i'ay eû en la lecture des livres
« faicts sur ce sujet.»

Dans une lettre à la reine régente, Marie de Médecis, il dit :

« Entre tous les arts les plus utiles et excellens,

« celuy de naviguer m'a toujours semblé tenir le pre-
« mier lieu : car d'autant plus qu'il est hazardeux et
« accompagné de mille périls et naufrages d'autant plus
« aussi est-il estimé et relevé par dessus tous, n'estant
« aucunement convenable à ceux qui manquent de
« courage et d'assurance...

« C'est cet art qui m'a dès mon bas aage attiré à
« l'aimer, et qui m'a provoqué à m'exposer presque
« toute ma vie aux ondes impétueuses de l'Océan et
« qui m'a fait naviger et costoyer une partie des terres
« de l'Amérique et principalement de la Nouvelle-
« France où j'ay toujours eu désir d'y faire fleurir le
« Lys avec l'unique Religion Catholique, Apostolique
« & Romaine.»

A vingt ans, mettant de côté ses goûts pour la navigation, il s'engage dans l'armée de Bretagne sous les ordres du maréchal Jean d'Aumont. A la mort de celui-ci, en 1595, il sert le Roy sous les ordres des maréchaux Charles de Cossé-Brissac et François de l'Espinay de Saint-Luc.

D'une bravoure à toute épreuve, ce bon soldat monte rapidement en grade et à vingt-deux ans, il est maréchal des logis.

Après le traité de Vervins, signé le 2 mai 1598, traité qui mit fin à cette longue guerre de vingt-deux ans entre huguenots et catholiques, Henri de Navarre, devenu Henri IV en renonçant au protestantisme pour monter sur le trône de France, ayant licencié l'armée, Champlain revint à Brouage.

Se trouvant alors « sans aucune charge ni emploi » et peu disposé à rester inactif, il chercha un moyen de faire un voyage en Espagne.

Un de ses oncles, le capitaine Provençal, « l'un des bons mariniers de France » commandant le *Saint-Julien*, navire de cinq cents tonneaux « fort et bon de voile », lui procura au mois d'août 1598, l'occasion de reprendre la mer. Le *Saint-Julien* avait été loué par le roy d'Espagne pour rapatrier les soldats en garnison à Blavet, aujourd'hui Port Louis, près de Lorient, dans le Morbihan, dernier poste occupé par les Espagnols en Bretagne, durant les guerres de la Ligue. Ces soldats devaient être conduits à Cadix, en Andalousie.

La flotte sous les ordres du général Soubriago, partit de Blavet au commencement d'août.

Dès ce voyage, qui fut accidenté, Champlain dévoilà les qualités précieuses qui devaient le distinguer plus tard. Il occupa ses loisirs à faire des cartes des endroits où l'on faisait escale, notamment : le cap Finistère, le cap S. Vincent et San Lucar de Barameda. Pendant son séjour à Cadix, il dressa un plan soigné de cette ville.

Le roy d'Espagne ayant appris qu'une flotte anglaise menaçait Porto-Rico, fit armer vingt vaisseaux portant deux mille hommes « tant soldats que mariniers » pour tenir les intrus en respect. Le *Saint-Julien* était du nombre. Mais comme la flotte se disposait à faire voile, le capitaine d'un vaisseau venant des Indes Occidentales, annonça que l'île de Porto-Rico avait été prise par l'ennemi. Le départ de la flotte fut donc contremandé.

Peu de temps après, le *Saint-Julien* se trouvant au port de San Lucar de Barameda, le général Don Francisque Colomb, commandant de la flotte de ravitaille-

ment que le roy d'Espagne envoyait chaque année aux Indes Occidentales, le choisit pour faire partie de l'expédition. (1) Le capitaine Provençal, retenu ailleurs par le général Soubriago, remit à son neveu le commandement du navire. Celui-ci, au comble de ses vœux, accepta avec bonheur le poste de confiance qu'on lui offrait. En janvier 1599, les vaisseaux cinglèrent vers le Nouveau-Monde. Champlain faisait sa première traversée de l'Atlantique.

En visitant les possessions des Espagnols en Amérique, le nouveau commandant du *Saint-Julien* avait un but secret : il voulait en faire un rapport détaillé au roy de France, car aucun Français n'avait pu, jusqu'alors, explorer ces pays ; aucun vaisseau étranger ne pouvait trafiquer dans les eaux espagnoles. Dans ses relations de voyage, Champlain dit que les navigateurs qui faisaient ce trafic, s'exposaient « à être « pendus ou mis aux gallères et leurs vaisseaux con- « fisqués et pour le tenir en plus grande crainte, le Roy « d'Espagne donne liberté aux naigres qui peuvent des- « couvrir ung vaisseau estranger, et en donner advis « au général d'armée ou gouverneur. Y a tel naigre « qui fera cents cinquante lieus à pied nuict et jour « pour donner semblable avis et acquérir sa liberté.»

Au cours de ce voyage, le jeune capitaine s'intéresse à tout ce qu'il voit et rien ne lui échappe. Il tient un journal du bord, afin de ne rien oublier, tout comme s'il était le chef de l'expédition ; il note la position des lieux où l'on arrête, les productions des

---

(1) Pour la location d'un vaisseau étranger, le roy d'Espagne payait un écu par mois par tonneau. Le *Saint-Julien* coûtait donc à Sa Majesté Catholique, cinq cents écus par mois.

pays qu'il visite, les mœurs et les coutumes des habitants. Ses descriptions sont fort intéressantes ; les détails qu'il donne nous le font connaître comme un observateur consciencieux et d'une sagacité rare. Voici comment il décrit un crustacé vu au Mexique, sans doute, le *Bernard l'Hermite.* Après avoir parlé de coquillages, poissons, etc., il ajoute : « Il y a une autre « petite espèce d'animaux faicts comme des escrevisses, « hors mis qu'ils ont le derrière dévestu de coquilles ; « mais ils ont cette propriété de chercher des coquilles « de limassons vuides & logent dedans ce qu'ils ont « descouvert, traisnant toujours cette coquille après « soy, et n'en délogent poinct que par force.»

Nous n'entreprendrons pas de suivre notre héros dans ses nombreuses pérégrinations aux Antilles, le long des côtes du Mexique, de l'Amérique Centrale, de la partie nord de l'Amérique Méridionale, de la Floride, aux îles de Bahama et aux Bermudes, mais il est un fait que nous tenons à signaler : c'est que, l'un des premiers, Champlain démontra les avantages qu'il y aurait à percer l'isthme de Panama, afin de relier les deux océans. Nous empruntons à ses relations de voyages, le passage qui a trait à cette suggestion: « L'on peut juger que si ces quatre lieues de terre « étaient coupées, l'on pourrait venir de la Mer du Sud « en celle de deça, et par ainsi, l'on raccourcirait le « chemin de plus de 1500 lieues ; et depuis Panama « jusqu'au détroit de Magellan, ce serait une île, et de « Panama jusqu'aux terres neuves, une autre île, de « sorte que toute l'Amérique serait deux îles.»

C'est un honneur de plus pour nous de savoir que l'illustre navigateur fut l'un des premiers — Estevan

Gomez et Lopez de Gamara l'avaient devancé—à recommander le percement de l'Isthme de Panama, plus de 300 ans avant la mise à exécution de ce travail gigantesque.

Le voyage de notre héros aux Indes Occidentales, dura deux ans et deux mois.

De retour en France, vers la fin de 1601 ou au commencement de 1602, Champlain se présente à la cour, et Henri IV, charmé du rapport qu'il lui fait de son voyage, lui accorde une pension.

Reçu à la cour, le hardi marin, comblé des faveurs royales, devient bientôt très populaire parmi les personnages les plus illustres ; le commandeur Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe, le comte de Soissons, le Prince de Condé, le duc de Montmorency, le duc de Ventadour et un grand nombre d'autres seigneurs, le traitent en ami. M. de Chaste, qui s'y connaît en hommes, lui fait part d'un projet qu'il caresse depuis longtemps. Le Roy lui ayant accordé l'autorisation de fonder un établissement au Canada, afin d'assurer le succès de l'entreprise, il a formé une compagnie de marchands de Rouen et d'autres lieux, ainsi que de personnes appartenant à la noblesse, tous bien disposés à payer leur part des frais à encourir pour mettre le projet à exécution. Champlain qui vient d'être nommé géographe du Roy, accepte avec plaisir de faire partie de l'expédition. Un vaisseau : « *La Bonne Renommée* », a été nolisé pour faire le voyage dans les eaux du Saint-Laurent. Il est commandé par M. du Pontgravé, marin prudent et expérimenté, qui se charge de le conduire à Tadoussac. Champlain l'accompagnera. Tout joyeux, il écrit : « Me voilà expédié, je

« pars de Paris et m'embarque dans le vaisseau de du « Pont, l'an 1603.»

Le départ a lieu le quinze avril. Parti de Honfleur, on relâche au Havre-de-Grâce et de là on met le cap vers les terres de l'Amérique Septentrionale.

Le 24 mai, après une traversée très orageuse, on jetait l'ancre dans la jolie baie de Tadoussac.

Pontgravé qui avait déjà fait plusieurs traversées, ramenait deux Montagnais de la Pointe-aux-Alouettes, qu'il avait amenés en France dans un voyage précédent. Ceux-ci étaient émerveillés de ce qu'ils avaient vu de l'autre côté du « grand lac ». Le 25 mai, accompagné de Champlain, Pontgravé les reconduisit à la hutte du grand Sagamo Anadabijou. Celui-ci fit « tabagie et festin » en l'honneur des Français.

Ici commence l'alliance entre ces Peaux-Rouges et les *visages pâles* alliance qui aura plus tard un effet salutaire sur ces peuples primitifs, mais qui sera la source de sanglants conflits avec leurs ennemis : les farouches et irréductibles Iroquois.

Champlain ayant questionné ces Sauvages, par le moyen d'un interprète, sur la création du monde, sur leurs croyances religieuses, etc. voici ce qu'il apprit au sujet de la création : « Après que Dieu, ou le grand « Manitou, eut fait toutes choses, il prit quantité de « flèches et les mit en terre, d'où il sortit hommes et « femmes, qui ont multiplié jusqu'à présent et sont « venus de cette façon.»

Demandant au Sagamo Tessouat si, dans sa tribu, on croyait en un seul Dieu, celui-ci répondit : « Il y a « un Dieu, un Fils, une Mère et le Soleil ; Dieu est le « plus grand des quatre, mais il n'est pas trop bon ;

« le Fils et le Soleil sont bons, mais la Mère ne vaut « pas grand chose ! »

Dès ce premier voyage, le navigateur saintongeois remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Sault Saint-Louis ou Rapides de Lachine. Il explora d'abord le Saguenay jusqu'à quinze lieues de son embouchure, mais ce voyage ne l'intéressa guère.

En remontant le fleuve, il arrête à l'île aux Lièvres, à l'île aux Coudres où il trouve « force ardoise » et à la petite rivière Saint-François. Il longe l'île d'Orléans et vient jeter l'ancre devant le promontoire de Québec, dont il admire la sauvage grandeur. Voici comment il nous annonce son arrivée en cet endroit : « Le diman-« che, vingt-deuxièsme jour du dict mois (juin 1603) « vinsmes mouiller l'ancre à Québec qui est un destroict « de la dite rivière du Canadas, qui a trois cens pas de « large ». (1)

En partant de Québec, Champlain arrête à Sainte-Croix, puis il reconnaît les rivières Jacques-Cartier, Batiscan et Métabéroutin, aujourd'hui le Saint-Maurice.

Le 29 juin, il pénètre dans le grand lac nommé par Jacques Cartier : lac d'Angoulème, et, en l'honneur de l'un des Saints du jour, il le nomme : lac Saint-Pierre. Le même jour, après avoir cotoyé les îles de Sorel, il remonte la rivière des Iroquois que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Richelieu, jusqu'à cinq ou six lieues de son embouchure, un peu au-dessus de Saint-Ours, mais à cause des rapides, il ne put remonter

---

(1) Kébec en langue micmaque signifie détroit, retrécissement ou même quelque chose de plus expressif : c'est bouché.

plus haut. [1] Le 1er juillet, il longe les îles de Verchères, de Varennes et de Boucherville, puis l'île qu'il nommera plus tard : *Sainte-Hélène* et une autre qui doit être l'île connue aujourd'hui sous le nom d'île Saint-Paul, propriété des Sœurs de la Congrégation.

Le courant devenant trop rapide, il laisse sa barque pour continuer le voyage en canot d'écorce et vient mettre pied à terre, près des rapides de Lachine. Son intention était de pousser ses découvertes plus loin vers l'Ouest, car les Sauvages parlaient souvent d'une immense mer intérieure dont les eaux étaient salées, située à plusieurs journées de navigation, mer que l'on atteignait en remontant un affluent du Saint-Laurent. Champlain pensait que c'était la Mer du Sud ou l'océan Pacifique. Les Indiens qui, dans leurs excursions de chasse, parcouraient des centaines de lieues, connaissaient sans doute l'existence de cette vaste nappe d'eau découverte en 1610 par le navigateur anglais: Henry Hudson et connue aujourd'hui sous le nom de Baie d'Hudson.

Le onze juillet, Champlain était de retour à Tadoussac. Le voyage d'exploration avait duré quinze jours.

L'été n'étant pas très avancé, notre explorateur, désireux de faire de nouvelles découvertes, se dirige vers l'Est, explore les côtes de la Gaspésie, pénètre dans la Baie des Chaleurs, longe la côte du Nouveau-Brunswick, contourne l'île du Cap Breton et la Nouvelle-

---

(1) Dans un voyage subséquent, en 1609, il donne à la rivière du Loup qui se décharge dans le lac St-Pierre, près de Louiseville, le nom de rivière Sainte-Suzanne — il semblait avoir une singulière prédilection pour ce nom, puisqu'il l'avait déjà donné à un endroit de la côte de la Nouvelle Angleterre : Sainte Suzanne du Cap Blanc — à la rivière Nicolet, il donne le nom de « du Pont » sans doute en l'honneur de du Pontgravé et à la rivière Yamaska, celui de « Gennes. »

Écosse et reconnaît la baie Française ou baie de Fundy. (1)

Les récits extraordinaires que lui faisaient les pêcheurs et les traiteurs, alors très nombreux dans le Golfe et dans le Fleuve, sur les richesses minières du pays, étaient bien de nature à piquer sa curiosité. Un certain Prévert de Saint-Malo, lui apprit que près des côtes de l'Acadie, il existait une montagne de peinture noire dont les Sauvages se servaient pour se barbouiller le visage.

Le 19 juillet, quittant l'île Percé, fameuse par son pittoresque rocher, Champlain retourne à Tadoussac. En route une tempête le pousse sur la côte nord. Il remonte le fleuve en longeant cette côte et reconnaît la rivière Sainte-Marguerite, la rivière des Rochers, la pointe des Monts, le cap Saint-Nicolas, l'entrée de la rivière Manicouagan, la baie des Outardes, la pointe de Betsiamis, les îlets de Jérémie, l'anse aux Basques et le 3 août, il arrive à Tadoussac. Le 16, accompagné de du Pontgravé, il quitte cet endroit pour retourner en France. Le 24, il touche à Gaspé et vingt-sept jours plus tard, il entre sain et sauf au port de Honfleur. (2)

Malheureusement pour l'explorateur, M. de Chaste était mort le 13 du mois de mai précédent. La dispa-

(1) Quelques historiens anglais ou américains prétendent que « Fundy » vient du portugais « Fondo ». Quelques auteurs canadiens : Garneau, l'abbé Ferland et l'abbé Laverdière — nous disent que « Fundy Bay » est la prononciation anglaise de trois mots français : « Fond de baie ». Si cette définition est bonne — et pourquoi pas, n'est-elle pas vraisemblable ? — il est souverainement absurde pour nous d'avoir traduit « Fundy Bay » par « Baie de Fundy ». N'est-ce pas le comble de l'idiotie ! Qui nous rendra le beau nom donné par Champlain !

(2) Après le voyage de 1603, Champlain croyait que le fleuve Saint-Laurent était la meilleure route pour aller en Chine, « sans les incommoditez « des glaces du Nort, ny les ardeurs de la zone torride, soubs laquelle nos « mariniers passent deux fois en allant et deux fois en retournant, avec des « travaux et périls incroyables. »

rition de cet homme de bien devait retarder de quelques années l'établissement d'une colonie sur les bords du Saint-Laurent.

Pierre du Guast, sieur de Monts, gouverneur de Pons en Saintonge, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, obtint de Henri IV la commission de M. de Chaste avec des pouvoirs plus étendus.

Le Sieur de Monts était calviniste mais il avait des vues très larges et des idées beaucoup plus libérales que la plupart des protestants de cette époque. Cependant, le choix du Roy n'était guère judicieux, car sous un tel Lieutenant-Général des Terres de la Nouvelle-France, les huguenots devaient avoir les mêmes privilèges que les catholiques, leurs rapports quotidiens devaient inévitablement amener des frictions très préjudiciables au succès de la colonie que l'on se proposait de fonder en Amérique.

Monsieur de Monts, n'aimait pas le froid. Ayant déjà visité la Nouvelle-France, il n'était pas en faveur d'un établissement sur les bords du Saint-Laurent. A défaut d'un pays plus fertile et plus chaud, il espérait trouver en Acadie un endroit convenable, et c'est vers cette partie du Canada qu'il fit voile.

Dans une lettre adressée au roy Henry IV, il avait demandé l'autorisation de « découvrir et peupler toute « l'étendue des costes et contrées maritimes dudit « pays de l'Acadie, depuis les quarante degrés jusqu'au « quarente six » et promettait de « porter des ménages « artisans dès le premier voyage » et de continuer à en faire passer chaque année.

Le Roy lui accorda ses lettres patentes le 8 novembre 1603. Sa Majesté octroyait au dit Sieur de Monts

des privilèges exclusifs « durant le temps de dix ans « depuis le cap de Rase jusqu'au quarantième degré « comprenant toute la coste de l'Acadie, terre du cap « Breton, Bayes de St-Clerc, de Chaleur, Isle Percée, « Gachepé, Chichedec, Mesamichi, Lesquemin, Ta- « doussac et la Rivière de Canada, tant d'un côté que « d'autre ; et toutes les Bayes et Rivières qui entrent « au dedans desd. cotes. » En outre il était stipulé dans ces Lettres que le Lieutenant-general devait « transporter et laisser au dit païs soixante personnes « dès la première années et continuer toutes les sui- « vantes d'enmener pareil nombre pour le moins « notamment des artisans, architectes et autres gens « experts aux bâtimens et fortifications ainsi que « personnes vagabondes que l'on trouvera tant aux « villages qu'aux champs, autant que faire se pourra « et les y loger et nourrir et entretenir. »

Ces Lettres lui conféraient aussi le droit de « donner « et attribuer aux personnes qui l'accompagne aux « terres de la Nouvelle-France tels tiltres, honneurs, « droits, pouvoirs et facultez que vous verrez besoin « estre, selon les qualitez, conditions et mérites des « personnes du païs ou autres. »

Le 7 avril 1604, M. de Monts et ses compagnons s'embarquaient au Havre-de-Grâce, dans deux vaisseaux : l'un de 120 tonneaux commandé par Pontgravé avait comme pilote le capitaine Timothée, du Havre-de-Grâce, et dans l'autre de 150 tonneaux, sous les ordres du Capitaine Morel de Honfleur, « il se mit avec plusieurs gentilshommes » parmi lesquels le Sieur de Poutrincourt. Outre l'équipage, les navires transportaient cent vingt artisans de tous métiers.

Le 1er mai on rangeait l'île de Sable et les vaisseaux faillirent s'échouer sur les battures dangereuses de cette île. Le 8 on doublait le cap de la Hève, en Acadie. Le 12 un vaisseau appartenant au capitaine Rossignol qui faisait la pêche « au détriment » de M. de Monts, fut saisi dans un havre auquel on donna le nom de Port-Rossignol, pour dédommager le propriétaire du bateau! C'est aujourd'hui Liverpool. Le lendemain, l'on entrait dans une jolie baie qui reçut le nom de Port-au-Mouton « à l'occasion d'un mouton, « rapporte Lescarbot, qui s'étant noyé revint à bord et « fut mangé de bonne guerre. »

M. de Monts y fit construire une habitation temporaire.

Le 19, à la demande du Lieutenant général, Champlain part en voyage d'exploration. Il longe la côte en se dirigeant vers le Sud-ouest, contourne le Cap de Sable, pénètre dans la baie Sainte-Marie, visite la baie Française et revient au Port-au-Mouton vers la mi-juin. Les rapports qu'il fit, au Sieur de Monts furent si favorables que celui-ci jugea à propos d'abandonner le Port-au-Mouton. Quelques jours après, la flottille pénètrait dans une baie offrant un abri sûr que Champlain nomma Port Royal. Puis la Baie Française fut visitée avec plus de soin ainsi que l'entrée de la rivière *Ouigoudy* qui fut nommé rivière Saint-Jean en l'honneur de S. Jean-Baptiste. Enfin, « n'ayant trouvé lieu plus propre » on décida de fonder un établissement dans une île d'une demi-lieue de circuit située à mille pas de la côte et à vingt-cinq lieues de Port-Royal. Les bords de cet ilôt étaient escarpés, il n'y avait qu'un point facile d'accès. L'endroit semblait bien

choisi, car on pouvait s'y fortifier contre un ennemi toujours possible en pays inconnu et le voir venir de loin.

M. de Monts nomma cette île: Sainte-Croix, parce que à deux milles en amont de l'île, une courbe de la rivière, une baie connue aujourd'hui sous le nom d'Oak Bay et la rivière Waweig, affluent de la rivière Scoudic ou Sainte-Croix, l'ancienne rivière des Etchemins, forment une croix.

Chose étrange, l'île Sainte-Croix, située à une portée de carabine du territoire canadien, est propriété américaine ! N'est-ce pas extraordinaire de voir aux mains de l'étranger, moins indifférent que nous (quelle honte !) aux souvenirs qui s'y rattachent, ce petit coin de terre où fut fondé le premier établissement français en Acadie !

Cette île est plutôt connue des navigateurs et des gens de la région sous le nom de « Dochet Island » ; ce qui, d'après un écrivain de la Nouvelle-Écosse, est une corruption de « Dosia ». Elle porta, un temps, le nom de « Neutral Island » mais depuis les jolies fêtes du troisième centenaire des premiers établissements français dans cette île et à Port-Royal, en 1904, le nom de « Sainte-Croix » lui a été restitué.

L'île Sainte-Croix est située au milieu de la rivière, large de près de deux milles en cet endroit, vis-à-vis de « Red Beach Me. » et de Bay Side, N. B., entre Calais, Me., et St-Stephen, N. B., petites villes situées à huit milles en amont, et Robbinstown, Me., et St-Andrews, N. B., à six ou sept milles en aval de cette île.

Le mois d'août tirait à sa fin. Pendant que ses hommes préparaient des logis pour l'hivernement, M. de Monts chargea Champlain d'explorer la côte

vers le Sud-Ouest. Toujours prêt à faire ce qu'on lui demandait, notre héros fait préparer une patache de 17 à 18 tonneaux, choisit un équipage de douze matelots et deux guides sauvages et part le 5 septembre.

Le vent étant favorable, on avance rapidement. Les îles se succèdent presque sans interruption. Quelques-unes sont fort pittoresques, toutes sont bien boisées. Champlain longe bientôt une île plus grande que les autres qu'il décrit comme suit : « Elle est fort haute « couppée par endroits qui paraissent estant en la mer « comme sept ou huit montagnes rangées les unes « proches des autres. Le sommet de la plupart « d'icelles est desgarny d'arbres... je l'ay nommée « l'île des Monts-déserts. (1)» Ce nom a été conservé.

Les principaux points de la côte du Maine, du New Hampshire et du Massachusett furent découverts par l'illustre enfant de Brouage, dans ce voyage et dans ceux qu'il fit en 1605 et en 1606. Dès le 7 septembre 1604, il pénétra au pays des Etchemins (2) dont les tribus se réunissaient à l'embouchure de la rivière Norembègue ou Pentagouet, aujourd'hui Penobscot. Conduit par ses deux guides sauvages, le lieutenant de M. de Monts rendit visite au Sagamo Bessabez qui, accompagné d'un autre chef nommé Cabahis, lui fit une réception très sympathique. Un grand nombre de ces Peaux-Rouges n'avaient jamais vu d'hommes blancs. Champlain remonta la rivière Pentagouet jusqu'au pied des rapides et mit pied à terre à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Bangor.

(1) Les Sauvages nommaient cette île « Pemetig ». C'est dans cette île que M. de la Saussaye fonda l'éphémère établissement de Saint-Sauveur en 1613.

(2) Les Etchemins appartenaient à la grande nation abenaquise.

Le 20, il arrive à l'embouchure de la rivière Quinibéquy ou Kénébec. Mais n'ayant presque plus de provisions, il se voit forcé de retourner à Sainte-Croix où il arrive le 2 octobre.

Le 31 août, M. de Monts avait renvoyé ses vaisseaux en France. Son secrétaire Ralleau et M. de Poutrincourt qui n'était venu en Acadie « que pour « son plaisir & pour recongnoistre le païs & les lieux « propres pour y habiter, selon le désir qu'il en avait », retournèrent dans leur pays, le premier « pour mettre « ordre à quelques affaires touchant le voyage », l'autre pour régler les siennes, parce qu'il avait l'intention de revenir, avec sa famille, s'établir à Port-Royal que le Lieutenant-Général lui avait donné « selon le pouvoir « & commission qu'il avoit du Roy ».

Les vaisseaux devaient être de retour le printemps suivant, mais ils retardèrent tellement que le 15 mai le Lieutenant-Général « craignant qu'il ne leur fust « arrivé quelque fortune » (infortune,) fît préparer deux barques : l'une de quinze tonneaux, l'autre de sept, pour transporter tout son monde à Gaspé, d'où il espérait pouvoir retourner en France, lorsque le 15 juin 1605, les navires tant attendus, arrivèrent.

M. de Monts n'avait pas à se féliciter de son choix en venant s'établir dans l'île Sainte-Croix, car il y souffrit toutes sortes de misères. Durant l'hiver 1604-1605, le bois de chauffage fut très rare, l'eau douce manqua et les glaces mouvantes empêchèrent toute communication avec la côte. Il fallut boire de l'eau de neige puisqu'il n'y avait qu'une source d'un très faible rendement dans l'île. Et puis, l'hiver à Sainte-Croix (cette année-là du moins) semblait tout aussi rigoureux

qu'à Tadoussac et ce n'était pas peu dire, car plus tard, après avoir souffert des rigueurs de l'hiver à l'embouchure du Saguenay, Champlain écrira : « s'il y a une « once de froid à quarante lieues à mont la rivière (à « Québec ou quelques lieues au dessus) il y en a là une « livre ! »

Pour comble de malheur, le terrible « mal de terre » ou scorbut se déclara parmi les habitants ; trente-cinq personnes en moururent et vingt autres vinrent à deux doigts de la mort.

Cette maladie fut l'un des plus graves obstacles à la colonisation de la Nouvelle-France. Champlain reconnait qu'elle était causée par la consommation de viandes salées. Plusieurs années après la fondation de Québec, presque chaque hiver, le fléau faisait son apparition et décimait la population pourtant si faible. « Ceux qui en étaient atteints, — dit Jacques Cartier « dans la relation de son deuxième voyage, — ne pou- « vaient plus se soutenir, les jambes enfiaient démesu- « rément, la peau devenait toute tachée de rouge, de « violet et de noir. Le mal commençait par les jambes, « puis gagnait les cuisses ; les gencives pourrissaient ; « la chair tombait par morceau et répandait une odeur « infecte, les dents tombaient presque toutes. » Et Champlain ajoute que « ceux qui en étaient atteints « souffraient horriblement : douleurs de rein, d'es- « tomac, de ventre, mauvaise toux et courte haleine. »

La science médicale n'était pas très avancée à cette époque ; les disciples d'Esculape ne jouissaient pas alors de la belle réputation qu'ils ont acquise aujourd'hui ; aussi M. de Champlain semblait les tenir en médiocre estime, particulièrement, ceux qui suivaient

les lointaines expéditions maritimes ; un extrait de son *Traité de la Navigation* nous l'apprend : — « Premier de s'embarquer, il est nécessaire d'avoir tout ce « qui est requis pour assister les hommes, avec un ou « deux bons chirurgiens qui ne soient ignorants comme « sont la plupart de ceux qui vont en mer ! » Ainsi, nous ne devons pas être surpris si aucun de ceux qui accompagnaient les navigateurs dans leurs voyages au long cours, au XVIième et au commencement du XVIIième siècle, ne sut découvrir un remède contre ce fléau.

Jacques Cartier, renseigné par Domagaya, s'était servi de l'*améda* ou épinette blanche. L'effet de ce remède avait été quasi miraculeux puisque, six jours après avoir commencé le traitement, les malades étaient sur pieds. Champlain n'ignorait pas non plus les propriétés curatives de ce remède puisqu'il dit que les malades « receurent quelque soulagement par le moyen « d'une herbe appellée *aneda* comme nous avons fait « à nos dépens aussi bien que lui (Cartier). » Mais peut-être que l'on ne suivait pas le traitement à la lettre !

Plus que jamais, M. de Monts était décidé d'abandonner ce pays froid pour un climat plus doux. Il attendit donc avec impatience le rétablissement des malades et le 17 juin 1605, une nouvelle expédition était prête à partir pour le Sud. Elle était plus nombreuse que celle de l'automne précédent et comprenait plusieurs gentils hommes, vingt matelots, un guide sauvage nommé Panoniac et sa femme. Le départ eut lieu le lendemain. « Nous partîmes dit Champlain, « pour le pays des Almouchiquois ou Massachusetts, « afin de se renseigner sur ce pays, dans une barque

« jaugeant quinze tonneaux. » Comment pouvait-on loger tout ce monde dans une si petite embarcation ?

Les rivières Pentagouet et Quinibecquy furent explorées de nouveau. Puis, l'on visita la rivière Sagadahok ou Amouchcoghin, maintenant Androscoggin, la baie de Casco au fond de laquelle s'élève la ville de Portland, la rivière Chouacouet, aujourd'hui Saco, qui sépare Biddeford de Saco, le Port aux Iles, que nous connaissons sous le nom de Cape Porpoise, le Cap aux Iles ou Cape Ann, le Cap Saint-Louis, maintenant Brandt Point, etc.

Partout où le vaisseau longeait la côte, on voyait des indigènes accourir en gambadant, et lorsque les Français mettaient pied à terre, les Sauvages commençaient à danser en leur honneur et manifestaient la joie la plus vive.

La plupart de ces Indiens se livraient à la culture, et leur manière de défricher la terre et de l'ensemencer ne différait guère de celle de nos colons. A ce propos Champlain dit : « Il y a quelques terres desfrichées « et en desfrichent tous les jours : en voici la façon. « Ils couppent les arbres à la hauteur de trois pieds « de terre, puis font brusler les branchages sur le tronc, « et sement leur bled entre ces bois couppez : et par « succession de temps ostent les racines. »

Leurs canots différaient beaucoup de ceux des Sauvages de Gaspé et du Saint-Laurent. Voici la description que nous en donne notre explorateur : « Leurs « canots sont faicts tout d'une pièce, fort subiets à « tourner, si on n'est bien adroit à les gouverner ; et « n'en avions point encore veu de cette façon. Voici « comment ils les font. Après avoir eu beaucoup de

« peine et esté longtemps à abattre un arbre, le plus « gros et le plus haut qu'ils ont pu trouver, avec des « haches de pierre (car ils n'en ont point d'autres, « si ce n'est que quelques uns d'eux en recouvrent par « le moyen des Sauvages de la côte d'Accadie, ausquels « on en porte pour traicter de peleterie) ils ostent « l'escorce et l'arrondissent hormis d'un côté, où ils « mettent du feu peu à peu tout le long de la pièce : « et prennent quelques fois des cailloux rouges et « enflammez, qu'ils posent aussi dessus ; et quand « le feu est trop aspre, ils l'esteignent avec un peu d'eau, « non pas du tout (partout) mais de peur que le bord « du canau ne brusle. Estant assez creux à leur « fantaisie, ils le raclent de toutes parts avec des pier- « res, dont ils se servent au lieu de cousteaux. Les « cailloux de quoy ils font leurs trenchants sont sem- « blables à nos pierres à fusil. »

Lescarbot rapporte que ces Sauvages étaient beaux parleurs. Quelques uns de leurs orateurs étaient d'une éloquence et d'une élégance que l'on ne retrouve plus, si ce n'est chez quelques députés, chez certains avocats et tribuns populaires et chez nos plus verbeux bagoulards de clubs. Voici ce qu'il dit de l'un d'eux qui s'était surpassé : « Somme, il fut près d'une heure « à parler avec beaucoup de véhémense et d'affection « (affectation) et avec un contournement de corps « et de bras tel qu'il est requis en un bon orateur !»..

La rivière qui sépare Boston de Cambridge reçut aussi la visite de Champlain. Il lui donna le nom de rivière Gua, en l'honneur de M. de Monts.

Le soir du 8 juillet, on jeta l'ancre dans une baie qui fut nommée : le port du cap St-Louis. Quinze

ans plus tard le capitaine Miles Standish, commandant la « *Mayflower* », y abordera, et à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Plymouth, dans l'État de Massachusetts, les *pélerins* qu'il conduit en Amérique, les « *Pilgrim Fathers* », jetteront les bases de ce qui est aujourd'hui la plus grande République du monde civilisé.

Le Cap Cod, ainsi nommé en 1602 par un navigateur anglais : le capitaine Gosnold, fut rebaptisé par Champlain, qui ignorait sans doute l'expédition de ce fils d'Albion; le cap Blanc et l'endroit connu maintenant sous le nom de « Nanset », fut nommé : port de Mallebarre.

M. de Monts, ayant été empêché d'aller au sud de Mallebarre à cause des brumes continuelles et du mauvais temps, les vivres étant sur le point de manquer et n'ayant pas trouvé l'endroit rêvé pour établir une colonie, il fallut revenir à Sainte-Croix. On laissa Mallebarre le 25 juillet et le 3 août, les explorateurs étaient de retour à l'habitation. (1)

L'automne de 1605 fut employé à déménager l'habitation de Sainte-Croix à Port Royal, de l'autre côté de la baie Française: « ou l'on iugeoit y estre la demeure « beaucoup plus douce & tempérée ».

Pontgravé et Champlain, envoyés par M. de Monts, choisirent un endroit bien abrité du vent de Nord-Ouest, à l'entrée de la rivière de l'Équille,(2) aujourd'hui, rivière Annapolis, près d'une île que Lescarbot nomme Biencourtville, en l'honneur de M. de Poutrincourt dont

(1) Dès cette époque, Champlain était persuadé que le seul endroit convenable à l'établissement d'une colonie française dans l'Amérique du Nord, était sur les bords du Saint-Laurent ; il songeait toujours à Québec dont le site merveilleux l'avait frappé.

(2) Ainsi nommée à cause d'un poisson de la grosseur d'un éperlan, connu sous le nom de *équille*, que l'on pêchait dans cette rivière.



HONFLEUR
Les quais et la Lieutenance, partie des anciennes fortifications.



Le port de Honfleur.

le nom de famille était Biencourt ; c'est l'île aux Chèvres : « Goat Island », cinq milles à l'ouest de l'ancienne forteresse de Port-Royal, maintenant Annapolis-Royal.

Ils avaient eu un moment l'intention de s'établir sur le site d'Annapolis-Royal, mais « nous considerasme, dit Champlain, qu'eussions esté trop engouffrez « dans le port & rivière, ce qui nous fit changer d'avis ».

Après avoir reconstruit les maisons, on fit un peu de défrichement et l'on prépara le terrain pour faire des jardins.

Ici on peut voir le besoin constant d'activité qu'éprouvait notre héros. « Pour éviter l'oisiveté, écrit-il, « je fis un jardin entouré de fossés pleins d'eau aux-« quels y avaient de fors belles truites que j'y avais « mises, et où descendaient trois ruisseaux de fort belle « eau courante dont la plupart de nostre habitation se « fournissait. J'y fis une petite escluse contre le bord « de la mer, pour écouler l'eau quand je voulais. Ce « lieu était tout environné de prairies, où j'accomodai « un cabinet avec de beaux arbres, pour y aller prendre « de la fraîcheur. J'y fis aussi un petit réservoir pour « y mettre du poisson d'eau salée, que nous prenions « quand nous en avions besoin. J'y semai quelques « graines qui profitèrent bien ; et y prenais un singu-« lier plaisir ; mais auparavant, il y avait bien fallu « travailler. Nous y allions souvent passer le temps : et « sembloit que les petits oiseaux d'alentour en eussent « du contentement, car ils s'y amassoient en quantité « et y faisoient un ramage et gazouillis si agréable que « je ne pense pas jamais en avoir ouï de semblable.»

Le Lieutenant-Général retourna en France à l'au-

tomne, laissant à Pontgravé l'administration de l'établissement. Champlain espérant pouvoir continuer ses découvertes sur le littoral de l'Atlantique, resta à Port-Royal

Cet essai de colonisation en Acadie n'eut pas le succès qu'en attendait M. de Monts qui avait dépensé une partie de ses biens pour y fonder et maintenir un établissement. Les marchands de La Rochelle et de Saint-Malo, jaloux des privilèges que le Roy lui avait accordés, privilèges qui devaient lui permettre de réparer les larges brêches faites à sa fortune, se lamentèrent tellement, ils protestèrent si fort contre ce favoritisme qui entravait le commerce (leur commerce, naturellement) que Henri IV, fatigué de ces récriminations sans cesse renouvelées, les lui retira. Cependant, en dépit de ces revers de fortune, M. de Monts, très énergique, ne se découragea point. En 1606, il renvoyait Ralleau, son secrétaire. Celui-ci arriva au Cap de Sable vers le milieu de juillet et rencontra Pontgravé et Champlain, qui fatigués d'attendre les secours promis pour le printemps, s'en allaient à Gaspé chercher un vaisseau pour passer en France. Il leur fit rebrousser chemin en leur annonçant l'arrivée prochaine du « *Jonas* » commandé par M. de Poutrincourt « & qu'il « (Poutrincourt) estoit venu pour Lieutenant-Général & « demeurer au pays avec cinquante hommes etc.». Il est probable que Louis Hébert, apothicaire de Paris, qui fut le premier *habitant* de la Nouvelle-France, vint en Acadie dans ce voyage.

Revenons au sieur Prévert, dont nous avons parlé ci-dessus. C'est lui que Champlain avait chargé de découvrir les mines dont parlaient les Sauvages. Ce

Malouin n'était pas un *type* ordinaire ; il pouvait rendre des points au plus hableur des Gascons. Il avait toujours quelques histoires invraisemblables à raconter, mais il les débitait avec un tel aplomb, une telle assurance, que parfois Champlain lui-même semblait y ajouter foi. Si le cuivre ne se trouvait guère sur sa route, par contre il prétendait avoir vu dans ses courses à travers ce pays neuf, des choses vraiment extraordinaires. Un jour, parlant d'une peuplade d'Almouchiquois qu'il avait visitée, il disait : « ce sont « hommes sauvages monstrueux pour la forme qu'ils « ont, car leur tête est petite et le corps court, les « bras menus comme d'un schelet (squelette) et les « cuisses semblablement, les jambes grosses et longues « qui sont toutes d'une venue ; et quand ils sont assis « sur leurs talons, les genoux leur passent plus d'un « demy pied par dessus la tête qui est chose estrange « et semblent être hors de nature.»

Une autre fois, il racontait à M. de Poutrincourt, qui faisait semblant de le croire, qu'il avait vu un Sauvage jouer à la crosse contre un diable et qu'il voyait bien la crosse du diable jouer, mais quant à Monsieur le Diable, il ne le voyait point !

Les Sauvages, superstitieux à l'excès, racontaient aussi des histoires fantastiques. Ainsi plusieurs rapportèrent à Champlain, que dans une île située son loin de la Baye des Chaleurs, il y avait un monstre épouvantable qu'ils nommaient « Gougou ». Ce Gougou « avoit la forme d'une femme mais fort effroyable, « d'une telle grandeur, que le bout des mats de notre « vaisseau ne luy fut pas venu jusques à la ceinture, « tant ils le peignent grand ; et que souvent il a dévoré

« et dévore beaucoup de sauvages ; lesquels il « met dedans une grande poche quand il les peut attra- « per et puis les mange ; et disaient ceux qui avoient « évité le péril de cette malheureuse bête, que sa poche « était si grande, qu'il y eust pu mettre nostre vais- « seau ! »

D'une ténacité peu commune, M. de Monts, malgré deux voyages infructueux et remplis de dangers, n'avait pas perdu l'espoir de trouver, vers le Sud-Ouest, en poussant jusqu'en Floride, si rien ne se trouvait en deça, un endroit plus chaud et plus agréable que l'Acadie pour fonder une colonie. Se rendant aux désirs du Lieutenant-général, M. de Champlain, accompagné de M. de Poutrincourt, entreprit un troisième voyage d'exploration sur le littoral de l'Atlantique. Le départ eut lieu le 5 septembre 1606.

Cette expédition fut encore moins heureuse que les précédentes. Quelques endroits nouveaux furent visités : Beau-port, aujourd'hui Gloucester, Mass. ; le Port-aux-Huîtres, maintenant Barnstable , c'est près de là que se trouve Oysters Bay. L'île Nantucket fut reconnue. On demeura quelques jours dans un port qui fut nommé Port Fortuné ; mauvaise fortune puisque les Sauvages de l'endroit massacrèrent cinq hommes de l'équipage. Cet endroit est connu maintenant sous le nom de Chatham.

Plus loin, une terre très grande qui semblait détachée de la terre ferme, fut longée. N'ayant pas le temps d'en faire le tour, Champlain la nomma : île Soupçonneuse (Lescarbot dit : île Douteuse). Cette île située au sud de New Bedford, Mass., est connue de nos jours sous le nom de Martha's Vineyard.

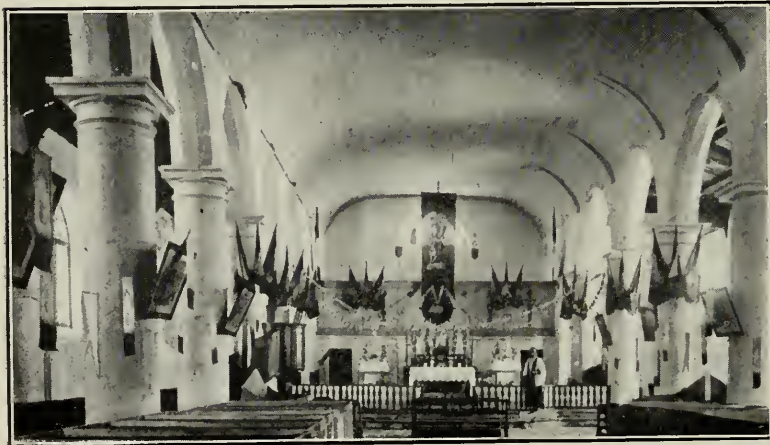
Il fut impossible d'aller plus loin. Les provisions n'étant pas en assez grande quantité, il fallut revenir, et après mille dangers, l'on entrait à Port Royal le 14 novembre.

Ce fut la dernière tentative faite par M. de Monts pour fonder un établissement au sud de l'Acadie. Il ne put résister plus longtemps à l'éloquence persuasive de son entreprenant et hardi compatriote, qui ne cessait de lui parler des avantages qu'offraient les bords du Saint-Laurent. Il fut donc décidé de tenter fortune dans cette direction.





BROUAGE
Eglise et Monument Champlain.



BROUAGE
Intérieur de l'Eglise, un jour de fête.

Le fondateur de Québec



Le 7 janvier 1608, ayant sollicité et obtenu du Roy de nouvelles lettres patentes lui accordant le privilège exclusif de traiter avec les Sauvages de la Nouvelle-France pendant un an, M. de Monts demanda à Champlain, son dévoué lieutenant, de s'occuper des préparatifs du voyage à Québec. Il lui donnait le commandement de l'expédition avec les pouvoirs nécessaires au succès de l'entreprise. Le vieux du Pontgravé, encore solide malgré son âge avancé, avait la conduite des vaisseaux.

Du Pontgravé s'embarqua à Honfleur, le 5 avril, sur le *Lévrier*, commandé par le capitaine Nicolas Marion. Champlain ne put partir que huit jours plus tard. Son vaisseau, commandé par le capitaine Henry Couillard, se nommait le « *Don de Dieu*.»

Le 3 juin, le petit navire rejoignait celui de Pontgravé à Tadoussac.

En arrivant à Tadoussac, le vieux marin avait eu maille à partir avec un capitaine basque nommé Darrache. Celui-ci voulait continuer à faire la traite des pelleteries avec les Sauvages, malgré la défense du Roy. La querelle s'étant envenimée, il avait fallu en venir aux mains. Au cours d'un engagement, Pontgravé avait été blessé. Le Basque lui avait enlevé ses canons, ses armes et ses munitions. Ce ne fut pas une mince affaire pour Champlain, que de rétablir la paix et de

ramener Darrache à la raison! L'habile Saintongeois, prudemment, sans rien brusquer, réussit à aplanir les difficultés.

Le mois de juin fut consacré aux préparatifs du voyage à Québec et à l'exploration du Saguenay.

A cette époque, on ne jugeait pas prudent de remonter plus haut que Tadoussac avec les vaisseaux. On croyait la navigation dangereuse, en amont de ce port, pour les navires jaugeant plus de cent tonneaux et on remontait le fleuve en barques de faible tonnage. On ne devait pourtant pas ignorer que Jacques Cartier était remonté jusqu'à Stadaconé dans la « *Grande Hermine* » du port de 120 tonneaux. Cependant, il est certain que Champlain — la relation de son voyage en fait foi — ne remonta pas le Saint-Laurent, de Tadoussac à Québec, sur le *Don de Dieu*, mais dans une barque, comme on le verra plus loin.

Partie de l'embouchure du Saguenay, le 30 juin, le 3 juillet, jour à jamais mémorable, par un soleil radieux, l'embarcation portant trente hommes parmi lesquels : Nicolas Marsolet, Étienne Brulé, le Docteur Bonnerme, Jean Duval, Antoine Natel et La Taille, venait doucement atterrir sur une pointe au pied du haut promontoire de Québec.

Ayant distribué à chacun sa besogne afin de faire déblayer rapidement le terrain d'une partie des noyers dont il était couvert, Champlain s'exprime ainsi : « J'emploiay une partie de nos ouvriers à les abattre « pour y faire nostre habitation, l'autre à scier des « aix, l'autre à fouiller la cave, faire des fossez et « l'autre à aller quérir nos commoditéz à Tadoussac « avec la *barque* », et plus loin, parlant de Tadoussac,

il dit : « Tadoussac où vaisseaux ne peuvent passer « plus outre pour n'avoir la cognoissance du passage « ny des bancs et rochers qu'il y a en chemin.»

Ce transbordement se fit pendant plusieurs années, car en arrivant à Tadoussac, le 25 mai 1615, (il revenait de France), Champlain laissa encore ses vaisseaux dans ce port et « alors, dit-il, on commença à mettre « des hommes en besogne pour accomoder nos barques, « affin d'aller à Québec, lieu de notre habitation.»

En juin 1623, le frère Sagard écrit : — « nous dou-« blasmes la pointe aux vaches & entrasmes au port, « qui est iusques où peuvent aller les grands vaisseaux, « ou on tient des barques & chalouppes, exprès pour « les décharger & porter le tout à Kébec ».

En 1626, après avoir fait une description du fleuve depuis son embouchure, Champlain ajoute : « De l'Isle « d'Orléans à Québec, y a une bonne lieue, y ayant « de l'eaue assez pour quelque vaisseau que ce soit, « de façon que qui voudroit venir de Tadoussac, l'on « le pourrait faire aisément avec des vaisseaux de plus « de trois cens tonneaux, il n'y a qu'à prendre bien « son temps et ses marées à propos pour y aller avec « sécurité.» Nous pouvons donc conclure de tout ceci, que les vaisseaux de fort tonnage ne se rendirent à Québec qu'après 1626.

L'endroit choisi pour jeter les bases d'un établissement à Québec, était convenable à tous les points de vue ; il était surtout facile à défendre contre les ennemis qui devaient surgir plus tard : les Anglais et les Iroquois.

Cependant, les premiers adversaires que le fonda-

teur de Québec eut à combattre, furent quelques-uns de ses hommes.

Jean Duval, serrurier du Roy, était un insubordonné. Plusieurs fois il avait été puni pour sa mauvaise conduite et le déplorable exemple qu'il donnait à ses compagnons. Il faisait partie du groupe de mutins que les Sauvages avaient attaqués au Port-Fortuné, en 1606, et il était, en quelque sorte, responsable de la mort de cinq de ses compagnons. Ce bandit en voulait, depuis longtemps, au lieutenant de M. de Monts, et, malheureusement, il avait pu trouver parmi l'équipage, quelques mauvaises têtes pour prêter l'oreille à ses discours haineux et à ses projets de vengeance. La promesse d'une fortune rapide en livrant l'établissement aux Basques ou aux Espagnols qui infestaient alors les eaux du Saint-Laurent, et auxquels les privilèges exclusifs du Lieutenant-général enlevaient le droit de faire la traite avec les Sauvages, avaient contribué à lui assurer l'entière adhésion de ses complices. La mort du fondateur de Québec avait été décrétée. Le jour fixé pour le meurtre était arrivé, lorsqu'une barque, commandée par le capitaine Le Testu, homme estimé de tous, arriva à Québec chargée de provisions. Au moment où, le déchargement fini, elle allait retourner à Tadoussac, l'un des conjurés, Antoine Natel, pris de remords, dévoila le complot au capitaine. Celui-ci s'empressa d'avertir Champlain et lui demanda grâce pour Natel.

Cette fois, il fallait un châtiment exemplaire, non seulement pour prévenir toute nouvelle tentative parmi les hommes, mais aussi pour frapper l'imagination des Peaux-Rouges et leur faire voir que, chez les blancs,

les crimes et délits étaient sévèrement punis. Duval fut pendu et sa tête, fixée au bout d'une pique, resta longtemps exposée à la vue de tous, près de l'habitation. Ses trois complices furent ramenés en France par Pontgravé. Ils obtinrent leur pardon après avoir reconnu leur faute. (1)

L'hiver de 1608-1609 fut très rude. Pour augmenter les souffrances des hardis pionniers, le scorbut et la dyssenterie se mirent de la partie ; dix-neuf personnes en moururent sur vingt-sept qui avaient consenti à hiverner à Québec. (2) Les Sauvages — la plupart Montagnais — qui s'étaient groupés autour de l'habitation, avaient aussi beaucoup souffert et un grand nombre étaient morts.

Champlain, s'efforça par tous les moyens à sa disposition, de soulager les souffrances de ses hommes et n'oublia pas non plus les infortunés Peaux-Rouges. Ceux-ci le remercièrent en abusant de sa générosité et de sa grande complaisance. Prévoyant les services immenses que le chef blanc pourrait leur rendre dans leurs guerres contre les féroces Iroquois, ils voulurent s'en faire un allié. Notre héros consentit à leur prêter main forte lorsque l'occasion s'en présenterait.

Cette alliance lui permit d'assurer sur des bases solides l'établissement de Québec, mais par contre, les Iroquois devinrent les ennemis acharnés des « visages pâles du nord » ainsi qu'ils appelaient les Français, et

---

(1) Cette pendaison est la deuxième dont l'histoire du Canada fasse mention. Le premier qui mérita ce châtiment fut un des compagnons de M. de Roberval, nommé Michel Gaillon. Il fut pendu au Cap Rouge pendant l'hiver 1542-1543.

(2) Pontgravé était retourné en France le 18 septembre 1608, ramenant une partie de ceux qui étaient venus à Québec le printemps précédent.

leur firent cruellement sentir par la suite, tout le poids de leur haine.

Dans un discours prononcé lors des fêtes grandioses données à Plattsburg, Crown Point et autres lieux, en 1909, pour commémorer le trois centième anniversaire de la découverte du Lac Champlain, le sénateur Henry Wayland Hill disait que Champlain, en combattant les Iroquois, avait élevé une barrière infranchissable à l'influence française, dans tous le pays situé au sud du lac qui porte son nom. Il ajoutait que si les Français avaient pu y pénétrer librement et sans danger, aujourd'hui la langue française serait probablement la langue parlée dans l'État de New-York.

Le premier engagement entre les Sauvages alliés des Français et les Iroquois, auquel notre héros prit part, eut lieu sur les bords du lac Champlain que les Sauvages nommaient : « *Caniaderiguarunte,* [1] près d'un cap nommé *Pointe à la Chevelure* [2] au commencement de juillet 1609. [3]

Les arquebuses de Champlain et de ses deux hommes — les autres, manquant de courage, avaient refusé de suivre leur capitaine — jetèrent l'effroi parmi les Sauvages. En voyant tomber leurs chefs les plus braves, sans pouvoir découvrir la cause de leur mort si soudaine, ils s'enfuirent épouvantés à travers les bois.

---

(1) *Caniaderi-guarunte,* signifie : la porte du pays.

(2) *Pointe à la Chevelure,* aujourd'hui *Crown Point.*

(3) La nation iroquoise habitait un territoire très étendu entre le Lac Champlain et le Lac Ontario. Elle se composait de cinq tribus ou nations : les *Tsonnontouans* nommés par les Anglais *Senecas ;* les *Goyogouins* ou *Cayugas ;* les *Onontagués* ou *Onondagas ;* les *Oneyouts* ou *Oneidas* et les *Agniers* ou *Mohawks.* Ces derniers étaient les plus braves et aussi les plus féroces.

Champlain retourna en France, en septembre 1609, pour rendre compte de sa mission à M. de Monts.

Le 7 mars 1610, il faisait voile de Honfleur; onze artisans l'accompagnaient. A quelques milles des côtés, son vaisseau fut assailli par une violente tempête qui dura plusieurs jours. Champlain tomba malade et fut forcé de revenir au Hâvre-de-Grâce pour recevoir les soins que requérait son état. Enfin, le 8 avril, suffisamment remis pour entreprendre la traversée, il faisait voile pour Tadoussac où il arrivait sain et sauf dix-sept jours plus tard. C'est la traversée la plus rapide dont il soit fait mention dans les annales de cette époque.

A peine arrivé à Québec, Champlain dut repartir pour le pays des Iroquois où ses belliqueux amis voulaient encore aller guerroyer.

Les Iroquois étaient fortement retranchés et se défendirent avec courage. Les assaillants, malgré la présence des Français, montraient une infériorité manifeste ; ils ne voulaient pas suivre les conseils que leur donnait Champlain, et sans la présence de celui-ci, ils eussent été taillés en pièces.

Pendant l'attaque du camp iroquois, le fondateur de Québec fut légèrement blessé. Une flèche lui perça une oreille et pénétra dans le cou. Un vieux soldat comme lui ne pouvait perdre son sang-froid pour si peu. Après avoir arraché la flèche de la blessure, il l'examina avec une certaine curiosité et la jeta à ses côtés.

Au cours de ce second voyage dans le Saint-Laurent, le lieutenant de M. de Monts vit le tort immense causé à la colonie naissante par les nombreux trafiquants

basques, rochelais et autres qui faisaient la traite des fourrures avec les Sauvages. Encore une fois ce pauvre M. de Monts s'était vu retirer le privilège exclusif qu'il avait obtenu du Roy ! Alors une nuée de marchands rapaces et sans scrupules s'était abattue sur le pays, ruinant le commerce des armateurs qui soutenaient le fondateur de Québec dans sa grande et noble entreprise. Hélas ! ce n'était que le commencement des difficultés ! Chaque année en vit surgir de nouvelles.

Le 8 août 1610, M. de Champlain retournait en France.

Ce fut, pour notre héros, un hiver mémorable que celui qu'il passa à Paris en 1610-1611, car, ce brave homme, dont les plus belles années s'étaient passées sur les champs de batailles, dans les camps et sur l'océan, songea, pour la première fois peut-être, à prendre femme. Il avait quarante trois ans bien sonnés lorsque le 30 décembre 1610, il épousa dans l'Église Saint-Germain l'Auxerrois, près du Louvre, Demoiselle Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la chambre du Roy, et de Marguerite Alix, de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois. La jeune femme n'avait que... *douze ans !* Comme elle n'était pas nubile, après la cérémonie, elle dut retourner dans sa famille où elle resta deux ans, attendant le terme fixé par le contrat de mariage.

Les parents de la petite épousée étaient calvinistes, mais ils ne mirent aucun empêchement à l'entrée de leur fille dans le giron de l'Église catholique.

C'est M. de Monts, paraît-il, qui avait poussé Champlain à contracter ce mariage ! Ces unions entre

gentilshommes d'un âge assez... mûr et jeunes fillettes, nous feraient jeter les hauts cris aujourd'hui, mais, à cette époque, elles étaient d'occurence fréquente.

Monsieur de Champlain laissa donc sa petite femme en France et revint à Québec au printemps de 1611.

Le 21 mai, il partait de Québec avec un Français et un Sauvage nommé Savignon, revenu de France avec lui, pour rencontrer les Algonquins aux rapides de Lachine. Le but de ce voyage était la découverte de cette vaste mer salée dont on lui avait parlé à plusieurs reprises.

Comme les Sauvages n'étaient pas encore arrivés, Champlain redescendit jusqu'à un endroit qui lui paru très convenable pour y élever une habitation: voici la description qu'il en fait : ...... « Mais en « tout ce que je vy, je n'en trouvay point de lieu plus « propre qu'un petit endroit, qui est jusques où les « barques et chalouppes peuvent monter aisément ; « néantmoins avec un grand vent ou à la cirque, à « cause du grand courant d'eau ; car plus haut que le « dit lieu (qu'avons nommé la place Royalle) à une « lieue du Mont-Royal, y a quantité de petits rochers « et bancs qui sont fort dangereux. Et proche de la « dite place Royalle y a une petite rivière qui va assez « avant dedans les terres, tout le long de laquelle « y a plus de 60 arpents de terre désertes qui sont « comme prairies où l'on pourrait semer des grains et « faire jardinage. Autrefois (au temps de Cartier « qui était débarqué au même endroit) des sauvages « y ont labouré, mais ils les ont quittés pour les guerres « ordinaires qu'ils avoient. Ayant donc recogneu fort « particulièrement et trouvé ce lieu un des plus beaux

« qui fut en cette rivière, je fis aussitôt coupper le bois « de la dite place Royalle pour la rendre unie et preste « à y bastir : et peut-on faire une petite isle, et s'y « établir comme l'on voudra.

« Il y a un petit islet à quelques 20 thoises de la « dite Place Royalle, qui a quelques cent pas de long, « où l'on peut faire une bonne et forte habitation. « Il y a aussi quantité de prairies de très bonne terre « grasse à potier, tant pour bricque que pour bastir, « qui est une grande commodité. J'en fis acco- « moder une partie et y fis une mouraille de quatre « pieds d'époisseur & 3 à 4 de haut, et 10 toises de « long pour voir comme elle se conserveroit durant « l'yver quand les eaux descenderoient, qui à mon « opinion ne scauroit parvenir jusques à lad. muraille, « d'autant que le terroir est de douze pieds eslevé « dessus la dite rivière, qui est assez haut. Au milieu « du fleuve, y a une île d'environ trois quarts de lieue « de cèrcuit, capable d'y bastir une bonne et forte « ville, et l'avons nommée l'isle de Saincte-Élaine. »

Pontgravé arriva le premier juin. Il fut très désappointé de ne pas trouver les Sauvages au rendez-vous, car il espérait faire une traite fructueuse.

Champlain ayant envoyé Savignon et un Français à la rencontre des Sauvages, ils revinrent au bout de quelques jours disant qu'ils n'avaient vu aucune trace des voyageurs attendus. Ils parlèrent d'une île, près du saut, au dessus de laquelle ils avaient vu une telle quantité de hérons que l'air en était obscurci. Un jeune Français nommé Louis, au service de M. de Monts, grand amateur de chasse, supplia Savignon de l'accompagner afin de satisfaire son goût de prédilec-

tion. Suivi d'un Montagnais nommé Outchoucas ou Outetoucas, ils partirent. Au retour, en descendant les dangereux rapides, le canot chavira. Louis et Outchoucas se noyèrent, mais Savignon, qui n'avait pas lâché le canot, réussit à gagner le rivage.

Le nom de l'infortuné Français est resté attaché à ces rapides que l'on connait encore sous le nom de Saut Saint-Louis.

Quelques jours après ce triste accident, Champlain descendit, en canot d'écorce, les rapides où ses compagnons avaient trouvé la mort, en compagnie de quelques Sauvages.

Au mois d'août 1611, le fondateur de Québec se rembarquait pour la France.

De nouveaux déboires l'attendaient à son arrivée à Paris. La compagnie de M. de Monts avait été dissoute. Celui-ci, fatigué des luttes qu'il soutenait depuis longtemps contre les marchands de Saint-Malo, de Rouen et de La Rochelle qui, afin d'accaparer tout le commerce, payaient souvent les fourrures plus qu'elles ne valaient, abandonna la direction de la colonie à son énergique lieutenant, l'avertissant de chercher ailleurs que dans sa bourse l'argent dont il aurait besoin. Champlain ne pouvait offrir que sa bonne volonté, son travail et son dévouement ; ses ressources personnelles n'étaient pas suffisantes pour soutenir une telle entreprise. Alors il résolut d'aller demander protection au comte de Soissons, personnage tout puissant à la cour de France. Celui-ci l'écouta avec intérêt et lui promit son appui, si, toutefois, le Roy n'y mettait pas d'empêchements.

Louis XIII reçut favorablement la requête qui lui

fut présentée. Il nomma Charles de Bourbon, comte de Soissons, pour s'occuper des choses de la Nouvelle-France. Des lettres patentes lui furent accordées le 8 octobre 1612. Huit jours plus tard, Champlain recevait sa commission de lieutenant de M. de Soissons. Malheureusement, la mort de ce haut personnage vint retarder les secours attendus.

Henri II, prince de Condé, l'un des personnages les plus brouillons de l'époque, fut nommé Vice-Roy de la Nouvelle-France. Il fit fort peu de choses pour la colonie naissante. Pendant les troubles de la régence de Marie de Médicis, il fut emprisonné à la Bastille, puis au donjon de Vincennes.

Le maréchal de Thémines lui succéda. Il ne fit pas mieux que son prédécesseur.

Condé étant sorti de prison le 20 octobre 1619, vendit, avec empressement, sa charge de vice-roy au duc de Montmorency qui, aidé de Dolu, grand audiencier du royaume, fit disparaître une partie des difficultés que Champlain avait eu à combattre tous les ans, depuis la fondation de Québec. Alors, notre héros, se croyant au bout de ses peines, emmena sa petite femme à Québec, car il comptait s'y établir définitivement.

Madame de Champlain fit sensation parmi les Sauvages de Québec ! Les chroniques des Ursulines rapportent qu'ils « la voulaient adorer comme une « divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau ! »

Elle portait, suivant l'usage de l'époque, un petit miroir suspendu à sa ceinture. Cet objet intriguait fort Sauvages et Sauvagesses et ils lui demandaient souvent la permission de s'y regarder. Ils étaient surpris d'y

voir leur image et se disaient entre eux : « qu'une « femme aussi jolie, qui guérit nos maladies et qui nous « aime jusqu'à porter notre image près de son cœur, « doit être plus qu'une créature humaine. »

Si les jeunes Sauvagesses montagnaises et algonquines n'avaient rien d'aussi brillant que le miroir de Madame de Champlain à suspendre à leur ceinture, dans les fêtes et dances, elles n'en étaient pas moins chargées d'objets qui ne pouvaient manquer d'attirer l'attention, si l'on en juge d'après ce que le fondateur de Québec nous raconte en 1616. « Elles sont chargées de « quantité de pourceline, dit-il, tant en colliers que chais- « nes, qu'elles mettent devant leurs robbes, pendant à « leurs ceintures, bracelets, et pendans d'oreilles, ayans « les cheveux bien peignez, peints, et graissez ; et « ainsi s'en vont aux dances ayans un touffeau de leurs « cheveux par derrière, qui sont liez de peaux d'anguil- « les, qu'ils accomodent et font servir de cordon, ou « quelquefois, ils attachent des platines d'un pied en « quarré, couverts de la dite pourceline qui pend par « derrière, et en cette façon vestues et habillées pou- « pinement, elles se monstrent volontiers aux dances « ou leurs pères et mères les envoyent n'espargnans « rien pour les embellir et parer, et puis asseurer avoir « veu en des dances, telle fille qui avoit plus de douze « livres de pourceline sur elle sans les autres baga- « telles dont elles sont chargées et atourées. »

Madame de Champlain ne resta que quatre ans à Québec. Les privations qu'elle eut à endurer et la monotonie de l'existence qu'elle menait, avaient sérieusement compromis sa santé, Puis, les dangers auxquels son mari était souvent exposé, la crainte des Peaux-

Rouges, surtout des Iroquois, tout cela la mettait dans des transes continuelles. Plutôt que de voir souffrir son épouse qu'il adorait, Champlain préféra la ramener dans sa famille. Il s'imposait un sacrifice bien lourd en se séparant de tout ce qu'il avait de plus cher au monde, mais les cœurs vaillants ne craignent point la souffrance. Demandant à Dieu la force de boire ce calice jusqu'à la lie, il la reconduisit en France et lui fit ses adieux sans faiblesse. Il la revit pour la dernière fois en 1633. Après la mort de son mari, Madame de Champlain fonda à Meaux une communauté d'Ursulines et prit l'habit de cet ordre sous le nom de Saint-Augustin. Elle mourut en odeur de sainteté le 20 décembre 1654, âgée de cinquante-six ans.

Le fondateur de Québec avait été déçu dans ses espérances. Malgré ses efforts et son énergie, les obstacles s'accumulaient sans cesse devant lui et rendaient sa tâche de plus en plus difficile. Mais ce noble enfant de la douce France avait à cœur d'affermir l'influence française dans la vallée du Saint-Laurent, et il leur fit face avec un courage sans égal. A force de ténacité et de constance, il finit par en avoir raison.

La traite de la pelleterie était pour Champlain tout à fait secondaire ; ce qu'il voulait avant tout, c'était de coloniser le pays en y faisant passer des familles choisies, ce que l'Ancienne France pouvait offrir de meilleur à la Nouvelle, et de convertir les Peaux-Rouges au christianisme.

Il y avait deux classes d'habitants à Québec : les *hivernants* et les *voyageurs*. Les premiers venaient en

Amérique pour y demeurer, les seconds pour faire la traite des fourrures pendant quelques mois.

De 1608 à 1613, il ne vint pas de colons. En 1613, il en vint quatre : Abraham Martin, Nicolas Pivert, Pierre Desportes et Guillaume Couillard. Martin, Pivert et Desportes étaient mariés et venaient au pays avec femmes et enfants. Martin avait une fille, Desportes aussi et Pivert une nièce. Guillaume Couillard était célibataire.

Quatre ans s'écoulèrent avant la venue de nouveaux colons. En 1617, Louis Hébert, retourné en France, après avoir vécu plusieurs années en Acadie, quitte définitivement son beau pays, pour s'établir à Québec avec sa famille. La même année, un autre colon: Étienne Jonquest, vient augmenter la population.

En 1625, on ne comptait encore que huit familles demeurant en permanence à Québec, formant une population de vingt personnes : quatorze adultes et six enfants.

En 1622, la compagnie des Sieurs de Caen avait succédé à celle de Montmorency. Ces messieurs ne firent pas plus d'efforts pour coloniser le pays que leurs prédécesseurs et c'est fort heureux, car en bons calvinistes, ils eussent déversé sur les bords du Saint-Laurent, un flot de protestants. Cette immigration eut rendu excessivement difficile, pour ne pas dire inutile, la tâche déjà assez ardue des vaillants missionnaires Récollets et Jésuites.

C'est en 1615 que ces premiers apôtres du Christ vinrent commencer la lutte contre le paganisme, parmi les peuplades barbares de la Nouvelle-France. Ce furent d'abord le Père Denis Jamet, le Père Jean

d'Olbeau, le Père Joseph Le Caron et le frère Pacifique du Plessis. Puis vinrent ensuite le Père Guillaume Poulain, Le Père George LeBaillif, le Père Paul Huet et deux autres frères : Modeste Guines et Bonaventure.

De 1615 à 1625 ces héroïques chevaliers du Christ remplirent leur mission divine chez les Sauvages, depuis Tadoussac et les environs, jusque par de là les grands lacs, avec un zèle qui ne se ralentit pas. Œuvre sublime de grandeur et vraiment extraordinaire pour un nombre aussi restreint d'hommes peu habitués aux rigueurs de nos hivers, voyageant à travers les bois, à pieds en été, chaussés de raquettes en hiver, franchissant lacs et rivières en canot d'écorce, dès que les glaces étaient disparues, parcourant des distances énormes sans se plaindre des fatigues, « le bréviaire et la pierre d'autel attachés à leur ceinture », (1) obligés souvent, de porter des fardeaux sous lesquels, tel le Christ portant sa croix, ils tombaient écrasés de fatigue ; souffrant le contact d'êtres d'une malpropreté repoussante, grossiers dans leurs habitudes et dans leurs mœurs, se nourrissant comme eux de mets préparés d'une façon dégoûtante, (2) mais qu'ils mangeaient sans murmures. Saluons d'un souvenir ému, ces grands héros, ces mar-

---

(1) Dr N.-E. Dionne. Samuel de Champlain.

(2) En 1616, parlant des mœurs et coutumes des Peaux-Rouges, voici ce que Champlain dit de leur manière d'apprêter le blé d'Inde. « Ils ont « une autre manière de manger le bled d'Inde ; et pour l'accomoder ils le « prennent par espies, et le mettent dans l'eau, souz la bourbe, le laissant « deux ou trois mois en cet estat, jusques à ce qu'ils jugent qu'il soit pourry « puis ils l'ostent de là, et le font bouïllir avec la viande ou poisson puis le « mangent : aussi le font-ils gruller, et est meilleur en cette façon que bouïlly. « Il n'y a rien qui sente si mauvais que ce bled sortant de l'eau tout boueux, « et néanmoins les femmes et les enfans le succent comme on fait les cannes « de sucre, n'y ayant chose qui leur semble de meilleur goût ainsi qu'ils le « démonstrent. D'ordinaire ils ne font que deux repas le jour. »

tyrs, incomparables modèles de vertu, de courage et de persévérance.

Parmi les missionnaires qui vinrent prêcher la parole de Dieu aux indigènes de la Nouvelle-France, quelques-uns apprirent très vite l'idiôme des peuples qu'ils voulaient évangéliser. Champlain nous dit que le Père de Brébœuf connaissait à fond la langue huronne, qu'il avait apprise en trois ans. Dans la relation de ses voyages, il cite plusieurs prières en montagnais, d'après le Père Ennemond Massé, de la Société de Jésus. Nous citons, à titre de curiosité, le signe de la croix, traduit par ce bon Père :

« Ne tapouitaouau, Outaouyma, Oucouchichimau « mac catouachichiriou Irmissouimau, ca peocouchouet « tipan Dieu. Pita chouerimic agoué ». [1]

En 1615, Champlain fit un voyage de plusieurs mois au pays des Hurons.

Ce ne fut pas, à proprement parler, un voyage d'agrément. En remontant la rivière des Algonquins ou l'Outaouais, il faillit perdre la vie. Voici comment il raconte les souffrances qu'il endura près du Long Sault : « Ce fut là (au Long Saut) où nous eûmes de « la paine : car ne pouvans porter nos canots par terre « à cause de l'époisseur du bois, il nous les fallait tirer « dans l'eau avec des cordes et en tirant le mien, je me « pensay perdre, à cause qu'il traversa dans un des « bouillons ; et si je ne fusse tombé favorablement entre « deux rochers, le canot m'entraînoit ; d'autant que je « ne peus d'effaire assez à temps la corde qui estoit « entortillée à l'entour de ma main, qui me l'offensa

(1) Je croy au Père, au Fils et au très bon Esprit qui font un seul Dieu. Ainsi soit qu'il aye pitié de moy.

« fort et me la pensa coupper. En ce danger je m'es-
« criay à Dieu et commençay à tirer mon canot qui me
« fut renvoyé par le remouil de l'eau qui se faict en
« ces Sauts, et lors estant eschappé je louay Dieu, le
« priant nous préserver.»

Au retour de ce voyage, le fondateur de Québec nous parle des cérémonies que faisaient les Sauvages au Saut de la Chaudière et donne une description de ce saut : « L'eau tombe, dit-il, à un endroit de telle im-
« pétuosité sur un rocher qu'il s'y est cavé par succes-
« sion de temps un large et profond bassin ; si bien que
« l'eau courant la-dedans circulairement et au milieu y
« faisans de gros bouillons a fait que les Sauvages l'ap-
« pellent *Asticou* qui veut dire chaudière. Cette chute
« d'eau maine un tel bruit dans ce bassin que l'on
« l'entend de plus de deux lieues.

« En passant près du Saut, les Sauvages s'assem-
« blent dans un lieu ou un d'entre eux avec un plat de
« bois, va faire la queste, et chacun d'eux met dans ce
« plat un morceau de petun ; la queste faicte le plat
« est mis au milieu de la troupe et tous dansent à l'en-
« tour, en chantant à leur mode ; puis un des Capi-
« taines fait une harangue, remonstrant que dès long-
« temps ils ont accoutumé de faire telle offrande et que
« par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis,
« qu'autrement il leur arrive du malheur ainsi que leur
« persuade le diable, et vivent en cette superstition.
« Cela faict le harangueur prend le plat, et va jetter
« le petun au milieu de la chaudière et font un grand
« cri tous ensemble. Ces pauvres gens sont si supersti-
« tieux qu'ils ne croiroient pas faire bon voyage, s'ils
« n'avoient fait cette cérémonie en ce lieu.»

Champlain avait vite appris à connaître ses alliés et il savaient combien peu, parmi ces Peaux-Rouges, étaient dignes de confiance. Parlant de leurs promesses et de leurs discours il dit : « Ce sont leurs dis-« cours ordinaires qu'il faut croire par bénéfice d'in-« ventaire et en tirer ce que l'on peut, comme d'une « mauvaise dette, car la moindre mouche qui leur passe « devant le nez est capable de diminuer beaucoup de « ce qu'ils promettent si on leur refuse de quelque chose « principalement quand les demandes sont générales « autrement non.»

Cependant, une nation faisait exception à la règle générale : c'était la nation abénakise, la plus fière, la plus fidèle et la plus brave parmi les peuplades qui recherchèrent l'amitié des *Mistigoches* (1), nom que les Montagnais donnaient au Français. Le fondateur de Québec avait pour eux beaucoup d'estime ; voici en quels termes il en parle : « Ce sont peuples qui ont de « grands villages, et à la campagne des maisons, ayant « nombre de terres défrichées où ils sèment force bleds « d'Inde qui recueillent suffisamment pour leur nour-« riture et en ayder leurs voisins, quand il manque « quelque année qui n'est pas si bonne que d'autre.»

Dans son intéressant ouvrage intitulé « Une colonie féodale en Amérique », M. E. Rameau dit ceci : « De « tous les indigènes, les Abénakis furent certainement « ceux qui se rapprochaient le plus du caractère euro-« péen, et particulièrement du caractère français ; plus « susceptibles qu'aucuns autres de dévouement et de

---

(1) D'après le frère Sagard, *Mistigoches* signifie : homme qui est dans un canot de bois. Les Hurons appelaient les Français : *Agnonha* ou « hommes de fer ».

« discipline, dotés d'une bravoure brillante et d'une « loyauté assez rare parmi les Indiens, ils montrèrent « une fidélité inaltérable aux hommes et aux idées « auxquels ils s'attachèrent.»

Champlain faisait tout ce qui était en son pouvoir pour l'évangélisation des Sauvages et son influence était d'un grand secours aux missionnaires, car pour les Peaux-Rouges, le fondateur de Québec était presque un Dieu. Comme ils avaient en lui une confiance absolue, ils lui avaient voué un véritable culte ; ils admiraient sa conduite exemplaire et souvent ses sages avis suffisaient à les empêcher de commettre des choses répréhensibles.

Le 24 juin 1615, le père Denis Jamet célébrait la Sainte Messe sur les bords de la rivière des Prairies. C'était la première fois depuis l'hivernage de Cartier en 1535, que Jésus-Hostie était adoré dans la vallée du Saint-Laurent. L'on fêtait peut-être en même temps, notre futur patron : saint Jean-Baptiste, mais saint Joseph, fut le premier patron du pays ; la colonie fut placée sous protection en 1624.

L'établissement de Québec était fondé depuis vingt ans et à cause de l'incurie des compagnies et des traiteurs, il n'y avait encore que six maisons de chétive apparence appartenant à des colons. Mais le 29 avril 1627, le cardinal de Richelieu ayant donné des pouvoirs très étendus à une nouvelle compagnie dite : Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent Associés, une ère de progrès devait bientôt s'ouvrir.

Cette compagnie avait pour mission de promouvoir les intérêts du pays et d'y envoyer des colons catholiques. Ses directeurs s'étaient engagés à faire passer

à Québec, en 1628, de deux à trois cents artisans de métiers divers. Ils devaient en envoyer ainsi tous les ans, jusqu'en 1643, de façon à fournir, dans ce laps de temps, quatre mille colons à la Nouvelle-France.

Malheureusement, les premiers colons qu'ils envoyèrent, ne se rendirent pas au terme de leur voyage. La flotte de l'amiral de Rocquemont qui les conduisait à Québec, fut saisie par les frères Kirke : David, Louis et Thomas, fils de Gervais Kirke ou Kertk, Écossais huguenot, qui avait épousé une Dieppoise nommée Élizabeth Goudon.

Les frères Kirke étaient au service du fameux Sir William Alexander, earl of Sterling.

Après avoir ravagé les établissements de l'Acadie, de Gaspé et du bas Saint-Laurent, apprenant que Québec était très faiblement défendu, l'amiral David Kirke envoya un de ses officiers sommer Champlain de lui livrer ce poste. Notre héros répondit fièrement qu'il n'était pas en humeur de lui faire un tel cadeau sans combat. Ceci se passait le 10 juillet 1628, avant la prise des vaisseaux de Rocquemont. David Kirke ne jugea pas à propos d'attaquer Québec cette année là. Il résolut de prendre l'habitation par la famine. Vers le milieu de juillet 1629, il chargeait son frère Louis d'une lettre pour Champlain lui demandant la reddition de la place.

Les secours qu'il attendait de France ayant été interceptés, sans vivres et sans munitions, incapable de soutenir un siège tant la misère était extrême dans la petite colonie, Champlain finit par consentir à une capitulation honorable.

Le 20 juillet 1629, le drapeau fleurdelisé était rem-

placé par le drapeau anglais, sur les murs de l'habitation.

Et tout cela s'était accompli en un temps de paix, puisque les deux vieilles rivales — apparemment si unies aujourd'hui, union qui durera tant que l'Angleterre y trouvera son profit — avaient, pour un temps, fait trève à leurs discordes. Le traité de Suze, signé le 24 avril 1629, avait mis fin aux hostilités. [1]

M. de Champlain, les Jésuites, les Récollets, et presque tous les Français, s'embarquèrent pour Tadoussac le 22 juillet. Un peu plus tard l'amiral David Kertk les faisait passer en Angleterre et de là en France. Les familles Martin, Couillard, Hébert, Pivert, Desportes, Hubou, le chirurgien Duchesne, Pontgravé, trop malade pour s'embarquer, quelques interprètes et quelques commis, espérant que le changement de régime serait de courte durée et sur les conseils de M. de Champlain, étaient resté à Québec.

En arrivant en Angleterre, Champlain se rendit auprès de M. de Chateauneuf, ambassadeur français à Londres, et le pria de faire des démarches pour faire restituer la colonie du Saint-Laurent au Roy de France. Les Anglais ne sont jamais pressés de rendre ce qu'ils ont pris, c'est reconnu ; d'ailleurs ne disent-ils pas eux-mêmes : « What we have, we hold ? [2] » C'est ce que l'on appelle sans doute le « *fair play* » britannique ! Les négociations durèrent longtemps ; le fondateur de Québec se dépensa sans compter pour les faire aboutir à bonne fin. Mais le *Boule-dogue* ne desserre pas volon-

(1) Ce traité fut ratifié le 16 septembre de la même année.

(2) Traduction libre : « Quand on met la patte sur quelque bon morceau qui ne nous appartient pas, on le garde !

tiers les mâchoires, surtout lorsque la proie en vaut la peine ! M. de Chateauneuf était sur les dents. Devant la mauvaise foi des ministres anglais, il était rempli d'un tel dégoût qu'il ne cessait de demander son rappel à la cour de France.

Dans une lettre au cardinal de Richelieu, datée de Londres le 20 janvier 1630, il dit ceci des conseillers du roy Charles I:

« Je ne scay ce quilz feront de Canada, mais quoy « qu'ilz men promettent Je ne tiendray rien d'asseuré « que nous n'en soions en possession. Car je voy par « expérience que tout ce qu'ilz promettent de parolle « qu'ilz le revocquent en doubte en l'exécuon, (1) ainsy « les subiectz (2) du Roy Se trouvent journellement « dépredez (3) par ces gens icy lesquelz bien qu'à aucuns « Ilz ayent rendu leurs vaisseaux après plusieurs « plainctes et poursuittes, ça esté avec tant de fraiz et « despens, qu'ilz eussent eu de Ladvantage de les aban- « donner dez le premier jour quilz feussent prins. (4) « Et comme ilz ne font aucunes punitions de ces pirat- « tes, mais au contraire les favorisent aultant quilz « peuvent, ce mal ne cessera jamais que par la force et « deffence que Le Roy donnera à ses subiects comme « Je l'ay repnté (5) au Roy de la Grande Bretagne, « lequel Se laisse conduire en cela comme en touttes « choses par ceux de son conseil qui se trouvant tous « Intéressez et participans ez (6) prinses (7) qui se font « et tiennent pour une maxime de leur Estat, que comme « Ilz sont Insulaires Il fault dissimuler ces pirateries « qui s'exercent par leurs subiects pour les entretenir

---

(1) Exécution. (2) Sujets. (3) Dépossédez. (4) Pris. (5) Représenté. (6) aux (7) prises.

« en Lexercice de la mer.» Il ajoute un peu plus loin qu'ils sont incapables de « grands desseings ny de « grandes entreprinses » et que « la raison et la bien-« séance ne les conduict point.» (1) Et c'est encore la même chose de nos jours, dans bien des cas qui nous touchent de près !

Trois ans s'écoulèrent, trois longues années, aux cours desquelles il se dépensa un flot d'encre et de salive ! Il fallut montrer les grosses dents. Après la prise de La Rochelle, le cardinal de Richelieu confia au commandeur Isaac de Razilly, la mission d'aller reprendre de gré ou de force, les possessions françaises en Amérique. Plusieurs vaisseaux bien armés furent mis à sa dispositiou. Ceci eu pour effet de faire rendre gorge aux Anglais. Le traité de Saint-Germain-en-Laye, signé le 29 mars 1632, vint mettre fin aux protestations si longtemps inutiles de la cour de France et le drapeau de la Mère-Patrie reprit fièrement sa place sur les murs de Québec.

Cependant, les pêcheurs et les traffiquants anglais n'en continuèrent pas moins leurs courses dans le Saint-Laurent. Lorsqu'on leur demandait pourquoi ils n'obéissaient pas aux ordres de leur Roy qui leur avait commandé de sortir des possessions françaises du Canada, ils répondaient effrontément : « C'est vrai « qu'il nous a ordonné d'en sortir, mais il ne nous a pas « défendu d'y retourner » !

Champlain, en reconnaissance de ses services, fut nommé gouverneur de la Nouvelle-France.

---

(1) Archives nationales. Aff. Étrangères ; Corresp. ; Politique ; Fonds d'Angleterre.

Le Roy lui accordait en même temps, des pouvoirs très étendus.

Le 23 mars 1633, le nouveau Gouverneur quittait son épouse, qu'il ne devait plus revoir, et faisait voile de Dieppe pour Québec où il arrivait le 23 mai.

On peut s'imaginer la joie des pauvres infortunés, demeurés sur les bords du Saint-Laurent, en revoyant le cher drapeau de la France, rapporté par celui qu'ils aimaient comme un père et qui était si digne de leur affection et de leur admiration.

Hélas ! les fatigues d'une vie aventureuse, les misères de toutes sortes endurées sous tous les climats, jointes aux tribulations et aux vexations des dernières années, avaient miné la santé de l'illustre capitaine saintongeois. Au mois d'octobre 1635, la paralysie vint mettre un terme à son activité dévorante. La maladie fit lentement son œuvre de destruction et le 25 décembre, durant la nuit de Noël, au moment où, sous l'azur étoilé, montait avec la fumée de l'encens les acclamations des peuples chrétiens : Hosanna au Plus-Haut des Cieux! l'âme d'un héros s'échappait doucement de sa dépouille mortelle et pénétrait, resplendissante de clarté, au royaume des élus.

La nouvelle de la mort du gouverneur se répandit rapidement dans tout le pays. « Jamais père ne fut « pleuré avec autant de sincérité, dit le Dr Dionne, « historien de Champlain, ce n'était pas tant le gouver- « neur dont on déplorait la perte, que l'ami dévoué, le « conseiller prudent, le citoyen irréprochable, l'homme « de tous les dévouements, la victime du zèle et du « désintéressement. Québec avait perdu son fonda- « teur, la Nouvelle-France un père, la France un héros.»

Tous les historiens se sont accordés à faire les éloges les plus complets du fondateur de Québec.

« Soldat dès sa jeunesse, dit M. Rémy de Gourmont, « dans un siècle de licence effrénée, sa vie eut le rare « mérite de répondre à ses principes ; et après qu'une « génération eut passé sur le temps de sa visite chez « les Hurons, les anciens de la tribu parlaient encore « avec admiration de la chasteté du grand chef français.»

« Sa vie, dit encore le Dr Dionne, peut servir d'ex- « emple et de leçon à tous les catholiques, quelque haut « placés qu'ils soient dans les rangs de la société.»

Lors des fêtes du Lac Champlain en 1909, Son Éminence le Cardinal Gibbons, dans un discours d'une superbe envolée, parla en termes émus du premier gouverneur de la Nouvelle-France : « Nous pouvons, dit- « il, nous faire une idée de l'esprit chrétien et du carac- « tère apostolique de cet homme, par cette sentence « qu'il nous a laissée : *le salut d'une seule âme vaut* « *mieux que la conquête d'un empire.*»

. . . .

Canadiens, descendants des hardis pionniers qui suivirent Champlain sur les rives du Saint-Laurent, gardons pieusement la mémoire de ce grand héros chrétien ; perpétuons son souvenir dans nos familles ; aimons la douce langue qu'il chantait aux échos de nos montagnes ; citons-le comme modèle à nos fils qui bientôt peut-être, auront besoin d'une persévérance et d'une énergie indomptable comme la sienne, pour refouler le flot de plus en plus menaçant de nos ennemis.

O Champlain ! du haut des célestes parvis où tu goûtes la récompense des élus, prie Dieu de protéger les épis encore verts sortis des grains de senevé que ta



SAMUEL DE CHAMPLAIN

main sema dans nos plaines. Tombés dans un terrain fertile qui ne connaissait pas l'ivraie, ils produisirent une moisson saine et abondante, mais, hélas ! les passereaux sont venus apportant sous leurs ailes les graines si fécondes des chardons, des orties et autres plantes parasites. Le laboureur ignorant ou trop souvent insouciant, a laissé croître cette végétation débordante dans les sillons, et maintenant nos champs en sont infestés. O cœur vaillant que rien ne pouvait abattre, nous formons des vœux pour que ta vie de dévouement, d'abnégation, de prudence et de désintéressement serve d'exemple à nos fils et à nos filles. Dans ces temps de veulerie, de lâcheté et d'indifférence, qu'ils y puisent ces leçons d'énergie de persévérance, de « propreté morale » et d'honneur, dont ils auront besoin pour ne rien perdre de ce que nos pères eurent tant de peine à conquérir, et pour affermir à jamais l'influence française et catholique, sur les débris mutilés de l'ancienne Nouvelle-France.



STADACONA

(fragment)

Adolphe de Puibusque.

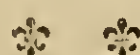


Et toi, Stadaconé, tu peux lever le front,
Ce qu'était tes aînés tous tes fils le seront :
Le cœur qui bat en eux, l'esprit qui les anime,
De leurs dominateurs sauront forcer l'estime :
De l'honneur, sans broncher, suivant l'étroit chemin,
Ils les obligeront à leur tendre la main.
Les arts, que le fer chasse et que la paix ramène
Joindront à vos lauriers des couronnes de chêne.

. . . .

Surtout, de nos voisins évitez la rudesse ;
N'étalez pas comme eux l'orgueil de la richesse ;
Contents de votre sort, gardez votre gaîté
Gardez ces douces mœurs et cette urbanité,
Signes originels des vrais Preux de la France ;
Que tout soit noble, enfin, dans votre indépendance.

(*Les Soirées Canadiennes*).



LA LEÇON DES ÉRABLES



Hier que dans les bois et les bruyères roses,
Me promenant rêveur et mâchonnant des vers,
J'écoutais le réveil et la chanson des choses,
Voici ce que m'ont dit les grands érables verts :

« Si notre front, là-haut si fièrement s'étale,
« Si la sève robuste a fait nos bras si forts,
« C'est que buvant le suc de la terre natale,
« Nous plongeons dans l'humus des grands érables morts.

« Si nos rameaux font voir de hautaines verdures,
« C'est pour garder encore au siècle où tout s'éteint,
« La gloire des géants aux fières chevelures
« Qui verdirent pour nous depuis l'âge lointain.

« Dans nos feuilles, parfois, une brise commence
« Dolente, le refrain des vieux airs disparus.
« Ecoutez : elle chante et l'âme et la romance
« Des aïeux survivants en nos feuillages drus.

« Tantôt, l'air solennel des graves mélopées
« Incline, avec le vent, notre haut parasol ;
« Un orgue ébranle en nous le son des épopées ;
« Nous respirons vers Dieu la prière du sol !

« Prier, chanter avec la brise aérienne
« Et l'âme du terroir et l'âme des aïeux ;
« Et puis, se souvenir afin qu'on se souvienne :
« Voilà par quels devoirs l'on grandit jusqu'aux cieux ! »

***

Ainsi dans la forêt, près des bruyères roses,
M'ont parlé, l'autre jour, les grands érables verts,
Et, songeur, j'ai connu le prix des nobles choses
Qui font les peuples grands, plus grands que leurs revers.

Ils gardent l'avenir ceux qui gardent l'histoire,
Ceux dont la souvenance est sans mauvais remords.
Et qui, près des tombeaux où sommeille la gloire,
A l'âme des vivants mêlent l'âme des morts.

Ils le gardent surtout, ceux dont les lèvres fières
Ont gardé les refrains du parler maternel :
Epopée ou romance où l'âme de nos pères
Vient prier et vibrer d'un accent éternel.

Gardons toujours les mots qui font aimer et croire,
Dont la syllabe pleine a plus qu'une rumeur :
Car, à tout mot de France est pris un peu d'histoire,
Et chaque mot qui part est une âme qui meurt !

En parlant bien sa langue on garde bien son âme :
Et nous te parlerons, ô verbe des aïeux,
Tant qu'une haute étoile allumera sa flamme
Au miroir où le Fleuve entraîne un pan des cieux.

Que montera des blés la mâle villanelle,
Que tintera le bronze en nos clochers ouverts
Et que se dressera, dans la brise éternelle,
Le panache hautain des grands érables verts.

L'abbé LIONEL GROULX.

BIBLIOGRAPHIE



Ouvrages consultés



Œuvres de Champlain : — L'Abbé C.-H. Laverdière, M. A.

Samuel de Champlain : — Dr N.-E. Dionne.

Histoire du Canada : — Fr. Sagard Théodat.

Histoire de la Nouvelle-France : — Marc Lescarbot.

Histoire du Canada : — F.-X. Garneau.

Histoire du Canada : — L'abbé J.-B.-A. Ferland.

Histoire du Canada : — Michel Bibaud.

Histoire des Canadiens-Français : — Benj. Sulte.

Les Relations des Jésuites : —

Relation abrégée de quelques missions : — Rév. P.-F.-J. Bressany.

Les Jésuites et la Nouvelle-France : — De Rochemonteix.

La colonisation de la Nouvelle-France : — E. Salone.

History of Canada : — Wm. Kingsford.

The old regime : — F. Parkman.

Prize essay on Canada : — J. Sheridan Hogan.

Narrative and Critical History of America : — Justin Winsor.

Discours prononcés à l'inauguration du monument Champlain, Québec.

Dictionary of American Indian Names : — R.-A. Douglass-Lithgow.

Tercentenary of De Monts' Settlement at St. Croix Island : — Maine Hist. Society.

The Champlain Tercentenary : — HENRY WAYLAND HILL.

Mount Desert, a history : — GEO. *E.* STREET.

Library of Historic Characters and famous events : — SPOFFORD.

History for ready references and topical readings : — LARNED.

History of the world : — HELMOTT.

Divers documents consultés aux Archives nationales, Ottawa.

